

No 1531

**HISTORIENS  
DE CHEZ NOUS**

*Imprimatur,*

J.-M.-RODRIGUE, CARD. VILLENEUVE, o.m.i.,

*Arch. de Québec.*

Québec, 29 janvier 1935.

Imprimé au Canada — Printed in Canada.

Mgr CAMILLE ROY,  
Professeur à l'Université Laval

# HISTORIENS DE CHEZ NOUS

Études extraites des **Essais et Nouveaux Essais**  
sur la Littérature Canadienne.



**Éditions Beauchemin**

MONTREAL

1935

Droits réservés, Canada, 1935,  
par Librairie Beauchemin Limitée, Montréal.

---

Copyright, U.S.A., 1935.

## AVIS AUX LECTEURS

---

*Ces études ont été écrites il y a plus de vingt ans. Elles datent d'une époque de renouvellement littéraire où la critique essaya d'attirer au livre canadien encore rare, et sous-estimé parce que canadien, une sympathie que les nôtres furent trop lents à lui accorder. Il fallait alors créer de l'estime pour le livre canadien. L'encouragement du public est nécessaire au développement d'une jeune littérature. S'il ne crée pas lui-même les talents, il provoque des efforts qui sont utiles.*

*Il fallut, pour cette œuvre de rapprochement entre le lecteur canadien-français et les auteurs, mettre dans les jugements littéraires une suffisante bienveillance. La critique au vinaigre est aussi stérile que la critique à l'eau de rose. Nous avons donc cru bon, dans nos Essais et nos Nouveaux Essais, de faire connaître par l'analyse les ouvrages et de dégager toujours des faiblesses de fond et de forme, les qualités que pour l'information du lecteur aussi bien que pour le profit des auteurs il importait de souligner. Si aujourd'hui il est permis à la critique d'être plus sévère, nous sommes toujours convaincu qu'il y a vingt ou trente ans, notre méthode fut la meilleure. Et cette méthode constitue elle-même un document littéraire qui, nous semble-t-il, a sa valeur.*

*Nous prions les lecteurs de ces Essais que réédite, en les groupant selon l'ordre des genres littéraires étu-*

*diés, la maison Beauchemin, de se reporter eux-mêmes à l'époque de mésestime du livre canadien, où ils furent d'abord publiés.*

*Les Essais et Nouveaux Essais paraîtront en trois volumes intitulés: Historiens de chez nous; Poètes de chez nous; Romanciers de chez nous.*

C. R.



# ABBÉ HENRI-RAYMOND CASGRAIN

## La formation de son esprit; l'historien; le poète et le critique littéraire

---

Le 11 du mois de février 1904 décédait, à Québec, en sa modeste et pieuse retraite du Bon-Pasteur, l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Cet événement a surpris tout le monde, excepté l'abbé Casgrain lui-même qui, depuis quelques semaines, pressentait sa fin et voyait venir la mort avec la sérénité du sage et toute la confiance du prêtre.

Cette mort, qui eût effrayé sa jeunesse ardente, fut pour ses soixante-treize ans la suprême délivrance; elle apportait à ce vieillard devenu aveugle le repos et la consolante vision de l'éternelle lumière.

Hélas! je vois là-bas la croix du cimetière,  
Et j'ai frayeur<sup>(1)</sup>,

écrivait, il y a plus de trente ans, cet abbé à qui un jour quelque mauvais génie, plutôt que la muse, inspira des vers. Il était alors dans toute la force de l'âge et du talent; il avait la noble ambition d'être utile encore à ses compatriotes. Epris de la passion très séduisante d'enseigner par la plume ou par les livres, il avait lancé dans le public ses premiers ouvrages; il avait prêté l'oreille aux premiers applaudissements des lecteurs, et ses yeux, affaiblis déjà par le travail des nuits studieuses, croyaient apercevoir, se prolongeant bien loin dans l'horizon et dans l'avenir, une route ensoleillée, montant vers la renommée, que l'abbé se sentait la force de parcourir;

---

(1) *Le Manoir*, 1er juin 1869.

une route où il s'aventurait avec une assurance d'autant plus joyeuse que son imagination, qui ne fut jamais avare de rayons et de fleurs, l'avait inondée de lumière, et semée de toutes les roses.

La Providence, qui ne ménagea pas à l'abbé Casgrain les douloureuses épreuves, lui permit, à lui, prêtre et écrivain, de s'avancer longtemps sur ce chemin du rêve et de la vie, de poursuivre jusqu'au bout la course qu'il avait commencée, de réaliser sa vision. Auteur de quelques-unes des meilleures oeuvres de notre littérature, docteur et professeur de l'Université Laval, membre de la Société Royale du Canada, lu dans son pays et à l'étranger, mis en relations par ses recherches et par ses livres avec quelques-unes des plus vieilles familles et quelques-uns des plus illustres écrivains de la France, vivement applaudi par nos frères d'Acadie, hautement apprécié par ses concitoyens, l'abbé Casgrain acquit bientôt cette notoriété qui faisait autour de son nom le plus agréable murmure. La gloire, celle du moins que l'on peut conquérir dans nos climats, le récompensait de son patient labeur; mais lui, il s'estimait heureux surtout d'avoir sur quelques points de notre vie nationale projeté une plus vive lumière: il remerciait Dieu de lui avoir donné de travailler pour son pays: et c'est pourquoi, au dernier jour de sa maladie, l'abbé Casgrain vit sans terreur se dresser pour sa tombe cette croix au pied de laquelle tant de fois il avait souffert, et où il venait hier de déposer sa plume.

Au moins de février 1904, il y avait juste quarante-quatre ans que l'abbé Casgrain avait pris place parmi les ouvriers de notre littérature canadienne; puisque c'est au mois de janvier 1860 qu'il publiait en feuilleton, dans le *Courrier du Canada*, sa première légende. Quarante-quatre années d'une vie laborieuse, féconde, partagée entre l'étude, la souffrance, les voyages et la prière!

C'est à Québec, où il devait mourir, que Casgrain a le plus travaillé; c'est ici qu'il eut ses plus fervents admi-

rateurs, et parfois aussi ses critiques les plus sévères; c'est ici qu'il aimait vivre, dans cette ville historique où il lui plaisait d'évoquer le passé, sur ces hauteurs où l'air libre, l'ardente lumière, les beaux soleils couchants, les bruits de la vague, les harmonies du paysage, sollicitaient sans cesse sa brillante imagination; c'est ici qu'il aimait vivre, parce que nulle part peut-être en ce pays le travail n'est plus facile, les relations plus cordiales, l'amitié plus douce.

Et Québec connaissait donc bien cet abbé. Il fut le principal théâtre de son zèle sacerdotal: et il avait été si souvent le confident de ses projets, le témoin de ses enthousiasmes les plus généreux ou les plus indiscrets; il avait tant de fois entendu le cri de ses admirations, le mot pittoresque et cru de ses causeries, le rire sonore de sa gaieté gauloise. Il l'avait vu tant de fois et si longtemps parcourir ses rues, faire les cent pas sur cette terrasse qui l'attirait toujours! Et Québec avait entouré d'amis si fidèles cette aimable vieillesse; il réservait à l'abbé, dans cette maison qu'il avait faite sienne, et où la douce charité est l'atmosphère que l'on respire, une si tranquille et si chère solitude!

Mais l'abbé Casgrain n'est plus au milieu de nous. Il manque aux anciens qui retrouvaient en son commerce la joie et les souvenirs des années lointaines; il manque aux jeunes qu'il honorait de son amitié et de ses conseils, et qui l'aimaient pour cette ardeur, pour cette flamme de jeunesse que si volontiers encore il mêlait à la leur. Ses livres, non moins que son amitié, font se survivre à lui-même l'historien de nos glorieuses défaites. Mais il est peut-être utile, au moment où disparaît ce prêtre et cet écrivain, de remettre sous les yeux du lecteur une vie qui fut presque tout entière consacrée aux lettres canadiennes. Nous essaierons de le faire, en déterminant quelles influences ont développé et orienté l'esprit de l'écrivain, en rappelant quelques-unes des idées générales et des circonstances qui expliquent son oeuvre, en précisant le rôle qu'il a joué, la place qu'il occupe dans l'histoire de notre littérature.

## I

Bien des causes peuvent expliquer l'originalité d'un auteur, son état d'âme habituel, ou, comme l'on dit aujourd'hui, sa mentalité. Les influences de milieu, d'éducation, de lectures et d'études pèsent de tout leur poids, qui n'est pas léger, sur nos esprits, les font si divers, parfois si opposés ou si contraires. Et pour revenir tout de suite à l'écrivain que nous avons perdu, nous croyons qu'il ne fut pas indifférent à l'esprit, à l'imagination de l'auteur des *Légendes* et du *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, que l'abbé Casgrain soit né à la Rivière-Ouelle, en pleine et large campagne, qu'il y ait vu le jour en 1831, à l'époque où nos paroisses rurales, isolées dans leur calme solitude, non entamées encore par ces mœurs étranges, nouvelles, cosmopolites que les chemins de fer, les journaux et l'américanisme envahisseur devaient plus tard y introduire, avaient gardé intactes leurs habitudes, leur physiologie, et comme leur virginité primitive; qu'il ait été élevé dans ce vieux manoir d'Airvault, lequel avait encore au milieu du siècle dernier ses apparences de grand et bon seigneur, et où l'on menait une vie heureuse, paisible et enjouée, simple et aristocratique, faite tout entière de traditions pieusement conservées, de dignité et de vertus soigneusement acquises.

C'est la vie de famille dans la plus belle et la plus saine acception du mot que l'on vivait au bord de la Rivière-Ouelle. Et il y avait au manoir, pour présider à cette fête, un père et une mère tels que Dieu s'est plu souvent à en donner aux foyers de nos demeures seigneuriales. L'abbé Casgrain a tracé lui-même, dans ses *Mémoires*, qu'il décore du titre de *Souvenances canadiennes*, le portrait de ceux qui firent sa première éducation; et pour que l'on ne pût soupçonner sa piété filiale de complaisantes exagérations, il a raconté avec toute la tendresse et toute la sincérité du souvenir les soins diligents, les conseils utiles, les exemples bienfaisants dont fut entourée et comme enveloppée son enfance. C'est l'éducation chrétienne

la plus attentive, la plus complète et la plus solide, qui façonna, dès ses premières années, l'esprit du jeune enfant, et nul doute qu'elle y ait imprimé dès lors ces habitudes de piété, de travail, d'ordre, de régularité que l'enfant devenu homme ne devait jamais abandonner; nul doute surtout que le jeune Casgrain ait trouvé dans cette atmosphère de vie patriarcale et religieuse les premiers germes de sa vocation sacerdotale.

Aussi bien, la foi, appuyée et soutenue par les surnaturelles espérances, était-elle dans cette maison le principe de la règle de toutes les actions; elle y était la raison première de toutes les joies. Les pieuses fêtes de l'Eglise étaient, au manoir, les meilleures fêtes de la famille. Noël, la Toussaint, le jour des morts, la Fête-Dieu: que de bonheur, ou que de consolantes pensées ces jours-là apportaient au foyer! et comme l'on s'empresait à l'église paroissiale, dans ce temple modeste auquel la liturgie prêtait alors ses grâces, qu'elle ornait de ses fleurs, et qu'elle remplissait des parfums de l'encens. Le retour de la Fête-Dieu intéressait surtout la piété du jeune enfant, parce que souvent la procession solennelle du Saint-Sacrement déroulait jusqu'au portique du manoir la file toujours longue des clercs et des fidèles.

« C'était un honneur et une bénédiction hautement appréciés par la famille, a-t-il écrit plus tard. Avec quel empressement et quelle pieuse joie nous dressions le reposoir sous le portique, en l'ornant de guirlandes de lilas, de branches fleuries de merisier ou d'autres arbustes à floraison hâtive, que nous allions cueillir dans les bois voisins<sup>(1)</sup> ».

L'enfant avait-il alors les impressions que le vieillard a si nettement analysées et consignées dans ses *Mémoires*? Comprendait-il déjà l'harmonie secrète que de si radieuses journées laissaient apercevoir entre le rite liturgique et la nature en fête? « Ces matinées printanières, encore embaumées des fraîcheurs de la nuit et des senteurs

---

(1) *Souvenirs canadiens*, I, 153.

des bourgeons entr'ouverts » lui paraissaient-elles vraiment comme « la jeunesse de l'été qui sourit à Dieu » ? Nous ne pouvons l'assurer. Il est si facile au vieillard qui raconte de prendre pour des souvenirs ce qu'il voudrait avoir éprouvé, et tous ces beaux sentiments que lui suggère sa sensibilité plus réfléchie. Mais ce que nous savons, c'est que de bonne heure le jeune Casgrain offrit toute grande son imagination et sa conscience aux impressions et aux voix du monde extérieur, à l'action pénétrante de la grande nature.

Au reste, il n'avait qu'à ouvrir les yeux pour les remplir de pittoresques et puissantes visions, et pour y fixer à jamais l'image de la beauté. Sous ses regards, autour du manoir, la plaine, la plaine assez grande pour ouvrir largement l'horizon, pas assez étendue pour donner l'impression de la monotonie; tantôt quadrillée de champs enclos où poussent abondamment les foins verts et les blés, tantôt s'étalant inculte, et sauvage comme une lande bretonne; se développant à l'ouest jusqu'à cette anse profonde de Sainte-Anne où le fleuve vient endormir ses flots, fuyant vers l'est jusqu'aux rivages et aux rochers de Kamouraska; au nord gracieusement ourlée par les coteaux de Saint-Denis, et vigoureusement relevée au sud par les hautes collines de Saint-Pacôme et du Mont-Carmel. A travers cette plaine où la brise promène librement l'âcre parfum du terroir, la rivière Ouelle, tour à tour lente ou rapide, charrie ses eaux, et décrit en de longs replis la courbe capricieuse de ses sinuosités. Partout, le long des routes qui circulent à travers les champs, ou groupées autour des églises qui dressent dans la plaine ou sur les hauteurs leurs flèches d'argent, les maisons blanches et propres du cultivateur ou de l'ouvrier font miroiter au grand soleil leurs fenêtres à volets verts.

Dans les beaux soirs d'été, cette longue plaine enchantée et séduit par toutes les grâces dont elle se couvre et se pare, l'âme de ses habitants. La lumière y descend parfois chargée d'une très fine buée, et se pose doucement comme une gaze légère, violette ou bleuâtre, sur le

vert des prairies et sur l'or des moissons; ou bien ces vapeurs molles se déchirent en rampant sur les coudriers et les aulnes de la savane. Parfois aussi cette lumière du soir se répand en un dernier et clair rayonnement sur le flanc des montagnes boisées de sapins et d'érables qu'elle teinte de mille et une fugitives nuances; elle miroite là-bas sur les vagues grises que, bien loin, à chaque extrémité de la vaste étendue, elle fait briller sur la plage; elle dégage en relief, au fond des vallées montantes que séparent des collines, ou sur les terrasses des coteaux, les villages paisibles qui se reposent dans le calme des longs crépuscules.

C'est au milieu de ce pays où la nature a tempéré la monotonie des champs par la saillie imprévue des montagnes, où l'oeil peut s'offrir à la fois tous les spectacles, et ceux de la terre et ceux de la mer, que se sont déroulées l'enfance et la jeunesse de l'abbé Casgrain. La maison paternelle s'élevait à deux pas de la large et profonde rivière; elle était entourée de jolis parterres où l'enfant trottnait « en jaquette rouge et en petit tablier de toile blanche<sup>(1)</sup>»; de grands arbres, des ormes, des érables, des cormiers balançaient au-dessus du toit le panache de leur ramure, et répandaient autour du manoir l'ombre bienfaisante. On s'amusait en famille sur les gazons du jardin ou sur le sable de l'avenue; on faisait la pêche dans la rivière, ou bien l'on allait, montés tous ensemble dans la vieille et grande barouche, se récréer à la pointe de la Rivière-Ouelle, sur le rivage du fleuve, près de cette nappe d'eau incommensurable, sur laquelle tombe à quatre lieues de distance, comme une draperie d'azur, le rideau des Laurentides<sup>(2)</sup>.

Comment l'abbé Casgrain qui a grandi en présence de ces spectacles, et qui eut dès ses plus jeunes années le regard et l'imagination remplis de cette poésie, n'aurait-il pas aimé la nature? Lui qui était doué d'une faculté si grande de sentir et de s'émouvoir, comment

---

(1) *Souvenances canadiennes*, I, 34.

(2) *Idem*, II, 4.

n'aurait-il pas appris de bonne heure à méditer sous le ciel, à l'heure où le soleil disparaissant derrière les montagnes qui bornent l'horizon, laisse flotter sur toutes choses le magique et subtil réseau de sa mourante lumière? Aussi l'adolescent se prit-il tôt à rêver, s'ingéniant à développer en son âme la douce joie de vivre. Souvent, dans la grand'chambre où les enfants avaient leur lit, le jeune Raymond, qui couchait près de la fenêtre, s'amusa à regarder les étoiles en attendant le sommeil; il aurait voulu comme une fée, s'élancer sur leurs rayons; il interrogeait avec son imagination plus encore qu'avec son esprit ces astres qui faisaient à ses yeux une fête si splendide, et sa piété enfantine, s'exaltant sous le scintillement des nuits brillantes, faisait vite monter à ses lèvres le *Stellae coeli, benedicite Domino*.

« Je commençais, a-t-il écrit lui-même, à comprendre le langage de la nature; je communiais avec elle, et elle avec moi. » Il se hâta d'ajouter: « Heureux celui qui dès l'enfance a appris à lire dans l'alphabet divin de la création; il n'a jamais été seul. Il a acquis la science qui prépare à toutes les autres, et il a doublé le bonheur de son existence<sup>(1)</sup>. »

Plus tard, l'abbé Casgrain faisant un retour sur les premières années de sa vie, et essayant de démêler dans l'écheveau des vieux souvenirs les origines de sa vocation littéraire et de ses habitudes de descriptif intempérant, a retrouvé et reconnu en sa mémoire la trace non effacée de ces rêveries nocturnes où l'adolescent peuplait la grand'chambre de ses visions ardentes, de ses innombrables fantaisies, ou bien encore de ses tristesses mélancoliques quand la tempête d'hiver secouait les fenêtres et le toit du manoir.

« Si j'ai dans le coeur le sentiment de la solitude, de l'inconnu; si j'ai saisi quelques secrets de la nature canadienne, si j'ai mis de la vérité et du coloris dans les descriptions que j'en ai faites, en un mot, si j'ai eu quelque

(1) *Souvenances canadiennes*, I, ch. 2 *passim*.

vocation littéraire, toute petite qu'elle puisse être, je le dois à ces méditations nocturnes. Je le dois aussi à d'autres nuits que j'ai passées au fond de nos forêts vierges à écouter les bruits mystérieux qui s'éveillent quand la nature s'endort<sup>(1)</sup>».

Cette page des *Souvenances*, cette confidence un peu solennelle du vieillard, nous donne, semble-t-il, avec le secret de sa prédestination d'écrivain et de sa manière, une explication suffisante de tout ce qu'il y eut parfois de purement imaginé, de convenu et de factice, dans plus d'une de ses descriptions dont il aimait tant semer, émailler ses livres, et encore la preuve que la réalité nettement aperçue, et modérément idéalisée, prépare mieux que les rêves nocturnes à l'art si difficile de décrire avec sincérité.

Avec cette réalité, d'ailleurs, je veux dire avec la nature belle, et grande, et suggestive, le jeune Casgrain devait longtemps rester en contact, puisque c'est au Collège de Sainte-Anne qu'il fit ses études classiques, et qu'il serait difficile de trouver pour l'amusement et le plaisir de l'imagination un site qui soit plus pittoresque, des bocages plus gracieux, une montagne couverte de bois plus mystérieux ou percée de grottes plus sauvages, et partout à l'entour des paysages plus variés, des promenades plus champêtres, des prairies plus vertes, des horizons plus étendus. Il a comparé plus tard son cher collège, assis au bord de la montagne, étendant entre des massifs d'arbres ses larges ailes «à un aigle géant qui ouvre sa puissante envergure pour prendre son vol, ou qui vient de s'y poser<sup>(2)</sup>». C'est sous le regard de cet aigle, et comme à l'abri de ses larges ailes, ou, pour parler sans métaphore, c'est à travers ces cours pleines d'ombre et de lumière, dans ces bois où l'écolier pouvait sans doute aller muser, dans cette campagne où l'on flânait les jours de congé, que le jeune Casgrain continua d'aimer la nature, et essaya de se préciser à lui-même la

---

(1) *Souvenances canadiennes*, I, 55.

(2) *Notre passé littéraire*, cf. *Oeuvres complètes*, I, 401.

beauté que partout et sous des formes si diverses elle laisse apercevoir. Et c'est pourquoi, assurément, l'écrivain a su plus tard mêler à un peu de fantaisie descriptive des couleurs si vraies, empruntées avec tant de sûreté aux tableaux que l'artiste divin plaçait sous son regard.

Cette éducation de l'œil que procure la vision sans cesse renouvelée des spectacles de la nature, et qui contribue si largement à l'éducation de l'esprit, le jeune Casgrain devait la compléter — si l'on peut dire qu'elle puisse jamais être complète — vers la fin de ses études classiques, par un long voyage qu'il fit dans la région inexplorée du Saguenay, pendant les vacances de 1850. Il accompagnait M. Pilote, l'un des directeurs du collège, chargé de visiter les fermes que les colons commençaient alors à se tailler au milieu des grands bois. Ce voyage dans le pays encore inhabité du Saguenay et du Lac-Saint-Jean « donna pour la première fois au jeune étudiant, il nous en avertit lui-même, la sensation de la solitude des forêts ».

« La vie que nous faisons au camp avait pour moi d'autant plus de charme et de saveur que mon imagination était hantée par les rêveries de Bernardin de Saint-Pierre sur l'homme de la nature et la félicité de la vie sauvage, que j'avais tout frais dans la mémoire, le *Voyage en Amérique* de Chateaubriand avec ses éblouissantes descriptions de forêts vierges<sup>(1)</sup> ».

Et ceci nous laisse deviner, ou plutôt nous indique assez clairement quelle éducation livresque s'était déjà superposée à l'autre, quelles lectures avaient ébranlé davantage toutes les puissances sensibles du jeune homme, quelles études avaient pris leur large part dans la formation intellectuelle de ce touriste.

De très bonne heure, l'enfant avait commencé à dévorer les livres. A une époque où les bibliothèques étaient dans ce pays choses si rares, et partant si précieuses, M. Casgrain, le père de l'abbé, en possédait une où l'on

(1) *Souvenances canadiennes*, II, 125.

comptait plus de trois cents volumes. Non pas certes qu'elle fut précisément au point du mouvement littéraire contemporain; l'enfant n'y trouvait guère que des livres du dix-septième et du dix-huitième siècle. Mais, pourtant, avec quelle curiosité naïve il lisait les contes de Perrault, et comme il aimait indistinctement les fables de La Fontaine et celles de Florian! Avec quelle espièglerie il allait se cacher au fond du jardin pour lire les romans de madame Cottin, celui de *Mathilde* surtout, si intéressant « avec son héros Maleck, Adel, et l'évêque Guillaume de Tyr, et Saladin, et tout le tremblement des croisades<sup>(1)</sup> ».

Mais il faut le reconnaître, ces lectures n'ont guère eu d'autre effet que de satisfaire un moment l'avidité extrême de ce jeune esprit. Doué comme il était d'une imagination si active, et d'une sensibilité si rêveuse, l'étudiant ne pouvait rencontrer son idéal et se retrouver lui-même que dans les livres de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand et dans les recueils de Lamartine. Il les lut au collège, ceux de Chateaubriand et de Lamartine surtout; il les relut, il en apprit par coeur les passages qui le ravissaient le plus; il y revint ensuite, il les reprit plus tard, il y retourna toujours, et quelques semaines avant sa mort il nous disait à peu près ceci que nous avons retrouvé dans ses *Mémoires*:

« J'ai un culte pour certains auteurs qui ont semé sur ma vie des jouissances innommées. Chateaubriand et Lamartine ont été dans ma jeunesse et sont restés mes dieux littéraires... Ce sont ces deux auteurs qui ont exercé sur moi la plus grande influence<sup>(2)</sup> ».

Le romantisme, qui, au moment où nous voyons le jeune Casgrain courbé sur le *Voyage en Amérique*, le *Génie du Christianisme* ou sur les *Méditations*, allait bientôt, en France, céder la place à une école nouvelle, éveillait alors, à Québec, les plus juvéniles enthousiasmes. Cré-

---

(1) *Souvenances canadiennes*, I, 37.

(2) *Idem*, I, 126.

mazie ne jurait en ce temps-là que par Lamartine, Hugo et Musset, cependant que la phrase sonore, chatoyante, nombreuse et solennelle de Chateaubriand berçait dans ses molles cadences l'imagination de ceux qui ne savaient faire que de la prose. Ces auteurs étaient les plus lus et les plus goûtés, à une époque où les livres de France ne nous arrivaient encore que très difficilement. On n'avait alors que peu de chefs-d'oeuvre sous la main, et c'est pourquoi on les relisait si consciencieusement, on en savourait tout le charme, et c'est pourquoi aussi on demeurait plus longtemps et plus exclusivement fidèle à ses amitiés intellectuelles.

Que si, d'ailleurs, Casgrain se fixa dès lors et pour toujours dans son admiration, dans sa religion littéraire, c'est sans doute, d'abord, que l'école romantique fournissait à toutes ses facultés de comprendre et de s'émouvoir l'aliment le plus convenable qu'elles pouvaient souhaiter, et comme la flamme d'inspiration qui pouvait le mieux les échauffer; c'est aussi qu'il trouva sur sa route, au moment où il faisait ses belles-lettres, un maître qui était capable d'éprouver lui-même tout ce qu'il y avait de souverainement beau dans une page de Chateaubriand ou dans une strophe de Lamartine, capable surtout d'exprimer du texte, et d'en faire jaillir tout ce qu'il enferme d'idées grandes et de notes harmonieuses. L'abbé Bouchy fut ce maître rare. Venu de France pour se livrer au ministère de l'enseignement, éloigné du Séminaire de Québec après une année de professorat, il exerça au Collège de Sainte-Anne, sur toute une génération d'écoliers, l'influence la plus heureuse. Esprit très cultivé, largement ouvert à toutes les manifestations de l'art, il sut inspirer à ses élèves le goût de l'étude, la curiosité intellectuelle, et le sentiment très vif de la beauté littéraire. L'abbé Casgrain, plus que tout autre, devait subir son ascendant, et recueillir avec soin ses conseils et ses leçons. Or, l'abbé Bouchy était romantique, ou, pour parler plus exactement, tenait en sa plus haute estime les littérateurs de l'école de Chateaubriand et de Lamartine. Il excellait à

analyser et à expliquer à ses élèves les meilleures pages de ces écrivains, et, à l'heure où la révolution de 1848 faisait retentir la tribune française de si vigoureuses harangues, il lisait et commentait en classe, ou les jours de congé, dans la salle élémentaire, après l'ode à Napoléon, les discours des grands orateurs politiques. L'éloquence française se ressentait alors beaucoup des habitudes d'esprit que le romantisme avait créées ou développées; elle était belle, sans doute, en ses larges mouvements, en ses gestes héroïques, mais elle était aussi emphatique et ronflante, et ceci même n'était pas pour déplaire aux jeunes gens qui se serraient autour de l'abbé Bouchy.

Casgrain a gardé de ces longues heures vécues dans le commerce d'un maître si éminent, et consacrées à l'étude, à l'admiration des plus puissants écrivains de la France romantique, un souvenir impérissable. Il crut avoir surpris dans ces lectures méditées et approfondies, tout l'art de penser et de s'exprimer. Il en sortit plus que jamais amoureux de la nature, des belles formes, et des lyriques sentiments, bien décidé d'imiter ce que de si grands génies avaient pratiqué, et d'écrire... comme ils avaient écrit.

Est-il, après cela, étonnant que le touriste du Saguenay ait prêté aux brises et aux murmures caressants de la forêt vierge une oreille si complaisante? qu'il se soit imaginé, un peu bien pédantesquement, qu'il recommençait en petit, et à son profit, le pèlerinage du chanteur d'Atala, et qu'il ait, au pied de la cascade de la Belle-Rivière, « assis sur un quartier de roche où la mousse grise et verte se pressait en coussins moelleux<sup>(1)</sup> », entrepris de refaire le roman de la jeune indienne? L'étudiant était, en effet, à ce point exalté et comme fasciné par la lecture assidue de l'auteur préféré, qu'il eut la fantaisie, pendant ce voyage de 1850, de tracer le plan, et d'écrire, sous le grand ciel bleu, près du petit lac

---

(1) *Souvenances canadiennes*, II, 125.

creusé par la cascade, là où venait s'ébattre une couvée de sarcelles, les premières pages de son premier poème.

Rien ne nous peut donner une idée plus exacte de l'état d'esprit du jeune Casgrain, au sortir de ses études classiques, que le seul canevas de cette idylle en prose qui ne fut jamais publiée, canevas dont l'auteur assure dans ses *Mémoires* qu'« il a du style, mais trop peu d'action pour un intérêt soutenu ».

« Kéloutseh est une jeune sauvagesse de la famille d'Atala, ardente et rêveuse comme elle, comme elle éprise, non pas d'un être humain, mais d'un sylphe, d'un fantôme aérien qu'elle voit la nuit dans ses songes, qu'elle croit voir le jour dans les objets les plus séduisants de la nature. C'est lui qui se cache derrière la draperie des nuages dorés par le soleil couchant, ou argentés par les rayons de la lune. Les franges d'or et de satin blanc de leurs bordures sont les boucles de sa chevelure ondulant au souffle des vents. Il court invisible sous les feuilles vertes des aulnes et des coudriers qui se penchent au bord des eaux, qui fleurissent au pied des hautes futaies d'érables et de pins. Quand soufflent les brises tièdes des beaux jours, leur soupir mystérieux est sa voix confuse qui chante pour sa fiancée, la jeune Kéloutseh. La feuillée d'automne colorée de mille teintes par les gelées précoces, est la couronne qu'il se tresse et qu'il fait briller là-bas sur les montagnes. Elle le poursuit à travers les savanes, les bruyères, au bord des lacs solitaires, sur les rochers des grèves.

« A l'heure du crépuscule, quand la vesprée, cette vestale du temple infini allume les cierges dans l'azur du firmament, Kéloutseh est assise au-dessus des chutes de la Belle-Rivière sur le châte soyeux de mousse qui recouvre un rocher. A travers le grondement des flots, elle entend la voix du fantôme qui la hante. « Viens, soupire là-bas cette voix, de l'autre côté du torrent; devant nous est le bonheur ».

« Kéloutseh, éperdue, s'élance; elle se jette à la nage, mais l'onde rapide l'entraîne. Elle va tomber dans la

cataracte. Un instant elle s'accroche à une pointe de rocher qui la domine. Un nuage d'écume blanchâtre l'enveloppe. Enfin, épuisée, elle laisse échapper la roche où elle s'est arrêtée, et elle disparaît dans l'abîme<sup>(1)</sup>.

Ce thème, que l'abbé Casgrain a consigné dans ses *Mémoires*, qui ressemble étrangement à un canevas de narration de seconde, mais où l'écolier essaie naïvement de se hausser à l'épaule du maître, indique dans une mesure suffisante ce qu'il avait retenu de ses lectures de Chateaubriand et de Lamartine, quelles grandes ambitions et quelles rêveries il en avait rapportées, et quels pourraient être à brève échéance, au moins quant à leur couleur et au style qu'il y saurait employer, les premiers essais littéraires de l'écrivain.

Cependant, nous n'aurions fait voir encore qu'un côté de cet esprit inquiet et entreprenant, nous n'aurions surtout montré qu'une moitié des influences « livresques » qui se sont exercées sur lui, si nous n'ajoutions pas qu'à cette même époque où le collégien romantique, épris des formes nouvelles de la pensée, élevait en son âme d'adolescent un autel à ces « dieux », d'autres livres, d'autres lectures achevaient d'orienter son esprit, ouvraient large devant lui le champ d'expérience où s'exercerait son activité.

Aussi bien, l'apparition de l'*Histoire du Canada* de Garneau ne venait-elle pas de jeter tous les esprits dans le plus grand émoi? N'avait-elle pas du coup et pour jamais fait sortir de leur indifférence pour l'histoire nationale les Canadiens français? Si longtemps on les avait traités de peuple impuissant et de peuple conquis; depuis si longtemps surtout on luttait sans succès pour la conquête des libertés politiques, que le courage de plusieurs, et des meilleurs, en était ébranlé, abattu, et que l'on n'osait pas étudier, pour les étaler au grand jour, sous le regard du vainqueur intolérant, les vicissitudes de notre vie historique. Personne encore ne s'était risqué

---

(1) *Souvenances canadiennes*, II, 117 - 118.

à raconter l'épopée canadienne, du moins à en décrire les derniers et les plus beaux chants. Aussi un long cri de surprise, puis d'enthousiasme avait-il salué l'oeuvre de Garneau, qui constituait pour les lecteurs de ce temps une véritable révélation. Jamais la patrie n'avait paru si grande, si héroïque, si belle avec tant de blessures qui saignaient encore! L'année 1845, où fut publié le premier volume de l'*Histoire*, fut donc pour notre nationalisme découragé l'occasion de se reprendre fièrement à des espérances qui surgissaient plus fortes du fond mieux connu de notre passé. Au récit de tant de combats vaillamment soutenus, de tant de douleurs ignorées, on se sentait capable de plus d'endurance et de luttes nouvelles. L'avenir se reconstruisait dans nos rêves sous les formes les plus propres à séduire toutes les volontés, et la jeunesse surtout croyait voir se lever, avec l'espérance, l'aurore des temps nouveaux.

On se prenait à regretter de n'avoir pas plus tôt mis en lumière

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux,

et c'est sans doute sous le coup de ces remords tardifs qu'éveillait en sa conscience la lecture de l'*Histoire*, que de Gaspé, qui fut toujours le plus sensible et le plus jeune de son temps, s'écriait avec une indiscretion parfaite:

« Honte à nous qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos! Honte à nous qui étions presque humiliés d'être canadiens, et pour qui l'histoire de notre pays était lettre close »<sup>(1)</sup>!

Les étudiants ne furent pas, assurément, les moins fervents admirateurs du passé reconquis et de l'oeuvre de Garneau. Au Collège de Sainte-Anne, où les élèves n'aimaient guère la prose de Charlevoix, et boudaient le

---

(1) *Souvenances canadiennes*, II, 81. Et aussi les *Anciens Canadiens*, de Gaspé p. 201, 1<sup>re</sup> édition.

préfet des études quand il leur en imposait la lecture, on se disputa, à mesure qu'ils étaient publiés, les volumes de celui qu'on appelait déjà l'historien national. L'abbé Casgrain a rappelé plus tard cette fièvre patriotique qui s'empara de la gent écolière quand on la mit en contact avec l'éloquence entraînant, souvent passionnée, qui circule à travers les pages de l'*Histoire du Canada*<sup>(1)</sup>. Lui-même, il ne pouvait, certes, manquer de prendre une large part de cette admiration, de ces enthousiasmes nouveaux. Il lut toute l'oeuvre de Garneau, et il comprit bien vite quel parti l'on pouvait tirer, pour la littérature canadienne, d'une histoire si féconde en drames héroïques. C'était un filon merveilleux que venait de frapper et d'ouvrir l'historien national, et qu'il rêvait déjà d'exploiter à son tour.

Au surplus, un simple incident de la vie de collègue, la lecture en communauté de l'*Histoire des Martyrs du Canada*, par Bressani, traduite de l'italien et publiée depuis peu par le Père Martin, acheva de préciser aux yeux de l'étudiant sa vocation littéraire.

Avec une hardiesse qu'excuse à peine sa sincérité, il compare l'effet que produisit sur lui cette lecture aux impressions qu'Augustin Thierry rapporta de la lecture des *Martyrs* de Chateaubriand.

« J'ose dire qu'un enthousiasme semblable s'empara de moi, et ne fut pas moins décisif sur ma destinée à venir que le jour où j'entendis lire en communauté l'*Histoire des Martyrs du Canada*, de Bressani... Les sublimes figures de Jogues, de Brébeuf, de Lalemant, m'apparurent dans une auréole de gloire qui fit pâlir celle des héros de l'antiquité dont j'étais pourtant bien épris. Pour théâtre des sanglantes tragédies qui me faisaient frémir, les forêts vierges de l'Amérique chantées par Chateaubriand; pour bourreaux des martyrs, ces mêmes sauvages dont il avait fait le portrait idéalisé dans Chactas. Tout ce qu'il y avait d'écoliers intelligents au collège partagea mon enthousiasme<sup>(2)</sup> ».

(1) *Le mouvement littéraire au Canada*, cf. Oeuvres, I, 356, et *Souvenances*, II, 38.

(2) *Souvenances canadiennes*, II, 82 - 83.

Cette page des *Souvenances* où se mêlent étrangement les noms de Chateaubriand, de Jogues, de Chactas, de Brébeuf, où le romantique éperdu et le patriote se trahissent tour à tour, nous dit assez comment l'attention de Casgrain fut dès lors et pour toujours attirée vers l'histoire du Canada. Ces sympathies nouvelles devaient prendre bientôt d'autant plus de consistance que plusieurs des nôtres s'inquiétaient à cette heure de développer la littérature canadienne. Pendant l'hiver de 1852, M. l'abbé Charles Trudelle, aujourd'hui le vénérable doyen de notre clergé de Québec, publiait dans les colonnes de l'*Abeille* ses études sur les *Bois-francs*. Il se dégageait de ces pages nouvelles un charme si pénétrant, une saveur si originale que le jeune Casgrain, qui était en dernière année de philosophie et qui lisait assidûment l'*Abeille*, sentit « augmenter en lui la passion dont il était pris pour notre histoire ». Les *Bois-francs* eurent d'ailleurs un vif succès d'estime auprès de tous les étudiants.

« Aujourd'hui, écrit, vers 1910, l'abbé Casgrain, qu'il se fait tant de publications de toutes sortes en notre pays, on réalise difficilement l'état d'esprit où nous vivions, la curiosité qu'excitait un écrit canadien tant soit peu remarquable qui paraissait soit dans les journaux ou revues, soit sous forme de livre. Ces fleurs hâtives de notre littérature font penser aux perce-neige qui annoncent le printemps. Ceux qui comme moi les ont vues naître, qui les ont admirées et en ont respiré les parfums, leur gardent une place qui ne leur sera pas ôtée<sup>(1)</sup> ».

Des influences littéraires toutes canadiennes et toutes patriotiques s'ajoutaient donc aux influences classiques, se faisaient de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes autour de Casgrain, au moment même où il allait quitter le collège, et choisir sa vie. Elles devaient se multiplier encore bientôt, et atteindre le lévite jusque dans cette cellule où, à partir de 1853, on le voit se préparer au sacerdoce. Crémazie, en effet, publiait en 1854

---

(1) *Souvenances*, II, 84.

ses premières poésies et le chant du barde alla remuer jusqu'en sa solitude l'âme du séminariste.

« Sur les grandioses réalités qu'avait dévoilées Garneau, les brillantes strophes du poète jetaient par intervalle leur manteau de gloire; et les jeunes applaudissaient, et tous ceux qui se sentaient des ailes ou du talent rêvaient de mêler leurs envolées à celles du chantre canadien<sup>(1)</sup> ».

L'abbé Casgrain devait plus tard se lier d'une solide et fidèle amitié avec Crémazie, et nul doute qu'il n'ait souvent rapporté de ce commerce utile un plus vif désir de travailler, et d'accroître, s'il lui était possible, le patrimoine de notre littérature nationale.

Chose curieuse, c'est presque au lendemain de sa sortie du collège, et c'est donc au moment précis où commençaient à se manifester avec le plus d'indiscrétion les ambitions littéraires du jeune Casgrain, que l'on songea à faire de cet amoureux des forêts vierges, de ce lecteur insatiable de Chateaubriand, de ce dévot de Lamartine, un professeur de chimie! En vérité, donner à cet esprit, pour horizon, les murs d'un laboratoire, c'était étrangement méconnaître, avec son goût pour les lettres, ses tendances quelque peu excentriques, et ses aptitudes à s'égarer vers le nuage. Était-ce plutôt pour le guérir de ses intempérances coupables, ou bien avait-on pris au sérieux le séjour de quelques mois que dans l'automne de 1852, l'étudiant avait fait, sans qu'il sût jamais trop pourquoi, dans la pharmacie de son oncle Beaubien, à Montréal? Quoi qu'il en soit, M. Casault, qui enseignait la chimie au Séminaire de Québec, s'adjoignit l'abbé Casgrain, lorsque celui-ci, après une retraite faite chez les Jésuites, passa sans transition, dans l'hiver de 1853, de la médecine à la théologie. M. Casault, qui fondait alors l'Université, et ne rêvait pour elle que des professeurs qui eussent été formés en Europe, eut quel-

---

(1) *Le mouvement littéraire au Canada*, cf. *Oeuvres complètes*, I, 356-359, *passim*.

que velléité d'y envoyer l'abbé Casgrain étudier la chimie. Ce projet d'ailleurs n'eut pas de suite, et la chimie ne retint que quelques mois en ses positives et inflexibles formules le séminariste que hantait un autre idéal. Professeur de lettres au Collège de Sainte-Anne dès l'année 1854, il y continuait, après son ordination sacerdotale qui eut lieu le 5 octobre 1856, ses travaux d'enseignement, lorsque la maladie vint l'obliger à descendre de sa chaire, à prendre du repos d'abord, à voyager ensuite pour compléter le rétablissement de sa santé.

C'est vers l'Italie que se dirigeait, le 24 février 1858, l'abbé Casgrain; c'est à ce pays du soleil, des paysages lumineux et des brises tièdes qu'il allait demander la vie. L'Italie la lui rendit plus abondante, et par surcroît elle lui procura les plus délicates jouissances de l'imagination et de l'esprit. Sous ce ciel où l'art, aussi bien que la nature, a multiplié les chefs-d'oeuvre, l'abbé Casgrain sentit toutes ses facultés s'enrichir de formes nouvelles et merveilleuses, son expérience s'élargir, son goût se rectifier et s'affiner. Sur la terre de France qu'il traversa lentement, à petites journées, il lui sembla prendre un plus large contact avec l'âme ancestrale, avec tout ce qu'elle enferme de généreux, d'impérissable, et il y fortifia sa foi et ses espérances patriotiques.

Ce pèlerinage aux sources premières de notre vie nationale et au pays des grands spectacles de la vie artistique et religieuse, termina la formation intellectuelle de l'abbé Casgrain, celle du moins qu'il pouvait ici recevoir à cette époque de sa vie. Désormais il va se livrer, en même temps qu'aux travaux du ministère sacerdotal, aux méditations et aux recherches qui prépareront ses premières oeuvres littéraires. L'éducation familiale, les paysages aimés où s'est épanouie l'enfance, puis la jeunesse, les lectures du collège, les leçons des maîtres, l'exemple séduisant de nos écrivains patriotes, et enfin, les fortes émotions et les enseignements des voyages: toutes ces influences diverses se sont mêlées et comme fondues

ensemble pour former l'historien, le poète, le critique littéraire que fut tour à tour l'abbé Casgrain.

## II

L'histoire fut la première passion littéraire de l'abbé Casgrain. Elle devait, au surplus, déterminer toutes les autres qui plus tard s'éveillèrent en lui, et leur survivre. Il fut avant tout un historien.

Mais l'histoire peut de bien diverses façons solliciter l'esprit, selon les multiples aspects qu'elle présente au regard de celui qui la veut écrire. Il y a dans la vie publique d'une nation de grandes choses accomplies; il y en a aussi des petites. L'histoire est faite des événements considérables, politiques ou militaires, qui bouleversent ou affermissent la société, marquent les étapes principales de son évolution et de ses progrès; elle est faite aussi de ces menus détails dont est remplie la destinée d'un chacun, de ces coutumes, de ces moeurs, de ces habitudes qui donnent aux individus leur physionomie, et aux foyers leur particulière et originale beauté. Celles-là, les grandes choses, se développent sur un théâtre où d'ordinaire l'oeil du citoyen les peut apercevoir dans leur pleine réalité, et l'historien a le devoir d'en écrire le récit impartial et fidèle; celles-ci, les petites, constituent la trame plus ou moins ténue, plus ou moins visible des traditions populaires, et le plus souvent, à mesure que sur elles s'accumulent les années, elles perdent de la netteté de leur contour, elles se déforment, elles se mêlent aux légendes, elles s'enveloppent d'ombre et de mystère, elles se prêtent à tous les caprices de l'imagination et de la poésie.

L'abbé Casgrain avait à choisir entre tous ces objets variés d'un genre littéraire, le plus fécond qui soit. Et l'on devine bien sans peine lesquels devaient tout d'abord retenir et absorber son attention. L'histoire qui remonte le plus loin possible dans le passé pour s'y confondre avec la fiction; l'histoire qui fait revivre les scènes

de la vie familiale, qui raconte les moeurs des bonnes gens, et remet aux lèvres des grand'mères les récits fantastiques ou plaisants dont elles amusent le cerveau des tout petits; l'histoire qui se drape de toutes les couleurs de l'imagination et de la nature: voilà bien celle qui convenait surtout à l'esprit de l'abbé Casgrain, celle qui lui fournirait du moins l'occasion d'exercer tous ces dons brillants que la naissance et l'éducation avaient mis en lui et développés.

Aussi bien, le domaine de nos légendes et de nos traditions populaires était-il jusque-là resté à peu près inexploré. Et l'abbé Casgrain, qui eut toujours le culte de ces choses, le regrettait plus que tout autre. Garneau venait bien de publier une *Histoire* où il s'était appliqué à faire connaître tout notre passé politique et militaire, mais il avait oublié d'introduire le lecteur dans cette vie plus intime de la nation où se trahissent les habitudes et les caractères, où l'on assiste aux tout petits événements qui manifestent aussi bien que les plus grands l'âme du peuple. Il avait consacré de longs chapitres à l'étude des moeurs et coutumes des sauvages; il n'avait pas songé à nous dire assez les moeurs et les coutumes des Canadiens. Garneau comprenait l'histoire comme faisaient encore les professeurs d'il y a cinquante ans: un récit des grandes batailles, des hauts faits, de toutes ces grandes luttes et de toutes ces grandes agitations qui ne sont que la moitié de la vie nationale.

L'abbé Casgrain pensa donc qu'il fallait se hâter de combler cette lacune, et de raconter ce que déjà l'on commençait à oublier. Il voulut être le premier à sonner le réveil des légendes endormies, et c'est à cela que songeait le jeune vicaire de Beauport, quand, pendant les beaux jours d'automne de 1859, il allait promener ses loisirs et ses rêveries tout au bord du fleuve, sur le sable durci de la grève<sup>(1)</sup>. Volontiers, il évoquait alors dans son esprit les luttes que, sur ces plages historiques, s'étaient

---

(1) *Souvenances*, III, 19 et suiv.

livrées le colon français et l'indien farouche; il emplissait son regard de la vision sanglante des massacres dont ces lieux avaient été les témoins; il se rappelait les longues histoires que sa mère racontait le soir aux enfants attentifs quand ils avaient été bons et qu'ils avaient bien prié<sup>(1)</sup>. C'est pendant une de ces courses solitaires et méditatives qu'il commença un jour à crayonner sa première légende, *le Tableau de la Rivière-Ouelle*.

Au mois de janvier 1860, il publiait cette légende, qui devait être suivie de deux autres, *les Pionniers Canadiens* et *la Jongleuse*.

Ces légendes, — comme d'ailleurs toutes les légendes, — sont un mélange de fictions et de réalités, et c'est par là que précisément elles intéressaient l'esprit inventif de l'abbé Casgrain. C'est surtout à la tradition orale que celui-ci voulut les emprunter, comme autrefois les frères Grimm avaient recueilli sur les lèvres des paysans les récits dont ils ont doté leur Allemagne. Certes, l'abbé avait raison puisque nulle part ailleurs que dans les causeries familières les légendes ne se retrouvent plus merveilleuses, plus enrichies de toutes les broderies qu'y ajoutent la bonne foi et la crédulité des vieilles gens. « Les légendes, comme les définissait un jour l'abbé Casgrain, c'est le mirage du passé dans le flot impressionnable de l'imagination populaire<sup>(2)</sup> ». Or, nul flot, assurément, avant qu'il soit fixé par l'effort des écrivains, n'est plus mobile, ni plus capricieux, et ne renvoie en de plus fantastiques images les objets qui s'y reflètent.

Toutefois, l'abbé Casgrain eut soin de donner pour base à ses récits un fond considérable d'histoire. Et telle légende, comme *les Pionniers canadiens*, n'est guère autre chose qu'une page de nos annales, un tableau vrai de la vie des premiers colons de Détroit. Ce sont, d'ailleurs, des études de mœurs que voulait avant tout faire l'abbé

---

(1) *Le Tableau de la Rivière-Ouelle*, Oeuvres, I, 14.

(2) Préface des *Légendes*, Oeuvres, I, 9.

Casgrain, et on le voit bien quand, violentant un peu le cadre ou le plan de sa légende, il y introduit des digressions toutes remplies de la vie canadienne, et auxquelles, pour cela, l'on pardonne de se présenter comme de véritables hors-d'oeuvre.

Voyez, par exemple, cette longue description de la maison canadienne qui occupe tout un chapitre de la légende du *Tableau de la Rivière-Ouelle*. L'auteur oublie un moment son sujet, le groupe de personnages qu'il a fait se rencontrer dans la forêt, pour dessiner sous les yeux du lecteur la maison blanche et proprette qui, sur son coteau, « du haut de son piédestal de gazon, sourit au grand fleuve ». Puis il s'attarde avec complaisance à décrire tout l'intérieur de cette chaumière. Il en donne d'ailleurs une image fidèle et très précise. Il la veut montrer telle qu'elle existait partout dans ce pays au temps de son enfance, et telle que déjà on ne la voit plus dans bon nombre de nos paroisses rurales que le luxe envahit et transforme: si bien que cette page des *Légendes*, comme beaucoup d'autres, devient avec les années un très curieux document historique.

Document historique, encore, pour plus d'un lecteur, que cette scène des *brayeuses* à laquelle nous assistons un jour d'octobre, un jour de *l'été des sauvages*<sup>(1)</sup>. George Sand n'a guère mieux décrit ce que font pendant les tièdes et claires nuits de septembre les broyeurs de chanvre de la campagne berrichonne. L'on croit voir s'élever à la lisière de la forêt, ou entre les arbres du *petit bois*, la fumée bleue qui s'échappe du foyer où l'on chauffe le lin; on croit entendre les rires et les moqueries des femmes quand par malheur la chauffeuse a laissé s'enflammer une gerbe et fait une grillade; et surtout l'on entend encore « le bruit sec et éclatant des *brayes* qui frappent, se relèvent et tombent en cadence au milieu des cris et des joyeux éclats de rire des enfants qui folâtraient sous la colonnade du bocage ».

(1) *La Jongleuse*, Oeuvres, I, 137 et suiv.

Les *Légendes* sont remplies de ces petits tableaux où se trouvent fixés et peints à merveille les menus détails de la vie des gens du peuple, et ces pages sont sans doute les plus belles et les plus durables de toute l'oeuvre. Qu'il s'agisse de décrire les moeurs de la vie coloniale ou de la vie indienne, le costume du chasseur<sup>(1)</sup> ou du guerrier sauvage<sup>(2)</sup>; qu'il s'agisse de bien mettre en lumière la foi et la piété de l'ancien Canadien, du laboureur qui au son de l'*Angelus* se tourne vers l'église paroissiale, ôte son bonnet de laine, et récite avec ses enfants la prière accoutumée<sup>(3)</sup>, c'est toujours le même soin de recueillir avec une religieuse attention tous ces vestiges des antiques traditions qui malheureusement s'effacent ou tendent à disparaître.

Et l'abbé Casgrain employait à ce ministère du souvenir tout le zèle d'un apôtre. Il fut un fervent des vieilles choses, des choses que l'on oublie et des habitudes que l'on délaisse<sup>(4)</sup>. Ce très moderne romantique était à ses heures un archaïsant fanatique. Il ne souffrait pas que l'on discutât l'à-propos de telle ou telle coutume qui s'en allait, de telle autre qu'il aurait voulu voir rétablie, et il mettait à les défendre l'ardeur qu'un jour il employait à chercher le tombeau de Champlain, tout le courage qui lui fit prendre avec Laverdière le pic et la pelle pour retrouver au pied de la falaise de Sillery, sur l'emplacement de la vieille église, la tombe et les ossements du Père Ennemond Massé<sup>(5)</sup>. C'est qu'il estimait que rien n'est à perdre de tout ce qui fut notre histoire, et qu'un peuple n'est fort que dans la mesure où il reste fidèle à ses bonnes traditions. Les vieilles coutumes des ancêtres sont, aussi bien que leurs ossements, le trésor qu'il faut garder avec un soin jaloux. L'on doit voir

---

(1) *La Jongleuse*, Oeuvres, I, 94 - 96.

(2) *Idem*, Oeuvres, I, 96 - 97.

(3) *Idem*, Oeuvres, I, 141.

(4) On se souvient avec quelle joyeuse sympathie l'abbé Casgrain salua la fondation de la *Société du Parler français au Canada*, et l'apparition de son *Bulletin*. Il y défendait avec âpreté les bonnes vieilles expressions des gens du peuple.

(5) *Souvenances*, IV, dernière partie du chap. 32.

dans ces restes, et à travers tous ces éléments de la vie d'autrefois, tout ce qui peut donner à la vie présente son sens véritable, et à l'avenir son orientation légitime. Les frères Grimm s'encourageaient à publier leurs contes en songeant que la plus sûre garantie de prospérité pour une nation était la connaissance et le respect de son passé. N'est-ce pas ce que pensait lui-même, et ce qu'exprimait dans une langue un peu prétentieuse l'abbé Casgrain? « Essayons de réunir en faisceaux les purs rayons de notre matin pour en illuminer les ans qui viennent<sup>(1)</sup> ». C'est donc par l'étude du passé que l'on éclaire et prépare l'avenir, et c'est pour cela que l'abbé Casgrain faisait à cette étude une part si large dans ses *Légendes*.

Au surplus, n'y avait-il pas, dans toutes ces vieilles choses auxquelles il tenait avec passion, une beauté singulière que le recul même des années faisait plus mystérieuse et plus attendrissante? Ne s'échappait-il pas, de toutes ces lointaines traditions et de toutes ces légendes où elles prenaient vie et corps, un charme irrésistible, et ce qu'il a si bien nommé la poésie de l'histoire? L'éducation familiale, et plus tard l'éducation classique de l'abbé Casgrain le rendaient plus que tout autre sensible à cette poésie, et il n'est pas étonnant qu'il ait par tant d'efforts plus ou moins heureux essayé de la faire valoir en son oeuvre.

La poésie de l'histoire, c'était bien pour l'abbé tout ce monde de choses anciennes et aimées des aïeux que l'on n'aperçoit plus guère qu'à travers le voile transparent des souvenirs et des fictions. Ce pouvait être aussi le grandissement héroïque que le temps fait prendre aux personnages, et tous ces artifices dont le poète se sert pour fasciner le lecteur. Aussi imagina-t-il, pour donner davantage à ses récits toutes les allures de l'épopée, des titres apocalyptiques: *Apparition*, *Silhouette*, *Mort*, *Hallucination*, *Le Mirage du lac*, *L'Echo de la montagne*, *Comme un luth d'ivoire*, *L'Orchestre infernal*, etc., etc., que d'un geste superbe il laisse tomber en tête des chapitres, oubliant

(1) Préface des *Légendes*, Oeuvres, I, II.

asurément que c'est à d'autres signes que l'on reconnaît les vrais poèmes, et que ces moyens qu'il emploie ne sauraient remplacer le souffle homérique qu'il n'a pas.

La poésie de l'histoire, ce peut être encore ces paysages merveilleux, ces décors féeriques qui encadrent et mettent en belle lumière les héros. C'est pourquoi, sur les vieilles légendes qu'il raconte, l'abbé Casgrain concentre tout ce que son imagination exubérante, tout ce que la nature canadienne lui pouvaient fournir d'images et de couleurs. La jeunesse et l'inexpérience de l'auteur se montrent ici à découvert, et nulle part l'abbé n'est apparu plus fervent admirateur des aubes blanchissantes et des printemps verdoyants, plus dévot adorateur des soleils d'or, des lunes d'argent, des nuits constellées, des étoiles qu'il compare à des larmes, pleurs d'allégresse que l'éclat du Soleil de justice arrache aux yeux éblouis des bienheureux<sup>(1)</sup>!

Il y a pourtant dans ces pages toutes descriptives, il y a souvent l'indication d'un talent réel qui n'aurait besoin que d'être réglé pour devenir vraiment supérieur; il y a dans certaines peintures de nos paysages canadiens une grande vérité de détails, et une fraîcheur délicieuse de coloris. Il est rare sans doute que l'auteur ne gâte par quelque maladresse un tableau qu'il a voulu trop charger; mais c'est aussi parce qu'il y avait en tout cet étalage une grande richesse d'invention et une variété suffisante de dessins, que les lecteurs de 1860 ont accordé tant d'estime aux *Légendes*. C'est même, nous assure l'auteur devenu un peu plus sage, à ce style chargé de paillettes et de clinquants que ce livre, qu'il estimait le moins digne d'être lu de tous ceux qu'il avait écrits, dut une bonne part du vif succès qu'il obtint.

Pourquoi ce succès, et tous les éloges que les journaux et les revues décernèrent à l'abbé Casgrain<sup>(2)</sup>, ne l'ont-ils pas engagé à continuer d'exploiter le domaine des légendes

---

(1) *Tableau de la Rivière-Ouelle*, Oeuvres, I, 17.

(2) Voir à ce sujet *Souvenances*, III, 24 - 28, 40 - 42.

des? Il est regrettable, croyons-nous, qu'il n'ait pas donné une suite à son premier recueil. Outre que l'imagination si active dont il était doué, et ses tendances à transformer dans le rêve toutes les réalités qu'il apercevait, le rendaient plus propre à ce genre de littérature qu'à celui de la grande histoire, l'abbé Casgrain, auteur de toute une série de contes et de légendes du pays, aurait doté notre jeune littérature d'un travail original et infiniment précieux qui reste toujours à faire.

Mais les recherches auxquelles avait dû se livrer l'abbé pour écrire ses premiers récits l'avaient inévitablement mis en contact avec de plus considérables événements; elles lui avaient aussi peu à peu donné un goût plus vif de la précision et des faits. Une certaine transformation se faisait donc déjà dans son esprit, et c'est pourquoi il songeait maintenant à réaliser d'une autre façon, en donnant à ses compatriotes une série d'études sur la période française de notre histoire, le rêve de sa jeunesse.

En 1864, l'abbé Casgrain publiait donc l'*Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, qu'il avait commencée en 1861. Puis vinrent successivement, avec des intervalles plus ou moins longs, selon les difficultés de l'entreprise et les exigences de la maladie, des *Biographies canadiennes*, l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* (1878), le *Pèlerinage au Pays d'Évangéline* (1885), *Montcalm et Lévis* (1891), *Une seconde Acadie*, (1894), l'*Histoire de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec* (1896), *Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Étrangères en Acadie* (1897), et enfin la publication<sup>(1)</sup> d'une collection très importante de documents se rattachant à l'histoire de nos dernières guerres françaises, manuscrits dont M. le comte de Nicolay, héritier du dernier duc de Lévis, avait bien voulu, sur la demande de l'abbé Casgrain, donner une copie au gouvernement de la province de Québec.

Nous n'avons, certes, pas l'intention d'analyser, ni d'apprécier par le menu ces ouvrages qui constituent

---

(1) Faite pendant les années 1888 - 1895.

l'oeuvre capitale que nous a laissée l'abbé Casgrain. Trop de questions à discuter et à résoudre se poseraient à chaque instant sous notre regard et nous entraîneraient dans des développements que nous ne pouvons nous permettre ici.

Qu'il nous suffise d'observer d'abord que l'auteur de la *Jongleuse* allait pénétrer toute son oeuvre nouvelle de l'esprit, des sentiments qui avaient rempli les *Légendes*. Et, par exemple, comme c'est un beau mouvement patriotique qui le fit écrire celles-ci, c'est le même désir d'être utile à ses concitoyens, et de grandir à leurs yeux la patrie aimée qui l'engagea à préparer et à publier ses autres livres.

Historien patriote! Ces deux mots qualifient très justement l'abbé Casgrain, et ils renferment aussi tout le secret des éloges et des reproches que l'on a pu lui faire. Si nous ne craignons d'écraser ici l'abbé de toute la majesté d'un grand nom classique, nous dirions volontiers que Tite-Live ne fut pas plus que lui enthousiaste admirateur de la grandeur nationale, et ne chercha pas par plus d'efforts à la faire valoir aux yeux de ses contemporains. Nul n'a mieux compris que l'abbé Casgrain tout ce qu'il y eut d'héroïque dans les premiers temps de notre histoire, tout ce qu'il y eut de merveilleusement fécond dans ces sueurs et ce sang versés pour arroser le sol de la Nouvelle-France, et cimenter les assises de notre édifice colonial.

Aussi, comme l'historien de Rome s'est plu à entourer de tous les prestiges de la gloire le berceau du peuple latin et les premiers mouvements de sa vie, ce sont quelques-uns des plus lointains événements de notre passé que l'abbé Casgrain a voulu surtout raconter et faire par tous admirer. « L'origine, le développement et la décadence de l'influence française en Amérique, a-t-il écrit lui-même, offrent une suite de scènes d'une beauté sans rivale dans l'histoire moderne<sup>(1)</sup> ». Et c'est parce que

---

(1) *Francis Parkman*, dans *Oeuvres*, II, 301.

la décadence même et la ruine de cette influence politique coïncidaient avec le grandissement de nos vertus nationales qu'il s'est pieusement attardé dans *Montcalm et Lévis* et dans le *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, à en décrire toutes les péripéties. Quelles luttes plus désespérées, et aussi quelles souffrances plus pitoyables que toutes celles qui ont marqué les jours néfastes de la dispersion acadienne! Et comme avec toutes ces larmes répandues et ces espoirs trompés, il était beau d'écrire l'histoire d'un « peuple aussi étonnant par ses vertus que par ses malheurs »! D'autre part, pouvait-on mettre sous le regard du lecteur canadien des actions plus glorieuses que toutes celles qui furent nos immortelles résistances de 1756-1760? Et de pareils spectacles n'étaient-ils pas bien propres à justifier les enthousiasmes de l'historien?

D'ailleurs, l'établissement des colons dans la Nouvelle-France, la création sur les bords du Saint-Laurent des centres de vie canadienne, et surtout le soin que l'on apporta à les pénétrer de foi religieuse et de vertus, intéressèrent toujours vivement le prêtre qui ne disparaissait jamais derrière l'écrivain. Volontiers, l'abbé Casgrain comparait nos premiers colons à ces Hellènes qui transportaient, aux pays nouveaux où ils allaient fonder leur puissance, ce qui pouvait leur rappeler l'image et aussi la grandeur de la patrie absente: croyances, moeurs, traditions et dieux du foyer. C'est la cité antique qui émigrerait tout entière sur d'autres rivages; c'est aussi la cité chrétienne, telle qu'elle existait alors dans les bonnes provinces de France, que nos pères avaient soin de reconstruire ici et d'asseoir sur la base solide des croyances traditionnelles<sup>(1)</sup>. Et c'est à ce laborieux travail d'édification et d'évangélisation que l'abbé a consacré de si nombreuses pages dans ses histoires de la Mère Marie de l'Incarnation, de l'Hôtel-Dieu de Québec, des Sulpiciens et prêtres des Missions-Etrangères en Acadie, et dans sa monographie d'une *Paroisse canadienne au XVII<sup>e</sup>*

(1) *Souvenances* 1, 28.

*siècle*. Avec quelle pieuse attention s'est-il efforcé surtout de fixer le portrait de notre Thérèse du Canada, de la Mère Catherine de Saint-Augustin, de toutes ces figures de femmes et de missionnaires qui ont entouré comme de la plus douce auréole le berceau de la colonie!

Tout pénétré de la pensée religieuse qui avait inspiré les fondateurs de la nation, il estimait que c'est à la vivacité de notre foi chrétienne qu'est lié tout l'avenir de notre vie nationale. Il identifiait l'une et l'autre, et il expliquait un jour « par un certain manque de fermeté dans ses croyances religieuses » ce fait que Garneau, au moment même où il écrivait son *Histoire du Canada*, désespérait presque de voir le peuple canadien résister plus longtemps aux orages qui s'annonçaient sur tous les points de l'horizon. Il ajoutait en ce style qui lui est propre: « L'Espérance et la Foi sont deux angéliques soeurs, deux filles du ciel, qui, bien mieux que les Grâces antiques, se tiennent par la main<sup>(1)</sup> ».

Faut-il s'étonner maintenant que l'abbé Casgrain se soit parfois montré bien sévère pour ceux qui ne partageaient pas ses admirations politiques ou religieuses! Certes, il ne souffrait guère que l'on méconnût les grandeurs de notre peuple et les sublimités de sa foi. L'on peut dire que ce sont telles fausses assertions ou telles vues trop étroites de Parkman qui lui ont inspiré quelques-unes des meilleures pages du *Pèlerinage au pays d'Évangéline* et de *Montcalm et Lévis*. L'historien américain, auquel l'abbé Casgrain fut lié d'une étroite amitié, et qui a si puissamment contribué par ses ouvrages sur la domination française au Canada à nous faire connaître des Américains, ne pouvait, à cause de certains préjugés de race et aussi à cause de son protestantisme très mêlé de rationalisme sceptique, comprendre toute l'organisation de notre ancien régime, et l'apostolat si utile de nos missionnaires et de notre clergé; d'autre part, des documents incomplets à qui il avait accordé

---

(1) F.-X. Garneau, dans *Oeuvres*, II, 115.

trop de confiance l'avaient empêché d'apercevoir toute la duplicité des Anglais à l'endroit des Acadiens, et l'abbé Casgrain s'employa à rétablir ce qu'il croyait être la vérité.

Il est possible que l'historien de *Montcalm et Lévis* vivement épris du courage héroïque de nos milices canadiennes, ait trop rudement malmené certains officiers français, Bougainville surtout, qui n'avaient pas pour le Canada et les Canadiens l'admiration toujours prête. On le lui a très amèrement reproché<sup>(1)</sup>. Était-ce donc un si grand crime de n'aimer pas notre pays et de trouver ici des moeurs étranges? Les officiers des armées régulières d'Angleterre aussi bien que de France n'ont-ils pas toujours eu quelque mépris pour les milices des colonies? et Bougainville n'a-t-il pas eu seulement le tort de dire tout haut ce qu'autour de lui l'on pensait et disait plus bas? D'autre part, l'abbé Casgrain n'a-t-il pas lui-même jugé avec quelque mauvaise humeur certaines actions et démarches de Bougainville? et n'a-t-il pas été vraiment trop canadien quand il s'est agi de définir et d'apprécier la conduite du gouverneur assez faible que fut souvent M. de Vaudreuil?

Nous ne pouvons résoudre ici ces problèmes un peu complexes. Qu'il nous suffise de déclarer que la sincérité de l'abbé Casgrain, qu'inspire le fond de son oeuvre d'historien, s'est laissée prendre quelquefois aux préjugés de ses affections ou de ses préférences personnelles. Sa passion ou ses enthousiasmes l'ont quelquefois mal servi. Ils l'ont fait malmener quelques textes, et ils l'ont exposé quelquefois à ne voir trop facilement dans les archives qu'il consultait que ce qu'il y voulait trouver.

Cependant, l'abbé Casgrain eut, en général, un grand souci du document qui pouvait donner à son oeuvre une

---

(1) On lira avec intérêt, sur ce sujet, la brochure publiée par M. René de Kérallain sur la *Jeunesse de Bougainville*, Paris, 1896. L'auteur y répond, avec beaucoup de science et aussi beaucoup de passion, aux affirmations de l'abbé Casgrain.

réelle valeur scientifique. Ce n'est pas lui qui aurait pensé comme Pline le Jeune que le principal avantage qu'il y a d'écrire l'histoire du passé, c'est qu'on trouve les recherches toutes faites. Il voulut aller lui-même aux sources; il usa ses yeux à lire les vieux papiers. Malgré la cécité presque complète dont il fut frappé pendant qu'il travaillait à son *Histoire de l'Hôtel-Dieu*, il étudia toujours avec soin, à l'aide d'un secrétaire, les pièces qu'il pouvait rassembler autour d'un sujet choisi. S'il n'eut pas la bonne fortune de pouvoir s'initier sous la direction des maîtres aux plus sûres méthodes historiques, il eut du moins pour le guider dans ses premiers travaux deux amis, deux savants qui jouissaient alors d'une grande autorité, les abbés Ferland et Laverdière. Il s'est plu à raconter lui-même comment ces deux illustres professeurs de l'Université Laval ont exercé sur lui une profonde et salutaire influence<sup>(1)</sup>.

Ajoutons toutefois, encore et pour préciser davantage les lacunes de l'esprit scientifique de l'historien, que l'abbé Casgrain, à cause peut-être d'un certain défaut de formation, et aussi de l'infirmité dont il souffrait et qui lui rendait le travail plus pénible, n'a pas toujours poussé aussi loin qu'il aurait dû faire les longues et patientes recherches. Et ceci est manifeste dans l'édition qu'il nous a donnée des manuscrits que lui confia M. le comte de Nicolay. Cette édition n'est pas très satisfaisante pour l'ordre qui n'y est pas assez rigoureusement établi, et les annotations surtout qui y sont trop pauvres ou trop rares.

Au reste, on le soupçonne bien, ce n'est pas dans les travaux d'érudition que devait triompher le talent de l'abbé Casgrain. C'est plutôt dans la peinture des grandes scènes de l'histoire qu'il avait à reconstituer, et dans l'art de donner aux hommes et aux choses qu'il faisait surgir du passé lointain une vie nouvelle, que pouvait le mieux s'exercer l'imagination si brillante qui fut la faculté maîtresse de cet historien.

---

(1) *Souvenances*, III, 39 - 40; IV, 26 - 43.

Aussi, l'abbé Casgrain a-t-il mis à écrire les oeuvres dont nous venons de parler tout l'entrain, tout le mouvement et toute la jeunesse d'esprit que l'on avait d'abord aperçus dans les *Légendes*. Et c'est cette vie circulante et débordante qui fait que l'on lit toujours avec le plus vif intérêt ces livres d'histoire. L'écrivain se plaît encore à émailler de fleurs ses récits, et il manque rarement l'occasion d'en faire voir toutes les nuances, parfois un peu vieilles. Souvent les couleurs sont distribuées avec trop de profusion sur les tableaux que l'artiste a voulu peindre, et inévitablement on se souvient, en les voyant passer sous le regard, de l'auteur de la *Jongleuse*.

Pourtant, il n'est que juste d'observer que le talent et l'imagination de l'abbé Casgrain se sont singulièrement modifiés au cours de ses études historiques. Et si l'on aperçoit très nettement toutes les intempérances de la première heure dans l'*Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, l'on constate bientôt, dans les oeuvres qui suivent, comme un apaisement des facultés sensibles, et cette relative sobriété dont Camille Doucet félicitait à l'Académie française l'auteur du *Pèlerinage au pays d'Évangéline*<sup>(1)</sup>.

Mais, jusque dans ses derniers ouvrages, l'abbé Casgrain conservera toujours ce don inestimable de communiquer une flamme de vie à tout ce qu'il touche, d'animer ses récits, de les faire rapides, de leur donner du relief ou de la perspective, et de les éclairer du rayon de la poésie. Par quoi, d'ailleurs, il ressemble étonnamment à son ami Parkman, dont il admirait le style si souple et si chatoyant; par quoi aussi on le pourrait facilement rattacher, sans trop y insister cependant, à l'école de Thierry.

Salluste se plaisait à choisir dans l'histoire de son pays quelques épisodes, quelques drames qu'il savait habilement découper pour en composer les merveilleux tableaux que sa plume d'artiste a si ingénieusement dessinés et caressés. Il estimait, avec Cicéron, que l'histoire

---

(1) *Souvenances*, III, 26.

doit être avant tout une oeuvre d'art. L'abbé Casgrain n'était pas éloigné de penser comme l'auteur de *Jugurtha*. Et s'il a emprunté la plupart de ses sujets à la période française de notre vie nationale, c'est qu'elle lui apparaissait sans doute plus propre à tous les enchantements du rêve et de la poésie. N'est-ce pas lui qui, comparant un jour ces deux colonies anglaise et française qui avant 1760 ont si longtemps rivalisé en Amérique, écrivait :

« Chacune de ces deux colonies avait sa force; chacune avait sa faiblesse . . . L'histoire de la première est l'inventaire d'un riche marchand; celle de la seconde est la légende d'un soldat blessé. L'une possède le réel, l'autre l'idéal; l'une est le prosaïsme, l'autre la poésie<sup>(1)</sup> ».

C'est pour faire rayonner bien loin cet idéal et pour faire briller cette poésie, que l'abbé Casgrain a écrit les livres qu'il nous a laissés. Ceci nous explique assez pourquoi l'auteur a toujours voulu mettre dans son oeuvre toutes les ressources de sa jeune imagination, pourquoi il y a mis parfois trop d'éloquence, et pourquoi enfin, dans un siècle où l'histoire est devenue avant tout une science, elle est bien restée pour l'abbé Casgrain l'*opus oratorium* des anciens.

### III

L'abbé Casgrain aimait trop la poésie, où qu'elle se trouve et qu'on la rencontre, dans la nature ou dans les livres, pour qu'il ne fût pas un jour tenté d'écrire des vers. Il avait trop souvent jeté sur de la prose la parure brillante et un peu bariolée de ses métaphores et de ses images, pour qu'il n'essayât pas une fois d'en décorer quelques hémistiches. L'auteur des *Légendes* fut donc poète à ses heures, à quelques heures seulement de sa vie, et qui laissèrent dans la mémoire de

---

(1) *Francis Parkman*, dans *Oeuvres*, II, 303.

l'homme et du prêtre la trace de bien douloureux, mais chers souvenirs.

C'était pendant l'année 1869. Le mal d'yeux dont l'abbé souffrait depuis quelques années, mal qu'il avait contracté en travaillant à son *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, et beaucoup aggravé en préparant l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, avait pris au retour d'un voyage qu'il fit en Europe, en 1867, des proportions alarmantes. L'historien fut obligé de renoncer quelque temps à ses études, à son ministère sacerdotal, et il quitta le presbytère de la Haute-Ville pour aller s'enfermer au manoir d'Airvault, à la Rivière-Ouelle. « La fatigue et l'irritabilité de sa vue avaient fini par produire une congestion de la rétine qui lui causa pendant plusieurs mois d'intolérables douleurs. Le moindre rayon de lumière était comme un dard qu'on lui eût enfoncé dans les yeux », et le pauvre malade en fut donc réduit à cette extrémité de passer ses journées dans le salon familial transformé en chambre obscure<sup>(1)</sup>.

On s'imagine facilement combien cette réclusion devait peser à une nature aussi active que l'était celle de l'abbé Casgrain. Le pieux dévouement de sa mère, l'affection tendre d'une soeur que nous avons souvent retrouvée aussi assidue et aussi compatissante près du frère devenu vieux et aveugle, contribuaient sans doute à soulager sa souffrance et à lui faire paraître moins longues les heures d'isolement; des amis intimes, Letellier de St-Just, le docteur Têtu, venaient aussi causer avec le malade qui avait, malgré tout, conservé la confiance et la gaieté de sa jeunesse, et les journées lui semblaient alors mieux remplies et moins obscures. D'autre part, ce prêtre comprit bien vite quelle action bienfaisante peut exercer sur nos vies la bonne souffrance, et il accepta sans hésiter, il embrassa, avec une résignation courageuse qui ne se démentit jamais, la croix qu'il devait si longtemps porter.

---

(1) *Souvenances*, IV, 2 et 3.



Grands ormes du jardin, ombreuses avenues  
 Que tant de fois,  
 Durant cet âge d'or, mes pas ont parcourues;  
 Céleste voix  
 Des zéphyr, des oiseaux cachés parmi les roses  
 Ou dans les lis,  
 Me disiez-vous alors les merveilleuses choses  
 Du Paradis?

Assis à un bout du sofa, dans cette demi-obscurité du salon où il fut longtemps obligé de vivre, le pauvre malade levait souvent son regard vers le portrait de son père qui était attaché au mur; il aimait à voir se dessiner dans l'ombre la figure « calme, mais austère » du cher disparu, et sa piété lui fit dicter à sa mémoire, à laquelle il confiait alors toutes ses compositions, quelques couplets qui sont, de toutes les poésies qu'il écrivit, celle qu'il se plaisait davantage à réciter.

Il est là dans son cadre, au vieux mur suspendu,  
 Le front large et pensif, l'air calme, mais austère,  
 Le regard plein de feu dans l'espace perdu;  
 Toujours je l'ai vu là, le portrait de mon père.

Quand l'ombre de la nuit descend sur le manoir,  
 Que tout devient obscur au salon solitaire,  
 Un rayon toujours brille et paraît se mouvoir;  
 C'est l'oeil étincelant du portrait de mon père.

Mais le poète ne pouvait oublier qu'il avait été l'historien de nos légendes et des périlleuses aventures de nos premiers colons. Il voulut donc célébrer maintenant tant de choses et de héros obscurs; il en fit le sujet et le thème de nouvelles strophes, et son vers se remplit alors des moeurs de la vie canadienne. Secouant un moment la mélancolie des effusions lyriques, et le prenant sur un mode plus vif et plus léger, il entonna la chanson du *Canotier*, et celle du *Coureur des bois*. Crémazie avait déjà donné le ton de ces gais refrains dans une pièce intitulée *Le Chant des voyageurs*:

A nous les bois et leurs mystères,  
 Qui pour nous n'ont plus de secret!  
 A nous le fleuve aux ondes claires  
 Où se reflète la forêt!

Casgrain, avec un peu moins de mouvement et d'entrain, met aux lèvres de ces rudes promeneurs des accents où passe leur vie errante et vagabonde, où s'exprime leur fidélité au léger canot d'écorce, au fleuve, aux grands bois.

Le canotier décrit ainsi sa frêle et très agile petite barque:

Ses flancs sont faits d'écorces fines  
Que je prends sur le bouleau blanc;  
Les coutures sont de racines,  
Et les avirons de bois franc.

Avec elle il veut vivre, et sous elle dormir le sommeil de la mort:

Quand viendra mon dernier voyage,  
Si je ne meurs au fond du flot,  
Sur ma fosse, près du rivage,  
Vous renverserez mon canot.

Voulez-vous d'ailleurs, savoir la vie très simple du coureur des bois?

Là-bas, au fond de la prairie,  
Les buffles paissent par troupeaux;  
Pour mon vêtement, pour ma vie  
Je n'ai qu'à choisir les plus beaux.

Quand la neige des bois s'amasse,  
Qu'on enfonce jusqu'au genou,  
Je prends mes raquettes, je chasse  
L'original et le caribou.

Lorsque l'ombre du soir arrive,  
Je me fais un lit de sapin.  
Couché près de la flamme vive  
Je rêve et dors jusqu'au matin.

Nous signalerons enfin, parmi les neuf pièces de vers qui sont toute l'oeuvre poétique de l'abbé Casgrain, et que l'auteur a réunies dans un recueil qu'il intitula *les Miettes*, sa traduction du poème de Byron, *le Prisonnier de Chillon*. C'est un martyr de la liberté politique du petit

peuple d'Helvétie que le poète anglais met en scène. Bonnivard raconte ses souffrances et toutes les angoisses qui l'ont torturé au fond de son cachot où le tenait enchaîné, en son château de Chillon, un duc de Savoie. L'abbé Casgrain a essayé de faire passer dans les vers français toute l'émotion tragique, et toute la forte précision du poème original. Cette traduction est datée de 1871, et c'est, à coup sûr, le plus grand effort de versification qu'ait fait notre abbé. Mais cette pièce, comme toutes les autres qui l'avaient précédée, renferme, à côté de très beaux vers, des passages assez nombreux où le souffle est bien court, et les couleurs bien ternes. L'inspiration qui anime le poète ne se soutient pas.

Au reste, si nous nous sommes un instant arrêté sur cette partie de l'oeuvre de l'abbé Casgrain, c'est moins à cause de son mérite artistique que pour signaler une fois pour toutes quelques pages que l'on ignore assez généralement, et qu'il y aurait injustice à oublier tout à fait. Ce n'est pas, croyons-nous, ce ne sera jamais dans les vers de l'abbé Casgrain qu'il faudra surtout étudier sa poésie. C'est dans la prose que l'abbé a versé le plus de lyrisme, et le plus prodigué de couleurs et d'images indiscretes. La poésie de l'abbé Casgrain ne pouvait, en effet, souffrir qu'on la réglât. Elle ressemblait à ces cascades et à ces torrents qui avaient tant réjoui le jeune touriste du Saguenay. Les exigences du vers déconcertaient donc cette force indomptée, et ce n'est que dans la phrase libre du prosateur que le flot sacré pouvait à son aise circuler, tout envahir, tout imprégner de son pénétrant parfum, et parfois aussi tout gâter.

L'abbé Casgrain ne fut pas, et d'ailleurs ne se piqua jamais d'être un grand poète; en revanche, il pensa bien et il voulut très consciemment devenir, pour nos écrivains canadiens, un aviseur judicieux; et, assurément, après son oeuvre d'historien, il n'en est pas dans sa carrière qui soit plus considérable que son oeuvre de critique littéraire.

Si d'ailleurs l'abbé Casgrain s'arrogea volontiers la tâche plutôt agréable, quoique souvent dangereuse, de juger les livres et les esprits, et de distribuer tour à tour à nos auteurs canadiens l'éloge et le blâme, c'est pour deux ou trois raisons sans doute. Le succès considérable et inespéré qu'avaient obtenu auprès de ses compatriotes ses premières études de légende et d'histoire, le plaçait d'emblée au premier rang des écrivains de son temps. Il recevait donc de cette situation littéraire une autorité, et comme un prestige qui lui permettaient de se constituer juge et critique. D'autre part, l'abbé Casgrain a toujours aimé répandre autour de lui des idées et des conseils. Il eut la passion de l'enseignement, et pour mieux dire, la passion de la direction intellectuelle. Un désir très vif et très noble, qui est celui de faire rayonner sa pensée et son influence, le pressait sans cesse de parler ou d'écrire. Il lui plaisait singulièrement d'exprimer sur toutes choses et sur autrui son propre sentiment, et de laisser déborder en d'autres âmes le trop-plein de la sienne. Or, précisément, la critique littéraire, quand elle est loyale et sincère, est un enseignement, et de toutes les formes de l'enseignement l'une des plus efficaces, et de celles qui peuvent le mieux séduire et engager l'esprit; elle disperse aux quatre vents de la publicité des jugements et des doctrines que l'on croit bon et utile de semer en la conscience des autres. Enseigner par la plume devient donc facilement un besoin pour celui qui est né professeur, et l'abbé Casgrain, que la mauvaise santé avait fait descendre de sa chaire, voulut continuer au journal et dans la revue le ministère qu'il ne pouvait autrement remplir.

Au reste, l'abbé Casgrain commençait son métier d'écrivain à une époque où Québec était devenue le centre d'un mouvement littéraire fort considérable, et l'un des plus curieux de tous ceux qui constituent les premières étapes de l'histoire de la littérature canadienne. Il importait, pour mener à bien l'oeuvre entreprise, et pour que les auteurs tendissent toujours vers

une perfection plus grande, que la critique vigilante signalât leurs qualités ou leurs défauts, encourageât tous les efforts, et détruisît toutes les dangereuses illusions.

L'abbé a lui-même et souvent raconté en quel état se trouvaient, vers l'année 1860, nos lettres canadiennes, et comment il fallait qu'en un tel milieu naquît une sage et courageuse critique. C'est jusqu'à 1840 qu'il fait remonter l'origine de l'activité littéraire qui aboutit à ce mouvement de 1860. L'Acte d'Union des deux Canadas ne fut donc pas étranger à ce développement de nos forces intellectuelles, s'il est vrai que ce fut précisément pour s'affirmer avec une autorité plus grande en face des Anglais, oppresseurs et dédaigneux, que l'on voulut constituer au plus tôt, ou fortifier par tant d'efforts, une littérature nationale.

Cet Acte de haine fit se grouper ensemble, et en rangs serrés, tous ceux qui avaient alors des idées, et une parole ou une plume pour les traduire et les répandre. Ils organisèrent donc ce mouvement de pacifique réaction où se pouvait exprimer toute la vitalité de l'âme canadienne; ils y travaillèrent avec l'entrain et toute l'allégresse des tâches patriotiques. Les publicistes, les poètes et les historiens méditaient et écrivaient dans le silence des cabinets d'étude, pendant que les députés bataillaient à la tribune. Chaque jour ils sentaient s'affirmer en eux et autour d'eux des énergies nouvelles; et le zèle et l'enthousiasme furent à leur comble quand notre très grand Lafontaine — le plus grand peut-être de nos hommes politiques, et qui aurait mérité bien mieux qu'un groupe d'Indiens d'être coulé en bronze et mis en pleine lumière sur la place de notre Chambre des députés, — eut achevé à notre profit la conquête si laborieuse du gouvernement responsable. C'est l'époque où Parent, Garneau, Ferland, Crémazie, Taché, Gérin-Lajoie, Holmes, unissent leurs forces et leurs talents pour produire quelques-unes des plus belles oeuvres que l'on ait ici écrites.

En 1860, la plupart de ces travailleurs étaient encore en pleine vie. Bientôt se joignirent à eux de nouveaux artisans de notre fortune littéraire, et l'on projeta d'élargir encore et de fortifier le mouvement d'études qui emportait tous ces esprits. On se concertait, et l'on se rencontrait alors par petits groupes de trois ou quatre, un peu au hasard des circonstances, tantôt à la bibliothèque du Parlement, autour du bureau de Gérin-Lajoie, tantôt rue Buade, au *Courrier du Canada*, tantôt au presbytère, à la chambre de M. Casgrain, et tantôt enfin, et le plus souvent, dans la librairie de ce pauvre Crémazie, rue de la Fabrique. C'est ici surtout, dans une sorte d'arrière-boutique mal éclairée par une petite fenêtre percée du côté de la cour, que l'on se réunissait volontiers autour du poète, parmi les bouquins de tous âges et de toutes formes qui encombraient négligemment le cénacle (1). On y discutait toutes questions, et l'on y devisait de l'avenir de notre littérature. De ces causeries, de ces échanges de vues et d'idées, de ces espoirs confondus et agrandis sortit un jour et bientôt le projet de lancer une revue qui mettrait en relation avec le grand public ces travailleurs, stimulerait de nouvelles ardeurs, et intéresserait à nos lettres et à notre histoire les lecteurs canadiens. Le docteur LaRue, Joseph-Charles Taché et l'abbé Casgrain tentèrent la réalisation de ce projet, et dès le mois de février 1861, les *Soirées canadiennes* étaient fondées. Le succès fut grand, et les recettes si considérables qu'une querelle survint entre l'éditeur et les directeurs (2). Taché prit pour Brosseau, l'éditeur, et se sépara de ses collègues, qui allèrent, coin des rues Desjardins et Sainte-Anne, faire imprimer, au mois de janvier 1863, une nouvelle revue, le *Foyer canadien*. Le mot de Charles Nodier

---

(1) *Souvenances*, III, 42 - 44; *Oeuvres de Crémazie*, préface, 9 - 12.

(2) Les directeurs et les collaborateurs, désintéressés jusqu'à fournir gratuitement la copie et jusqu'à payer eux-mêmes chaque année le prix de leur abonnement, auraient voulu consacrer les surplus à développer leur œuvre, et à augmenter le nombre des livraisons. L'éditeur se récria par la voix de Taché, et voulut garder pour lui les bénéfices, très maigres à son avis, d'une revue qu'il imprimait à ses risques et périls. M. Taché, au nom de la maison Brosseau, écrivit un long et très vif mémoire qui fut répandu dans le public et auquel répondit avec non moins de vivacité le docteur LaRue.

qui servait d'épigraphe aux *Soirées canadiennes*: « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées », fit éclore, en ce temps-là, et fleurir tout un bouquet de légendes et de contes populaires qui donnèrent aux deux recueils ce parfum du terroir qu'aujourd'hui, en ces feuilles un peu vieilles, l'on se plaît encore à respirer. Bref! l'enthousiasme que soulevaient tant d'efforts généreux ne pouvait guère monter plus haut, et cela devait bien durer trois ou quatre ans, après quoi l'on vit — *res non miranda* — disparaître l'un après l'autre les *Soirées* et le *Foyer*<sup>(1)</sup>.

Mais le mouvement que ces deux périodiques avaient imprimé aux lettres canadiennes devait plus longtemps durer, et avec des chances variées de progrès et de succès. Il importait seulement d'en favoriser par tous les moyens, et d'en assurer l'heureux prolongement. La critique littéraire parut à plusieurs esprits l'un des stimulants les plus énergiques et les plus sûrs dont on pourrait sans cesse ranimer l'ardeur des écrivains. Et l'abbé Casgrain, qui ne fut jamais le moins enthousiaste de ses contemporains, et qui se sentait à ce moment-là, avec des sollicitudes et des joies profondes, devenir père de la littérature canadienne, entreprit de créer hardiment ce que Crémazie, qui l'en félicitait, appelait « la vraie critique ».

C'est au mois de janvier 1866, dans le *Foyer canadien* lui-même — qui, présentant sans doute sa fin prochaine, était tout à coup devenu gros de quatre-vingt-seize pages, au lieu de trente-deux, — que l'abbé Casgrain inaugura la série de ses études critiques. Son article sur le *Mouvement littéraire au Canada* couvrait trente et une pages du recueil. Comme l'indique suffisamment le titre même de ce premier travail, l'auteur se contentait d'ouvrir sous le regard du lecteur quelques aperçus généraux, et d'esquisser à grands traits la situation de notre littérature canadienne. Après avoir dit quelles causes avaient ici

---

(1) Les *Soirées Canadiennes* cessèrent de paraître à la fin de l'année 1865, et le *Foyer canadien* à la fin de l'année 1866.

déterminé la renaissance des lettres, et salué en Garneau et Crémazie les initiateurs et les modèles dont l'influence éveillait les jeunes ambitions, il traçait à la critique, qui doit guider et secourir les talents, les règles dont il faut qu'elle ne s'écarte pas, et il définissait les caractères essentiels qui devraient distinguer entre toutes notre littérature nationale.

« Si, comme cela est incontestable, écrit-il, la littérature est le reflet des moeurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation, si elle garde aussi l'empreinte des lieux, des divers aspects de la nature, des sites, des perspectives, des horizons, la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélicatrice comme nos missionnaires, généreuse comme nos martyrs, énergique et persévérante comme nos pionniers d'autrefois; et en même temps elle sera largement découpée, comme nos vastes fleuves, nos larges horizons, notre grandiose nature, mystérieuse comme les échos de nos immenses et impénétrables forêts, comme les éclairs de nos aurores boréales, mélancolique comme nos pâles soirs d'automne enveloppés d'ombres vaporeuses, comme l'azur profond, un peu sévère de notre ciel, chaste et pure comme le manteau virginal de nos longs hivers. »

Voilà donc en quel sens il voulait que se développât notre littérature, et sous cette phraséologie un peu creuse, il n'est pas difficile de découvrir que l'abbé Casgrain souhaitait pour nous une littérature qui fut essentiellement croyante et canadienne. Il n'a pas jugé bon d'y insister, puisque aussi bien toute son oeuvre, et celle qu'il avait accomplie déjà, et celle qu'il se proposait de réaliser, devait être le commentaire logique et très éloquent de cette théorie.

L'abbé Casgrain s'est plus attardé à préciser les lois de la critique, et si encore, à ce propos il ne présente aucune doctrine qui soit bien originale, ce lui est, du moins, un grand mérite d'avoir compris de quel esprit doivent être animés nos Boileaux.

« La critique, dit-il, a un double écueil, également dangereux, également fatal, à éviter. D'un côté, une fade flatterie, des éloges prodigués sans discernement, la plupart du temps dans le but de se débarrasser du fardeau d'une critique sérieuse, et qui peuvent perdre les plus beaux talents en les enivrant par de faciles succès. D'un autre côté, le persiflage, qui n'est qu'une forme de l'impuissance, et qui peut jeter le découragement dans certaines intelligences d'autant plus faciles à froisser qu'elles ont toujours le défaut de leurs qualités, une sensibilité exquise inhérente à leur talent . . .

« Une étude attentive, un examen sérieux des ouvrages qui surgissent, de sobres encouragements, mêlés de conseils graves, telles sont les qualités d'une saine critique, propre, à la fois, à fortifier le talent et à le diriger, à réprimer ses excès et à favoriser son essor.»

De cette critique judicieuse et utile, P.-J.-O. Chauveau se faisait déjà dans son *Journal de l'Instruction publique* l'organe bienveillant, et l'abbé Casgrain s'empressait de signaler à ses lecteurs un aussi bel exemple. Il se plaisait à opposer « ce censeur éclairé » à tant d'autres qu'il y avait ici, délicats mais dédaigneux, qui réservaient tous leurs applaudissements pour ce qui se publiait en France, et méprisaient volontiers, par des parallèles injustes, nos meilleures oeuvres canadiennes.

Vouloir, en effet, que nos écrivains s'élèvent tout d'un coup jusqu'au niveau des meilleurs écrivains français, c'est simplement chimère; et attendre pour les lire et les encourager qu'ils aient réalisé cet idéal, c'est antipatriotisme. La perfection de notre littérature ne pourra jamais que correspondre au degré de notre culture intellectuelle, et puisque pour nous tous, et à raison précisément de notre jeunesse comme peuple, et des préoccupations ou des nonchalances qui nous dépriment, et aussi des imperfections de notre enseignement, ce degré est bien au-dessous de celui où s'est établi depuis longtemps l'esprit français, nous ne pouvons exiger que nos écrivains riva-

lisent dès maintenant avec les écrivains de France. Ils en sont empêchés le plus souvent par toutes les circonstances de milieu, d'influence et de formation dont ils sont les victimes bien plutôt que les maîtres, et la critique qui ne saurait pas faire la part de tous ces accidents de notre vie littéraire serait aussi peu clairvoyante que maladroite.

D'autre part, il ne faut pas, sous prétexte de bienveillance, fermer les yeux sur les défauts d'autrui, et faire croire aux auteurs, par des louanges excessives, qu'ils ont atteint la perfection de leur genre.

« Le temps est passé des panégyriques littéraires, écrit plus tard, en 1872, l'abbé Casgrain, qui reprenait ce jour-là les idées qu'il avait exprimées six ans auparavant. Ces ménagements, ces critiques à l'eau de rose qui avaient leur utilité, qui étaient même nécessaires il y a quelques années, quand les lettres canadiennes étaient à leur début, seraient fatals aujourd'hui. Ils n'auraient pour effet que d'endormir nos hommes de lettres dans une fausse sécurité, de les faire reposer sur des lauriers éphémères trop facilement conquis; tandis qu'une vigoureuse critique qui signalerait bravement leurs faiblesses aussi bien que leurs qualités, stimulerait leur ardeur, épurerait leur goût, élargirait leurs idées, en éclairant le jugement des lecteurs<sup>(1)</sup> ».

On ne saurait mieux raisonner des choses, ni mieux dire. Les éloges indiscrets dont on accable le mérite sont aussi funestes aux écrivains que le peut être la critique mesquine, étroite, visiblement malveillante. Et il était bon que l'on posât dès le commencement d'aussi sages principes. Les peuples jeunes ont, comme les jeunes personnes, l'admiration aussi prompte et aussi démesurée que vives et impitoyables deviennent leurs jalousies: et l'on peut constater souvent encore en cette province que nous n'avons pas dépassé l'âge des jeunes peuples.

---

(1) Cf. *Critique littéraire*, 1re livraison, p. 9 - 10, chez Darveau, 1872.

ples, ni non plus tout à fait renoncé aux habitudes des personnes qui sont jeunes.

L'abbé Casgrain avait donc tracé d'une main sûre les lois essentielles de la critique littéraire au Canada. Crémazie, qui n'avait pas sur l'avenir de notre littérature nationale les belles illusions et les faciles emballlements de son ami, écrivit de Paris, où le poète exilé devenait un peu pessimiste, pour dire à l'abbé combien son article l'avait réjoui et consolé. Convaincu, ou à peu près persuadé qu'une littérature serait ici impossible aussi longtemps que notre société dirigeante serait composée d'épiciers, c'est-à-dire de gens qui sont incapables de s'élever au-dessus de leur besogne quotidienne, politiques, avocats, médecins, notaires et professeurs qui ne veulent acquérir d'autre savoir que celui qui est nécessaire pour faire leur métier ou gagner leur vie, et qui n'ont pas même l'instinct ou la volonté d'encourager de leurs deniers ceux qui travaillent, Crémazie estimait pourtant que la critique littéraire, telle que la concevait l'abbé Casgrain, pouvait très efficacement contribuer à orienter et affermir notre république littéraire de Québec. Il exhortait aussi l'abbé Casgrain à donner lui-même, après les préceptes, l'exemple, à continuer son « travail plus en détail, en louant ce qui est beau et flagellant ce qui est mauvais ». Il voulait bien ajouter: « Personne n'est mieux doué que vous pour créer au Canada la critique littéraire<sup>(1)</sup> ». L'abbé Casgrain, qui n'aurait pu résister à de si flatteuses et engageantes invitations, sut prévenir les désirs du poète et du public, et dès le mois de février 1866, paraissait dans le *Foyer canadien* une très longue étude sur Garneau qui venait de mourir, et dont la patrie canadienne portait si justement le deuil.

L'oeuvre critique de l'abbé Casgrain est contenue à peu près tout entière dans quelques autres articles et bio-

---

(1) Voir les deux lettres de Crémazie à l'abbé Casgrain, qui sont datées de 1866. Elles comptent parmi les plus intéressantes qu'il ait écrites, et l'on y peut voir et étudier quelques-unes des principales doctrines littéraires de ce poète malheureux. On trouvera ces lettres dans l'étude qui sert de préface aux *Oeuvres de Crémazie*.

graphies qu'il écrivit au fur et à mesure qu'il en avait l'occasion, et comme pour se reposer de ses grands travaux d'histoire: *Biographie de M. de Gaspé*, 1871; *Silhouettes littéraires*, publiées en collaboration avec Joseph Marmette, sous le pseudonyme de Placide Lépine, 1872; *Critique littéraire*, 1<sup>ère</sup> livraison, *Chauveau*, petit travail qui devait servir d'introduction à une série d'études dont l'auteur n'a donné que la première, 1872; *Biographie de Crémazie*, 1881; *Notre passé littéraire et nos deux historiens*, 1882, étude présentée et lue dans une séance de la Société royale du Canada, que venait de fonder le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada; *Etude sur Angéline de Montbrun, par Laure Conan*, 1883; *Biographie de Gérin-Lajoie*, 1884; *Biographie de Francis Parkman*, écrite d'abord en 1872, revue et augmentée en 1885.

Pas plus dans ses études que dans l'article-programme qu'il publiait en 1866, l'abbé Casgrain n'a émis un grand nombre d'idées littéraires. Il essaie pourtant de rattacher sa manière à celle que Sainte-Beuve avait fondée et tant illustrée en France. Il n'entreprend pas d'apprécier les livres en les rapprochant seulement de ces lois, de ces principes théoriques qui constituent tout le code de la critique classique et tous ses moyens de juger, mais il cherche encore dans la vie des auteurs et dans toutes les circonstances qui entourent de leur influence les esprits et les oeuvres, l'explication de leurs travaux. Remarquons pourtant que, là aussi, ses observations ne sont pas toujours assez pénétrantes, et qu'il ne tire pas de la biographie qu'il esquisse tout ce que la critique en pourrait recevoir. Il raconte souvent les faits pour le seul plaisir de les raconter, sans marquer suffisamment quels rapports ils soutiennent avec l'oeuvre littéraire; il s'expose ainsi à faire entrer dans son étude une foule de choses qui n'y paraissent pas nécessaires, qui constituent donc des longueurs, des bavardages ou des hors-d'oeuvre, à moins qu'elles ne soient plutôt le fait d'un biographe qui veut dire de son personnage tout ce qu'il en sait. Aussi bien, convient-il d'observer qu'en

l'abbé Casgrain l'historien absorbe souvent le critique, à moins qu'il ne soit plus juste d'affirmer que l'écrivain se dédouble et devient tour à tour, selon qu'il lui agrée, historien et critique. Et c'est sans doute ce qu'il faut retenir quand on lit les longues biographies qu'il a si complaisamment écrites de ses amis de Gaspé, Crémazie, Gérin-Lajoie, Parkman. Ce sont des études historiques qu'il veut faire en même temps que des études littéraires, et, dès lors qu'on le prend ainsi, l'on pardonne à l'auteur, qui serait vite épuisé s'il se renfermait dans le rôle du critique, de chercher ailleurs, dans les détails de la vie, dans les anecdotes, dans ces citations trop copieuses qui dispensent toujours celui qui écrit ou qui parle de penser par lui-même, tous les éléments de son travail.

A la vérité, il manquait à l'abbé Casgrain, pour qu'il devînt un critique littéraire au sens strict et complet de ce mot, une science assez étendue de l'histoire des littératures classiques, un certain entraînement dans l'examen et la discussion des textes, une pratique suffisante des doctrines littéraires. Il faut connaître avec quelque précision l'histoire de l'esprit humain, tel qu'il apparaît à travers les oeuvres qui sont les manifestations successives de sa force et de sa vie, il faut aussi bien connaître les lois constitutives des genres littéraires et les conditions de leurs développements et de leurs évolutions pour avoir quelque chance d'exceller dans la critique: et ce sont des études auxquelles l'abbé Casgrain n'eut ni l'occasion, ni peut-être le temps de suffisamment s'appliquer. Aussi, y eut-il toujours quelque chose de superficiel, et qui rappelait volontiers le jeune rhétoricien, dans ses appréciations et ses jugements littéraires. Comme beaucoup de gens qui font consister la littérature surtout dans l'art de construire des périodes, et qui définissent le littérateur par ce don et cette facilité qu'il peut avoir de jouer avec les mots et les phrases, il attachait lui-même une importance souveraine aux effets de composition et de style, et c'est à ces parties secondaires d'une oeuvre qu'il s'arrêtait le plus volontiers. Il décrète que cela est

beau, ou que cela est faible, il cite abondamment pour que le lecteur le constate lui-même, et il ne se soucie pas assez d'introduire dans ses conclusions quelques idées générales qui les pourraient élargir et féconder. Qu'on lise cette étude sur Chauveau, que l'abbé fait précéder d'une introduction où il annonce modestement son dessein de donner désormais aux lecteurs canadiens des modèles de véritable critique, et l'on sera déçu de voir à quoi, et à quel très petit nombre d'idées substantielles se peuvent réduire toutes ces pages.

Que si, d'ailleurs, l'abbé Casgrain ne peut ouvrir à sa critique des horizons assez larges, ni non plus assez pénétrer ses études littéraires des principes dont se déduit la philosophie des choses, il n'en reste pas moins certain qu'il fait souvent preuve en ses jugements d'une grande finesse et délicatesse d'esprit. Il a le sentiment vif de la beauté; il l'aperçoit, il la retient, il s'y abandonne, il s'enivre de sa vision splendide, et il trouve pour exprimer sa joie et ses transports des phrases très jolies où passe tout entière l'âme vibrante de l'artiste. Voyez, par exemple, cette étude sur *Angéline de Montbrun*, qui est, à coup sûr, une de celles où se révèle le mieux l'exquise sensibilité du critique. L'abbé Casgrain a fait une appréciation très aimable et très juste de cette oeuvre, et de la femme travailleuse, si bonne, d'une tendresse très douce, et d'un esprit si distingué, qui l'a écrite. Fauvette ou papillon, comme il l'appelle, Laure Conan ne pouvait trouver une âme qui comprît mieux la sienne, qui renvoyât son chant mélancolique en de plus fidèles échos, ou qui vît avec plus d'émotion trembler à sa paupière les larmes que la souffrance y faisait monter.

L'abbé Casgrain s'est efforcé, d'ailleurs, de donner à sa critique ce caractère de bienveillance, et aussi d'impartialité qu'il avait lui-même défini. Une fois seulement, ou à peu près, il a secoué son propre joug, et suivi d'autres règles, quand, en 1872, il entreprit avec Marmette de dessiner dans l'*Opinion publique* la silhouette des

écrivains canadiens. Était-ce bien de la critique que l'on voulait faire, et ne cherchait-on pas plutôt à flatter la vanité de quelques-uns, à irriter la sensibilité de quelques autres en les faisant poser tous, avec des attitudes on ne peut plus vivantes, — *nuda veritas*, — devant la galerie des lecteurs? En réalité, on s'occupait beaucoup plus de peindre, et pour ainsi parler, de photographier nos hommes de lettres, que d'étudier leurs oeuvres. Et selon que le personnage était plus ou moins sympathique au petit cercle d'admirateurs qui encourageaient et applaudissaient le turbulent Placide Lépine, on flattait un peu beaucoup ses traits ou l'on accentuait sa grimace. « Je crayonnai la silhouette de Gérin-Lajoie, déclaré l'abbé dans ses *Mémoires*, et je la fis avec amour, car Gérin-Lajoie était pour moi l'idéal de l'homme parfait<sup>(1)</sup> ». « Il y avait un clair rayon qui mettait en relief chacune de ses aspérités, dit-il aussi de la silhouette de Taché, homme charmant et détestable, qu'on aime et qu'on fuit: en deux mots, coeur d'or, tête de mulet<sup>(2)</sup> ». Ces prédilections et cette désinvolture déterminaient alors des accès de joie et des colères dont retentissaient tous les salons de Québec et de Montréal. Placide Lépine, qui n'était déjà plus un pseudonyme pour personne, se gaudissait, et se frottait les quatre mains derrière le rideau transparent qui ne le cachait pas; l'abbé Casgrain, pour un, riait aux éclats et montrait au public toutes ses dents si belles, très belles, qui eurent même quelque réputation parce que Marmette eut l'imprudencence d'en faire briller l'émail dans la silhouette de son collègue.

Il paraît que nous, qui sommes venus tard et dans une société blasée déjà de toute la littérature bonne ou médiocre qui l'inonde, nous ne pouvons imaginer quel intérêt et quelle curiosité éveillait alors partout dans cette province la publication des *Silhouettes*, ni non plus avec quel entrain se ranimèrent les discussions, et combien

(1) *Souvenances*, IV, 80.

(2) *Les Guêpes canadiennes*, silhouette de Joseph-Charles Taché, I, p. 206.

vite applaudissements et sifflets changèrent de camp, lorsque, quelques mois plus tard, Jean Piquefort, — dont le nom d'emprunt ne masquait pas plus en ce temps-là M. le juge Routhier que celui de Placide Lépine n'avait protégé Casgrain et Marmette, — publia dans le *Courrier du Canada* ses *Pastels et Portraits*. Avec beaucoup plus de tenue littéraire, avec plus d'esprit, mais aussi avec non moins de malice que n'en avait montré Placide Lépine, Jean Piquefort déclara la guerre au comité des *Silhouettours-Silhouettés*, et il planta vivement son dard aigu dans le flanc sensible des hommes de lettres. LaRue regimba, et riposta à son tour dans l'*Événement* avec une série de *Proffils et Grimaces*, à laquelle collabora Casgrain lui-même; la politique s'en mêla, dit-on, et tout cela, comme l'avoue l'abbé, toute cette prétendue critique littéraire se termina par des coups d'assommoir qui ne pouvaient faire que du mal.

Il ne faut donc pas chercher là, dans ces exercices de littérateurs qui veulent s'amuser eux-mêmes et amuser le public beaucoup plus qu'ils ne visent à l'instruire, l'oeuvre principale du critique que fut l'abbé Casgrain. Peut-être même ne faudrait-il pas la chercher non plus dans les autres articles et biographies que nous avons signalés, mais bien plutôt dans l'action très efficace que par son travail, son exemple et ses conseils l'abbé exerçait sur tous ceux qui le voulaient approcher. Et si, en effet, nous rattachons à son oeuvre de critique le rôle qu'en ce temps-là tenait parmi nos écrivains l'abbé Casgrain, la place très considérable qu'il s'était faite au milieu d'eux, les directions et les encouragements que dans ses relations sociales il distribuait autour de lui, il faudra bien reconnaître que c'est tout cela qui constitue l'influence principale que cet homme aura exercée sur le développement de nos lettres canadiennes.

Placé à Québec au centre même du mouvement intellectuel, doué d'une activité prodigieuse, mis en relation par ses fonctions et par ses études avec tous ceux qui

vivaient au premier rang de la société, gentilhomme accompli, avec des manières et des façons de parler plutôt originales qui le faisaient rechercher de tous, au surplus très soucieux de faire briller partout son mérite et son esprit, l'abbé Casgrain devint bientôt, après 1860, l'ami et le conseiller des publicistes, des poètes, des politiques qui travaillaient alors à créer, c'est leur expression favorite, une littérature nationale.

Au lendemain de la publication du *Tableau de la Rivière-Ouelle*, en 1860, P.-J.-O. Chauveau écrivait à l'auteur pour le féliciter et lui demander sa collaboration au *Journal de l'Instruction publique*. Les autres *Légendes* achevèrent de révéler aux littérateurs canadiens tout ce qu'il y avait de fécond et d'original dans ce talent nouveau. Si quelques âmes timorées se scandalisaient, en ces temps de virginale pruderie, de voir un prêtre étudier si amoureuxment les écrivains de l'école romantique et chercher à surprendre leur secret, si quelques moralistes maladroits estimaient alors qu'il vaut mieux ignorer les courants nouveaux qui portent tour à tour la pensée humaine que de chercher à les orienter et à les purifier<sup>(1)</sup>, tous ceux qui étaient alors capables de contribuer au progrès de nos lettres encouragèrent de leurs applaudissements le jeune et extravagant abbé. Les anciens lui firent très bon accueil, et les jeunes se lièrent étroitement d'amitié avec lui. Tous se sentaient ranimés et stimulés par le seul spectacle de cette activité fiévreuse et débordante, et bientôt ils laissaient ce nouveau venu prendre au milieu d'eux la première place. C'est Casgrain déjà qui excitait toutes les ardeurs et qui mettait en branle toutes les bonnes volontés, à l'époque de la fondation des *Soirées* et du *Foyer*; c'est à Casgrain qu'en 1862, M. de Gaspé, qui se faisait auteur à soixante-quinze ans, soumettait son manuscrit des *Anciens Canadiens*, et demandait ingénument s'il valait la peine qu'on le publiât; c'est à lui aussi qu'il voulut d'abord en faire la dédicace par

(1) Voir à ce sujet la préface des *Légendes*, où l'auteur se croit obligé de répondre à de très naïves observations qu'on lui a faites.

une lettre où il le proclamait « littérateur distingué, et, malgré sa jeunesse, protecteur dévoué de la bonne littérature canadienne <sup>(1)</sup> ». C'est l'abbé Casgrain que M. Hector Fabre proclamait, en 1866, devant la Société littéraire et historique de Québec « l'âme de ce groupe d'éliges auquel nous devons le mouvement littéraire qui s'est développé en ces dernières années <sup>(2)</sup> ». « Il est un des Pères de l'église littéraire, » dira enfin de la moitié de lui-même le très modeste Placide Lépine.

Et l'abbé Casgrain, tout ému et conscient des devoirs d'une paternité si douce, ne laissa pas de considérer quelquefois la littérature canadienne comme sa fille. Tour à tour, il fut pour elle sévère et indulgent, et il n'épargna aucun soin pour qu'elle fût par-dessus tout bien élevée. La vieillesse même ne lui fut jamais un prétexte pour se désintéresser de sa fortune. Il regrettait sans doute de ne sentir plus à ses côtés les camarades disparus, ceux qui l'avaient aidé à lécher ou à morigéner le nourrisson; il pleurait l'absence des compagnons de la première et de la meilleure heure, de ceux-là surtout dont il a si pieusement enguirlandé les tombes; le vieillard se sentait parfois isolé dans son labeur et dans sa souffrance; et aussi, comme Ruskin ou Veuillot, il fut dur pour ces temps nouveaux et ces moeurs utilitaires qui ont enlevé à la vie le plus suave parfum de sa poésie; mais, pourtant, jusque dans ses dernières années, l'abbé Casgrain aima à travailler pour les lettres canadiennes <sup>(3)</sup>; jusqu'à ses derniers jours il se plut à encourager de ses conseils et de ses approbations tous les jeunes qui s'essayaient à écrire. Nous nous souviendrons toujours nous-même avec reconnaissance de la très vive sympathie avec laquelle il accueillait nos premiers essais, avec quelle cordialité il nous ouvrait sa porte et combien abondamment

(1) L'abbé Casgrain ne voulut pas accepter cette dédicace, « moins par modestie que par la répugnance invincible que j'éprouve à paraître me mettre en avant », dit-il dans ses *Souvenances*.

(2) Cf. *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, 1865 - 1866, page 97.

(3) Quelques semaines seulement avant sa mort, il déposait sa plume, et laissait inachevée une étude de moeurs canadiennes qu'il intitula: *La vie de famille*.

il versait dans notre esprit le trésor précieux de ses souvenirs.

C'est donc cette sollicitude attentive dont l'abbé Casgrain entourait les hommes de lettres, c'est cet empressement à approuver, à redresser, à applaudir, à prodiguer sa parole et son action qui ont, dans la plus grande mesure, déterminé l'influence du critique. Et puisque c'est à cela même qu'il consacrait volontiers les dernières heures de sa vie, c'est par cette louange que nous terminerons cette étude.

Définir ici l'esprit et l'oeuvre de l'abbé Casgrain, tel était notre dessein; et nous voulions par ce moyen payer, nous aussi, à ce maître regretté notre tribut d'hommage. Si nous avons dit très loyalement quelles impressions nous avons rapportées d'un assez long commerce avec ses livres, c'est qu'il nous a paru que c'était la meilleure façon d'honorer cet écrivain, et que l'abbé Casgrain lui-même eût applaudi à la franchise de nos réserves.

Nous ne nous dissimulons pas toutes les lacunes de ce travail, et qu'il reste beaucoup à dire d'un tel homme et d'une telle vie. Mais notre ambition n'était pas autre que de dégager de l'ensemble d'une si longue carrière littéraire quelques lignes essentielles; et nous serions en quelque mesure satisfait si nous avions démontré que l'abbé Casgrain fut par-dessus tout une âme ardente et belle, que la génération qui nous a précédés n'en produisit pas de plus active ni de plus entreprenante, que la patrie canadienne perdit en l'auteur de *Montcalm et Lévis* l'un de ses citoyens qui l'ont le plus aimée et le plus grandie aux yeux de l'étranger, que notre littérature enfin fut enrichie par lui de quelques-unes de ces oeuvres très durables où se révèle un talent réel, et un grand talent, s'il est vrai, comme le dit quelque part Paul Bourget, que « tout grand talent commence et finit par l'amour et l'enthousiasme ».

*Novembre 1904.*

## JACQUES VIGER

---

Le *Bulletin du Parler français* offre, cette année<sup>(1)</sup>, une primeur à ses lecteurs: c'est le lexique ou la *Néologie canadienne* de Jacques Viger. C'est une primeur presque centenaire, puisque l'un des cahiers manuscrits que nous allons publier porte la date de 1810. La publication de ces cahiers, que l'on se propose de faire chaque mois de la présente année académique, à partir de novembre, ne sera terminée qu'en 1910: et c'est donc, croyons-nous, une assez bonne façon d'honorer la mémoire du grand travailleur que fut Jacques Viger, que de faire connaître au public, après cent années d'obscurité détention dans les tiroirs poussiéreux, une oeuvre, un manuscrit qu'il a évidemment préparé avec un soin diligent.

Au surplus, Jacques Viger n'est guère connu comme lexicographe. On sait mieux qu'il fut un collectionneur infatigable de documents canadiens, un chercheur curieux et persévérant, et qu'il eut le culte des choses de notre vie historique. Mais précisément parce qu'il fut cela, il n'est pas étonnant qu'il ait été quelque peu philologue, et qu'il ait songé à faire le relevé des mots nouveaux, des locutions pittoresques ou vicieuses qui émailaient la conversation des Canadiens de son temps. Il fut lexicographe parce qu'il fut « historiomane », parce qu'il eut toutes les sollicitudes d'un historien, et parce que le vocabulaire d'un peuple constitue l'une des pages les plus vivantes et les plus significatives de son passé.

Mais Jacques Viger est un de ces ouvriers de la première heure dont le nom s'efface graduellement dans la mémoire des générations distraites et oublieuses. Cette

---

(1) *Le Bulletin du Parler français*, vol. VIII, année 1909 - 1910.

figure, qui fut si connue des Canadiens de la première moitié de l'autre siècle, et qui ne laissa pas de s'envelopper de quelque auréole, ne rayonne plus guère aujourd'hui, à travers la poussière des archives, que sous le regard fatigué des érudits, sous l'oeil aigu des fouilleurs de bibliothèques, et l'on ignore trop quel fut cet homme et quelle fut son oeuvre. Jacques Viger n'a presque rien écrit pour le public; il n'a pas voulu faire de livres avec sa science de notre histoire, et la postérité s'en venge déjà en le laissant dans les cartons où il s'est enfoui.

\*  
\*            \*

C'est en 1787, le 7 mai, qu'il naquit à Montréal. Il étudia au Collège de Saint-Raphaël, qui est celui des Sulpiciens, et il y rencontra, parmi ses camarades, ce Michel Bibaud qui devait comme lui se tant préoccuper de notre littérature naissante.

Nul doute que l'étudiant ne manifestât, dès ses années de collège, un goût très prononcé pour les lettres, et pour la politique. Car dès l'âge de vingt et un ans, nous voyons le jeune Viger chargé de la rédaction du *Canadien*. Le *Canadien* du 26 novembre 1808 annonce lui-même cette bonne nouvelle à ses lecteurs. Quelques jours auparavant, le 17 novembre, avant de quitter Montréal pour venir habiter Québec, Viger avait épousé la veuve du major Lennox, Marie-Marguerite de Chapt La Corne de Saint-Luc, fille du chevalier de Saint-Luc.

Jacques Viger fut donc d'abord journaliste; il consacra à la politique ses premières ardeurs littéraires. L'on sait, l'on se rappelle quelle était la politique de ces temps héroïques, et quel louable désintéressement elle exigeait de ceux-là, parmi nos anciens, qui eurent le courage de s'y livrer. Les Canadiens français n'avaient alors aucun pouvoir officiel, ni aucun patronage à exercer; les chefs de la ligue patriotique n'avaient pas de faveurs à

distribuer, ils n'avaient aucune basse ambition à satisfaire. C'est dans l'atmosphère pure des intérêts supérieurs de la race et de la religion que s'engageait la bataille quotidienne, et les journalistes qui répandaient des idées, ceux-là surtout qui écrivaient au *Canadien*, et qui portaient chaque semaine jusque dans les rangs du peuple la pensée de nos parlementaires, et qui la commentaient et qui la fortifiaient, exerçaient un véritable et noble ministère. Jacques Viger se sentit tout de suite attiré vers ce sacerdoce; il apporta à la cause commune le concours d'un esprit tout jeune, capable de généreux enthousiasmes.

Son séjour au *Canadien* ne devait pourtant pas être long. Le 13 mai 1809, on annonce, en effet, que Jacques Viger n'est plus le rédacteur du journal.

Viger retourna à Montréal, qu'il ne devait plus guère quitter. Nous avons peu de renseignements sur les premières années qui suivirent ce retour. Maximilien Bibaud affirme, dans le *Panthéon canadien*, qu'en 1812 Jacques Viger publiait en français et en anglais la *Mort de Louis XVI*, racontée par l'abbé Edgeworth de Firmont, son dernier confesseur; il ajoute que ce récit « ne contribua pas peu à faire détester ici les sans-culottes ».

Mais voici qu'éclate la guerre de 1812. De Salaberry crée le corps des Voltigeurs canadiens. Et Jacques Viger, déjà lieutenant au 3<sup>e</sup> bataillon des milices de la Ville<sup>(1)</sup>, s' enrôle, comme capitaine, sous le drapeau du vaillant colonel. Avec les Voltigeurs il défend contre les Américains la frontière méridionale du Saint-Laurent, et, en 1813, il s'en va, à la tête de sa compagnie, dans le Haut-Canada, si dangereusement attaqué par l'ennemi.

Jacques Viger fit lui-même le « journal » de ce voyage, auquel il donna pour titre *Mes Tablettes de 1813*. Ces *Tablettes* sont des notes prises au jour le jour, hâtive-

(1) Cf. *Saberdache bleue*, IV, 150.

ment, un peu décousues, que l'auteur a voulu revoir, et dont il a fait un opuscule *Topographie du Haut-Canada*, qu'il n'a jamais publié (1). Les changements si rapides, les progrès incessants qui, chaque année, modifiaient la carte du Haut-Canada, ont vite persuadé Jacques Viger que sa *Topographie* avait déjà besoin d'être corrigée pour être mise au point; mais il renvoya toujours à plus tard ce travail de revision, et finalement il renonça au projet de faire paraître l'ouvrage. Heureusement que Jacques Viger permit un jour, en 1825, à Michel Bibaud de choisir et de prendre sur ses *Tablettes* ce qu'il croirait pouvoir intéresser les lecteurs de la *Bibliothèque Canadienne*. Ce sont les *Tablettes de 1813* plutôt que la *Topographie* que Bibaud mit à contribution, et nous en trouvons de larges extraits dans les tomes deuxième et troisième de son recueil.

Ces extraits révèlent bien l'âme active, curieuse, ardente, du jeune militaire. On y trouve un peu de tout: des descriptions topographiques, des narrations, des incidents de voyage, des alertes soudaines, des portraits, de l'histoire, et toutes les impressions variées d'un soldat en campagne. Et cela est simplement écrit, au fil de la plume, sans recherche, avec une pointe d'esprit, ou agrémenté parfois des grâces d'une discrète et riante poésie (2).

Pendant cette campagne de 1813, le capitaine Viger prit part au combat de Sockett's Harbour, où nos troupes commandées par le gouverneur sir Georges Prévost furent repoussées par les Américains. Il fit de cet engagement un long récit sur ses *Tablettes*. Malheureusement, Jacques Viger ne permit pas à Bibaud de le transcrire dans la *Bibliothèque Canadienne*. Bibaud en confia son chagrin aux lecteurs, assurant que ce « morceau long, à la vérité » était « intéressant par des faits propres à ven-

(1) Cf. *Bibliothèque Canadienne* de Michel Bibaud, II, 24. On y verra ce que J. Viger écrivit lui-même au sujet de cette *Topographie*.

(2) Voir, par exemple, *Bibliothèque Canadienne*, II, 28, la description du Saint-Laurent, tel qu'on l'aperçoit entre Montréal et Kingston.

ger la mémoire du général Prévost, et par un nombre d'anecdotes et de réflexions écrites d'un style à la fois châtié et plaisant<sup>(1)</sup>».

Dès la fin d'août 1813, Jacques Viger, rappelé à Montréal par des affaires de famille, obtint un « congé d'absence ». La mort de sa mère l'obligea à demander une extension de congé. Et ce fut pendant qu'il était encore « sous le bénéfice de ce second congé », que sir Georges Prévost, par l'effet d'un malentendu resté inexplicable, destitua au mois de novembre le capitaine Jacques Viger, coupable d'« avoir quitté son poste sans permission ». Mais bientôt le gouverneur voulut réparer cette sorte d'injustice. Dès le mois suivant, on invitait officieusement l'ex-capitaine Viger à demander la place d'« inspecteur des chemins, rues, ruelles et ponts de la cité et paroisse de Montréal », qui lui fut accordée. Et, enfin, au mois de mars 1814, sir Georges Prévost assignait à Jacques Viger le poste de capitaine surnuméraire dans le bataillon de la milice sédentaire de Montréal. « Et me voilà », écrivait Viger à son ami Mermet, « avec réparation, avec place lucrative et permanente, et avec réintégration de rang<sup>(2)</sup>».

En 1829, le capitaine Viger sera promu au grade de lieutenant-colonel, commandant le 6<sup>e</sup> bataillon de la milice du comté de Montréal.

Mais c'est dans les emplois de la vie civile que Viger, à partir de 1813, va dépenser la plus grande somme de travail. Un contemporain de Viger, qui le vit à l'oeuvre, et qui put apprécier la sagesse et l'efficacité de son administration, résume comme il suit la carrière de ce fonctionnaire:

« Le suffrage public, qui fut toujours sa principale récompense, vint souvent lui imposer des devoirs qu'il

---

(1) Cf. *Bibliothèque Canadienne*, III, 20.

(2) Nous empruntons ces détails à une longue lettre inédite de Jacques Viger, écrite le 4 mai 1814, au lieutenant et adjudant J.-D. Mermet. Cette lettre se trouve manuscrite dans la *Saberdache bleue*, IV, 145 - 151.

sut remplir avec dévouement et honneur. Sept fois il fut nommé Commissaire pour l'amélioration des chemins publics; huit fois il fut Officier Rapporteur d'élections dans la cité et le comté. En 1825, il fut chargé de faire, avec l'hon. L. Guy, le recensement de l'île de Montréal; des notes prises par ces deux Commissaires en dehors de celles voulues par la loi, surgirent les *Tablettes Statistiques du Comté de Montréal*, faites par M. J. Viger et si bien connues.

« Inspecteur des ponts et chaussées de la cité et de la paroisse, aucun magistrat municipal ne s'est plus activement occupé de ces améliorations et de ces dégagements qui, en assainissant une grande ville, y rendent la circulation plus libre et plus sûre; il avait été initié de bonne heure à cette partie si utile de l'administration urbaine par son prédécesseur, M. L. Charland, auteur de la première carte topographique du Canada; et il ne laissa échapper aucune occasion de montrer que l'élève était digne du maître<sup>(1)</sup>».

C'est pour rendre hommage à ce dévouement éclairé, comme aussi pour faire plus largement bénéficier Montréal d'une expérience si longue, que les concitoyens de Jacques Viger le choisirent comme premier maire de la ville en 1833. Le même honneur et la même charge lui furent imposés aux deux élections suivantes, en 1834 et en 1835.

\*

\*

\*

Jacques Viger, fonctionnaire, ne s'est pourtant jamais laissé tout à fait absorber par les soucis de sa charge. C'est aux fonctionnaires surtout que le dieu d'Horace ménage des loisirs. Et Jacques Viger sut utiliser les heures qu'il n'avait pas à consacrer à la chose publique. Cu-

(1) Extrait de la notice sur Jacques Viger que l'on trouve dans le *Répertoire National* de J. Huston, vol. II, p. 373 de la 1ère édition, 1848. — Maximilien Bibaud déclare dans le *Panthéon canadien* que c'est J. Viger, « qui a pour ainsi dire rendu habitable le quartier Saint-Laurent, qui était autrefois on ne peut plus insalubre ».

rieux des lettres, très capable de donner lui-même à sa pensée un tour facile et spirituel, il cultiva son esprit et l'affina par la lecture et le travail personnels.

Nous retrouvons de nombreuses traces de ces préoccupations littéraires dans la correspondance qu'échangea Jacques Viger avec le lieutenant Mermet. Mermet était un soldat français venu au Canada, en 1813, avec le régiment de Watteville, pour batailler contre les Américains; et ce soldat était poète à ses heures, qui furent nombreuses dans sa vie d'aventures<sup>(1)</sup>. Il suivit son régiment dans le Haut-Canada; il y rencontra, à Kingston, Jacques Viger; et c'est de là qu'il entretint ensuite avec ce dernier une correspondance, restée inédite, mais dont on retrouve de copieux extraits, des lettres entières, dans la *Saberdache*.

Mermet écrivait des vers dont on raffolait à Montréal, et qui souvent ne manquaient pas de finesse. Il les envoyait à Viger, qui les passait à ses amis; et tous s'exclamaient, et l'on s'empressait de faire imprimer dans le *Spectateur* les couplets du chantre de Kingston. Jacques Viger provoquait lui-même le poète. Il louait ses strophes, il les gonflait de son admiration, et les faisait monter jusqu'aux nues. Et il ne pouvait se retenir d'accabler de son enthousiasme trop juvénile le pauvre rimeur; il lui disait sans discrétion l'éloge que faisaient de lui ses amis. Sa critique ne connaissait que l'intempérance et l'hyperbole; parfois cependant elle s'affinait et se maniait jusqu'à la préciosité<sup>(2)</sup>.

Quand Jacques Viger ne causait pas littérature dans ses lettres, il les remplissait des nouvelles, des cancans de la rue; il les chargeait de renseignements de toutes sortes dont pourraient profiter nos historiens: et ce n'est pas ce qui donne à cette correspondance, consignée dans

---

(1) Pour plus amples renseignements sur J.-D. Mermet, nous nous permettons de renvoyer le lecteur au livre que nous avons publié sur *Nos Origines littéraires*, pp. 159 - 203.

(2) Nous avons cité dans *Nos Origines littéraires* quelques extraits de ces lettres de J. Viger à J.-D. Mermet.

la *Saberdache*, sa moins considérable valeur. Au surplus, l'inspecteur des chemins, rues, ruelles et ponts avait laissé une bonne partie de lui-même au camp des Voltigeurs, sous la tente des soldats de l'armée du Haut-Canada, et il suppliait Mermet de lui raconter par le menu les principaux accidents de la campagne.

« Mais une chose que je vous demande à genoux; une chose à laquelle j'attacherais le plus grand prix, que j'appellerais une faveur, (et j'espère que vous ne me la refuserez pas;) c'est et ce serait de me faire un récit exact, très circonstancié, minutieux même, de votre expédition contre Oswégo: mais cela, à temps perdu, à tête reposée, et quand vous aurez pu arracher la vérité seule, entière et pure. Je ne veux point que vous passiez la plus petite circonstance; les plus minces détails doivent trouver place dans votre *journal*, qui commencera sans doute du 3 mai et ne finira que le 8, le 9, ou le 10. Vous rappelez-vous de (*sic*) ma narration de l'affaire de *Sockett's Harbour*? Eh bien! imitez-en non la diction mais le babil: j'écrivais à une dame; figurez-vous que je suis aussi curieux qu'elle. »

Et Jacques Viger précise quelques-uns des sujets sur lesquels il faudra insister: les raisons secrètes et politiques de cet armement, le nombre et la qualité des troupes, et des vaisseaux de la flotte; le débarquement, les obstacles opposés et surmontés: le site de Chouaguen, les fortifications... Et il ajoute ceci qui est très significatif: « Remarquez que je vous demande des *Mémoires* sur une action qui appartient à l'histoire de mon pays; que par conséquent, ils prendront place dans *mes archives*, s'ils contiennent des vérités qu'il serait de la prudence de ne point dévoiler<sup>(1)</sup> ».

Et voilà donc que se trahit ici déjà le compilateur de documents, l'archiviste que sera à peu près toute sa vie Jacques Viger.

(1) Cette lettre du 16 mai 1814 a été publiée dans la *Bibliothèque Canadienne*, III, 190 - 195.

Et c'est, en effet, le meilleur titre de Viger à la reconnaissance de ses concitoyens : il a recueilli pour l'histoire de son pays des matériaux précieux, que sa curiosité et sa diligence allaient partout chercher et découvrir. Pendant cinquante ans il a copié des notes, des manuscrits, des actes officiels, des statistiques, des récits inédits, des listes, des cartes, des plans, des mémoires, des lettres, des circulaires, tout ce qui lui tombait sous la main et qui pouvait être utile à l'histoire du Canada. Il a transcrit ces documents, il les a mis en ordre, il les a annotés, il les a réunis dans des cahiers solides, dont la collection forme ce qu'il appelait *Ma Saberdache*. Cette *Saberdache* comprend quarante-quatre volumes soigneusement rédigés, où court à pleines pages l'écriture fine et soignée de Jacques Viger. Trente de ces volumes à couverture rouge, forment la « *Saberdache rouge* » ; les quatorze autres, dont le dos est en cuir bleu, composent la « *Saberdache bleue*. » A part ces cahiers, il y en a un grand nombre d'autres dont cinq portent le titre d'*Opuscules* : tous sont pleins de documents transcrits par Jacques Viger.

Il fallut à ce chercheur la patience d'un bénédictin pour copier avec tant de soins tant de documents. Les notes dont il les accompagne souvent doublent parfois leur valeur. Viger était devenu, et on le devine aisément, l'un des plus érudits de son temps, disons le plus érudit, sur les choses de l'histoire du Canada. Sa réputation d'archiviste et d'archéologue se répandit par tout le pays, et jusqu'à l'étranger. De toutes parts l'on vint le consulter, et on lui écrivit pour solliciter des renseignements : il fut, pendant près de quarante ans, l'oracle dont on acceptait avec dévotion la suprême autorité. Et rien ne peut mieux faire connaître cette sorte de culte dont on entourait le savant archiviste que cette appréciation d'un contemporain :

« M. Jacques Viger est le Bénédictin du Canada, un nouveau Saumaise, un Président Hénault ; il n'a pas fait

imprimer un seul livre d'archéologie ou de critique historique, et il est connu au delà de nos frontières: des savants d'Amérique et d'Europe le consultent sur les faits les plus anciens et les plus obscurs de notre histoire, comme on consultait autrefois les oracles de Trévoux et de Saint-Maur; comme on consulte aujourd'hui « *l'Art de vérifier les dates* ». Il semble être à lui seul une académie des inscriptions et belles-lettres, une société royale, ou plutôt nationale — très nationale — des antiquaires... Archiviste volontaire, il n'a demandé ni au gouvernement, ni à la législature, de rassembler nos titres de gloire et de lui en confier la garde; il a exercé les fonctions gratuitement pour le trésor, onéreusement pour sa bourse, en attendant, ou plutôt sans attendre le titre qui lui serait si légitimement dû. La bibliothèque créée par sa plume infatigable se compose de 28 volumes in-quarto et d'une collection in-octavo<sup>(1)</sup>, qu'il a ironiquement nommée sa *Saberdache*, parce qu'elle serait de poids à charger plus facilement un wagon que le léger portefeuille d'un hussard. Ajoutez à cela une correspondance de quarante ans, pétillante d'esprit et de gaieté, dans laquelle se réfiète tout le mouvement de notre société contemporaine, et vous n'aurez encore qu'une idée imparfaite de ce qu'une vie si laborieuse a pu produire<sup>(2)</sup>».

Il faut, en effet, et entre beaucoup d'autres choses, ajouter à cela un *Album* où Jacques Viger, à la fois archiviste et artiste, a groupé, et souvent fait préparer et peindre les portraits de nos célébrités canadiennes. Il y a aussi placé des dessins sur bois, à la plume, des huiles, des aquarelles, des plans et inscriptions, des autographes, etc., etc.

Jacques Viger avait le goût, la passion des vieilles et précieuses choses. L'archiviste était doublé d'un archéologue. Tout ce qui était ancien, tout ce qui portait la

(1) Exactement 30 in-quarto: la *Saberdache rouge*; 14 in-octavo: la *Saberdache bleue*.

(2) Extrait de la notice biographique insérée dans le *Répertoire National*, II, de la 1ère édition. Cette notice est reproduite et complétée dans le 1er vol., p. 214, de la 2e édition.

marque, l'empreinte, la poussière du temps, tout ce qui rappelait le passé vénérable avait le don de le retenir et de l'émouvoir. Et cette passion s'était allumée de bonne heure dans l'âme de Jacques Viger. En 1813, un jour qu'il se rendait dans le Haut-Canada avec sa compagnie de Voltigeurs, il aperçut aux *Ecluses du Côteau-des-Cèdres*, sur le canal coupé dans le roc vif « un joli pont en demi-lune, dont l'arche était faite de pierres de taille qui avaient formé le cintre de la « porte des Récollets », à Montréal. Viger reconnut les vieilles pierres qu'on avait pourtant rafraîchies, et il s'attendrit, et il regretta de ne plus voir sur elles cette patine qui est le propre et le charme des choses anciennes. « Pourquoi donc l'émotion que j'éprouvai à la vue de ces pierres? Pourquoi, ensuite, ce serrement du cœur en les voyant dépouillées du vêtement foncé que je leur avais vu ci-devant, et qu'elles avaient reçu du temps? Ah! ce pont, tout beau, tout solide qu'il est, ne vaut pas à mes yeux la vieille porte des Récollets! son *habit antique* rappelait des souvenirs! Et si je tremblais, autrefois, en passant sous cette arche menaçante, j'avais au moins... traversé des ruines<sup>(1)</sup>! »

Beaucoup de manuscrits inédits que Jacques Viger avait copiés dans sa *Saberdache* ont été imprimés depuis. Lui-même permit à quelques journalistes de ses contemporains de tirer de son portefeuille des documents précieux, des récits ou des lettres que le public lisait avec avidité. Au mois de juillet 1826, il écrivait à Michel Bibaud, directeur de la *Bibliothèque Canadienne*: « Vous savez, M. Bibaud, ce que c'est qu'une *Saberdache*... Eh bien! j'en ai une, à deux compartiments, bien remplie... Quelle mine à exploiter pour votre *Bibliothèque Canadienne*!... prenez donc ma *saberdache*; elle est à votre disposition<sup>(2)</sup>. . . »

Quelques mois plus tard, il offrira à Bibaud, qui pu-

(1) Cf. *Bibliothèque Canadienne*, II, 25: *Mes Tablettes de 1813*.

(2) Cf. *Bibliothèque Canadienne*, III, 107.

bliait en premières pages de son périodique une *Histoire du Canada*, de collaborer à cette oeuvre, et il lui enverra des documents qu'il groupera sous la rubrique: *Matériaux pour l'histoire du Canada* (1).

L'on peut aussi retrouver dans les différents volumes de la *Bibliothèque Canadienne* des articles, des notices, des relations, des études, des extraits de documents, qui sont l'oeuvre discrète et anonyme de Jacques Viger (2).

Il ne fut avare de ses manuscrits que lorsque des étrangers lui offrirent de les acquérir; on lui tendit parfois l'appât de fortes sommes. Jacques Viger refusa toujours de les trafiquer au profit des archivistes des autres pays: « Il ne voulait les léguer qu'au Canada. » (3)

Il travailla toute sa vie à accroître le nombre de ses documents, à enrichir sa bibliothèque. Quand il mourut, le 12 décembre 1858, ce fut « près de sa table de travail, au milieu de ses ouvrages, entouré de fidèles amis et collaborateurs (4) ». L'abbé Ferland qui ouvrait quelques semaines plus tard, à l'Université Laval de Québec, ses cours d'histoire du Canada, rendant hommage à la vie laborieuse de cet érudit, ajoutait qu'il eut « au moins le bonheur, c'est le mot, de mourir au milieu de ses chers documents (5) ».

La mort de Viger fut, d'ailleurs, tranquille et chrétienne comme avait été sa vie. Il succomba après quelques semaines de grandes souffrances à une hydropisie du coeur. La foi soutint son courage. « Croyant sincère, catholique franc et déclaré, ses derniers moments ont été adoucis par la main douce de la Religion; sa mort a été calme comme celle du juste. » (6)

(1) *Bibliothèque Canadienne*, IV, 52.

(2) Jacques Viger a lui-même donné plus tard la clef des lettres ou des pseudonymes dont il signait ses articles.

(3) Cf. un article de Joseph Royal, dans l'*Ordre*, 14 décembre 1858.

(4) Voir l'article de Joseph Royal, dans le journal l'*Ordre*, cité plus haut.

(5) Voir le compte rendu de cette leçon d'ouverture dans le *Journal de l'Instruction publique*, III, 22, numéro de février 1859.

(6) Voir l'article de Joseph Royal, précité.

Les journaux, encore tout remplis du nom de Robert Baldwin qui était mort trois jours auparavant<sup>(1)</sup>, furent unanimes à louer l'oeuvre, le mérite du grand archiviste disparu. « M. Jacques Viger, écrivait le rédacteur du *Courrier du Canada*, était au milieu de nous un des nobles restes de cette vieille phalange de nos anciens gentils-hommes canadiens, religieux, conservateurs de notre foi, de nos moeurs, de nos traditions; or, quand on a dit cela on a tout dit de ce qui peut honorer la mémoire d'un des nôtres<sup>(2)</sup> ».

Ce fut, sans doute, pour récompenser cette foi si active, autant que pour reconnaître la valeur personnelle du savant, que, sur la recommandation de Mgr Bedini, ancien nonce au Brésil, qui visita le Canada, en 1853, le Souverain Pontife avait conféré à Jacques Viger la haute dignité de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand<sup>(3)</sup>.

\*  
\*            \*

Telle fut la vie du laborieux antiquaire dont le *Bulletin* est heureux d'offrir à ses lecteurs une *Néologie* inédite.

Cette *Néologie* est l'une des premières oeuvres manuscrites de Jacques Viger, la première peut-être à laquelle il ait travaillé. Nul doute qu'il s'en soit préoccupé dès sa sortie du collège, et que sa curiosité ait été de bonne heure intéressée par tant d'expressions pittoresques ou

(1) Le 9 décembre 1858.

(2) Le *Courrier du Canada*, 15 décembre 1858.

(3) Mgr Bedini, nonce au Brésil, en 1852, envoyé extraordinaire aux Etats-Unis en 1853, vint se réfugier au Canada pour échapper à des persécutions dont on le menaçait chez nos voisins. Pendant son séjour dans notre pays, Jacques Viger lui offrit un *Album* très précieux, tout plein de renseignements sur nos communautés religieuses. Cet *Album* donna lieu à la publication du livre de M. de la Roche-Héron: *Les Servantes de Dieu en Canada*. Voir à ce propos le *Panthéon Canadien*. — *Le Collégien*, de Saint-Hyacinthe, donne dans son numéro de septembre 1909, pp. 126-127, une notice biographique de Mgr Bedini. On y affirme, dans une note, qu'à l'occasion des cordiales réceptions faites au Canada à son envoyé, « le Saint-Siège décora, deux ans plus tard, de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Mr. Wilson et Benjamin Viger ». C'est sans doute « Jacques » Viger qu'il faut lire.

vicieuses que déjà l'on entendait tous les jours. Pendant qu'il était rédacteur du *Canadien*, alors qu'il s'essayait dans les lettres, et qu'il avait à corriger sa propre prose et peut-être aussi celle des autres, son attention fut vite attirée vers les particularités du style et du langage canadiens. Sans doute qu'il commença vers ce temps à dresser la liste des mots qui lui paraissaient nouveaux ou étranges, et des locutions populaires les plus caractéristiques; il songeait à sa *Néologie*. On trouve, en effet, dans le *Canadien*, du 7 janvier 1809, un petit article lexicologique qui a pour titre *Néologie* et qui est ainsi rédigé:

« *Bourgogner* — *to burgoyne*.

« La défaite du général Burgoyne<sup>(1)</sup> irrita si fort les esprits des Canadiens, que de son nom ils firent le radical du verbe ci-dessus. Ainsi pour exprimer l'idée de *battre*, ils dirent alors, comme ils disent encore: *Bourgogner*

*Bourgogner* quelqu'un  
*Bourgogner* une armée  
 Se faire *bourgogner*, etc., etc.»

Voilà qui était assurément nouveau dans la langue française, et que déjà, je crois, nous avons perdu. Le même article, remanié par Viger, est inséré dans la *Néologie*.

Faire une néologie est une entreprise difficile, surtout si l'on ambitionne de la faire complète. Il faut voir dans les cahiers manuscrits de Jacques Viger, les additions, les corrections, les transformations qu'a subies sa *Néologie*.

Il l'accroît au fur et à mesure que l'expérience lui apporte des mots nouveaux. Des collaborateurs bienveillants lui fournissent, sur des feuilles détachées que nous retrouvons avec la *Néologie*, et qui évidemment ne sont pas écrites de la main de Viger, des listes d'anglicismes, d'expressions, de locutions populaires, de proverbes ca-

(1) Général anglais, venu au Canada pendant la guerre de l'invasion américaine, en 1776; battu par les Américains en 1777. (Notes de l'auteur).

nadiens. L'un d'eux lui suggère une épigraphe « pour son dictionnaire », qui est ainsi conçue :

Athènes, tu as fini, Rome, tu vas périr.

L'École canadienne dissipe ton souvenir.

Ce distique qui n'a pas même le mérite de s'enfermer dans les règles du vers, n'est qu'une plaisanterie dont Jacques Viger n'a pas cru devoir tenir compte. Tout au plus, peut-il indiquer que les observateurs de ce temps s'alarmaient un peu des créations ou des libertés de « l'école canadienne ». Il est certain que Jacques Viger regrettait certaines corruptions du parler populaire. Sur l'enveloppe d'une série de cahiers qui contiennent une partie de sa *Néologie*, il a écrit : *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada*. Et c'est, sans doute, par un pieux souci de son patriotisme, qu'il a voulu colliger les néologismes canadiens, pour les signaler à l'attention de ses concitoyens. L'anglicisme surtout devait répugner à un esprit si curieux des bonnes traditions de sa race.

Jacques Viger relève, d'ailleurs, trois sortes de documents philologiques : les mots nouveaux, qu'il croit avoir été créés par ses compatriotes ; les acceptions nouvelles, ou locales, canadiennes, de mots qui sont français ; et enfin les locutions typiques, parfois bizarres, dont se servent les gens du peuple.

Ce travail de Viger n'a pas, certes, la prétention d'être absolument scientifique. L'auteur ne prétend pas établir l'origine des vocables, ou des acceptions qu'il signale ; quelquefois il l'indique, le plus souvent il ne fait que constater. Au surplus, il n'a pas sous la main les lexiques régionaux, tous les instruments de travail que nous possédons aujourd'hui, et il lui arrivera de donner comme un produit de l'usage canadien ce qui n'est qu'une importation dialectale. Mais avec ses lacunes inévitables, et ses erreurs d'attribution, la nomenclature de Viger n'en est pas moins un témoin précieux du passé lointain

qu'elle rappelle. Par elle, nous savons mieux les originalités du parler ancestral, et nous allons surprendre sur les lèvres de nos arrière-grands-pères telles ou telles expressions que nous croyions nées d'hier.

La *Néologie canadienne* est-elle une oeuvre complète, achevée, définitive? Nous ne le pensons pas. C'est sur deux cahiers faits avec du papier écolier que Jacques Viger a vraisemblablement commencé la rédaction de son lexique. Chacun de ces cahiers contient une liste de mots classés par ordre alphabétique, l'un depuis la lettre A jusqu'à la lettre T, l'autre depuis la lettre A jusqu'à la lettre V. Jacques Viger a voulu ensuite transcrire au propre, dans des fascicules carrés, les mots de son lexique. Il y a autant de fascicules que de lettres de l'alphabet, et chaque fascicule ne contient que des mots commençant par une même lettre. Mais cette dernière rédaction, quoique plus soignée, est moins complète que celle des deux cahiers précédents. L'auteur laisse en blanc des pages ou des demi-pages sur lesquelles il comptait sans doute ajouter plus tard d'autres articles.

Quoi qu'il en soit, on a cru devoir pour plus de commodité, et aussi pour tirer du travail de Viger le meilleur parti possible, fondre ensemble les trois manuscrits en observant rigoureusement l'ordre alphabétique. Lorsque sur les cahiers de Viger on a trouvé deux définitions d'un même mot, ce qui est rare, c'est la plus claire, la plus précise, celle qui a paru la meilleure que l'on a choisie.

On remarquera, d'ailleurs, comme les définitions de Jacques Viger sont, en général, satisfaisantes. Il a mis à faire ce lexique tout l'esprit consciencieux et méthodique qu'il apporta plus tard à rédiger sa *Saberdache*. Et nous croyons donc bien servir la mémoire de l'auteur en faisant connaître au public un travail que l'on a jusqu'ici assez généralement ignoré.

Jacques Viger, s'il eût vécu de notre temps, eût applaudi à l'oeuvre entreprise par la Société du Parler fran-

çais; il eût certainement été membre actif de cette *Société*; il se serait abonné au *Bulletin*; il aurait fait le voyage de Montréal à Québec pour assister aux séances laborieuses de notre comité d'étude. Cent ans après la rédaction de sa *Néologie canadienne*, cinquante ans après sa mort, nous invitons ce patriote et cet ami fervent du parler français à collaborer à notre modeste revue. La contribution d'outre-tombe qu'il apporte nous honore; elle intéresse tous ceux qui ont le souci de notre langue; elle répond aux vœux intimes et certains de ce studieux lexicographe qui fut pour nous un précurseur, et pour tous ses concitoyens l'exemplaire du plus judicieux patriotisme.

---

# ERNEST GAGNON

## Louis Jolliet

---

Notre littérature canadienne s'enrichit tous les ans d'un grand nombre de travaux historiques, et nous ne pouvons que remercier et féliciter ceux qui s'occupent si activement de mettre en meilleure lumière notre passé, ceux qui tous les ans sortent de « l'écrin » quelques-unes des perles ignorées qu'il renferme. Si notre histoire est belle, elle n'est pas facile à pénétrer, à raconter d'une façon complète et définitive. Nous sommes ici si loin de bien des sources! Et pour un Québécois, par exemple, les archives d'Ottawa, de Londres et de Paris sont si peu commodes à consulter! Il y a tant de documents auxquels tout le monde ne peut avoir accès! Il faut donc être bien curieux de vérité, et être un chercheur résolu pour entreprendre toutes ces monographies intéressantes qui chaque année viennent au jour. Nous choisirons aujourd'hui, pour en causer, un ouvrage qui nous reporte au premier siècle de notre histoire.

M. Ernest Gagnon a publié sur Jolliet le livre le plus complet et le plus intéressant que nous ayons encore<sup>(1)</sup>. Louis Jolliet est le découvreur du Mississipi et du pays des Illinois, et ceci même suffisait pour qu'il méritât de la part de nos historiens l'attention que M. Gagnon vient de lui accorder.

On ne dispute plus guère aujourd'hui à Jolliet sa gloire de découvreur. Au siècle dernier, on essaya, à plusieurs

---

(1) *Louis Jolliet*, par Ernest Gagnon; chez l'auteur, Québec, 164, Grande Allée.

reprises, de reporter cette gloire, sur Cavelier de La Salle. M. Pierre Margry, conservateur aux archives de la marine et des colonies, s'évertua, bien inutilement, à prouver que La Salle avait, en 1669 et 1672, découvert le Mississipi, quelques années donc avant que Jolliet l'explorât lui-même. Margry eut un disciple fervent dans la personne de M. Gabriel Gravier, mais la thèse de Gravier, développée dans ses *Découvertes et établissements de Cavelier de La Salle*, n'a pas davantage convaincu le public des savants. M. Gagnon a même jugé inutile d'insérer dans le texte de son livre les preuves qui établissent la priorité de l'expédition de Jolliet sur celle de Cavelier de La Salle, et de s'occuper des prétentions de Margry et de Gravier. Nous regrettons un peu, cependant, qu'il ne paraisse pas avoir assez souci de cette discussion historique. Sans lui donner une large place dans son livre, il pouvait tout au moins l'indiquer et la résoudre sommairement, et c'eût été une façon de rendre son étude plus scientifique et plus complète.

Que cette question puisse encore offrir quelque intérêt, M. Alfred Hamy, dans un article qu'il consacrait, au mois de juillet 1902, au livre de M. Gagnon, nous le prouve bien, et il y fait mention d'un document que peut-être M. Gagnon n'a pas pu voir, d'un mémoire récemment découvert, lequel fut rédigé pour établir à la cour du roi que Jolliet et Marquette ont, les premiers, exploré le Mississipi, en 1673 et que La Salle a seulement complété leur découverte en 1682<sup>(1)</sup>.

Et puisque nous parlons des lacunes que l'on peut constater dans le livre de M. Gagnon, — les lacunes sont presque inévitables dans les travaux d'histoire, — disons tout de suite que nous aurions aimé voir au bas de la page cent soixante-dix une note garantissant l'authenticité du discours si étrange et si perfide que tint, en 1668, aux députés des cantons iroquois le colonel anglais

---

(1) *Etudes*, t. 92, p. 257.

Dongan. Nous trouvons aussi bien vaguement établie l'affirmation, faite d'après un *auteur*, que Jolliet fut, pendant son séjour en France en 1695-1696, décoré du titre de pilote royal. Quel est cet auteur, et quelle est la valeur de son témoignage? Son nom est-il seulement connu? Enfin, pourquoi M. Gagnon n'a-t-il pas mis au commencement de chaque chapitre le sommaire que l'on trouve dans la table des matières? Il nous aurait ainsi épargné la peine de recourir à la table avant d'attaquer la lecture de l'un ou l'autre de ces chapitres. Et il faut que l'on épargne de la peine au lecteur.

Mais nous n'insistons pas davantage sur ces détails, sur ces omissions, ni non plus sur l'obligation que l'on fait à l'historien d'aujourd'hui de donner au lecteur toutes les références utiles.

Au reste, nous aurions mauvaise grâce à le faire puisque M. Gagnon est bien un de nos chercheurs les plus consciencieux. Et c'est précisément cette très louable vertu de l'historien, l'amour et la passion de la vérité, que l'on aperçoit tout d'abord dans le beau livre que M. Gagnon a écrit sur Jolliet. On sait comment le dix-neuvième siècle, avec ses Thierry, ses Thiers, ses Fustel de Coulanges, ses Taine, a donné à cette vertu comme une forme nouvelle dans la conscience de ceux qui racontent le passé, et nous sommes heureux de constater que nos historiens canadiens s'inspirent de plus en plus des méthodes que de si illustres maîtres ont introduites et établies. M. Gagnon a, pour son compte, recherché avec soin tous les documents qui concernent Louis Jolliet; il les a parcourus attentivement, et il est extrêmement rare qu'il affirme quelque chose sans qu'il le prouve abondamment. Aussi a-t-il pu reconstituer avec beaucoup de sûreté toute la vie de son personnage, celle du moins qui apparaît dans l'histoire.

Louis Jolliet est né à Québec, à une époque intéressante entre toutes celles qui ont suivi l'établissement de

la Nouvelle-France. C'est en 1645, très probablement au mois de septembre, qu'il vint au monde. De bonne heure orphelin, il reçut des Jésuites, dans leur collège, sa première éducation. L'atmosphère de piété qui enveloppa ses jeunes années, fit monter vers Dieu toutes les aspirations de son âme d'adolescent, et, en 1662, à dix-sept ans, Louis Jolliet recevait de Mgr de Laval la tonsure et les ordres mineurs. Mais les études du séminariste à peu près terminées, Louis Jolliet sentit s'éveiller en lui une autre vocation, et comme des goûts nouveaux. Il quitta l'habit ecclésiastique, s'embarqua en 1667 pour la France où, si nous avons bien compris un paragraphe un peu obscur du livre de M. Gagnon, il étudia l'hydrographie<sup>(1)</sup>, et prépara ainsi sa carrière d'explorateur.

De retour à Québec, dès l'année 1668, Louis Jolliet commence cette vie active, commerçante ou aventurière, qui va tour à tour l'emporter aux bords du lac Supérieur, sur les rives du Mississipi, à la baie d'Hudson, sur l'île d'Anticosti et au Labrador. C'est Jean Talon lui-même qui désigna Louis Jolliet pour diriger l'expédition du Mississipi, et c'est de M. de Frontenac, récemment arrivé à Québec comme gouverneur, que le futur découvreur reçut ses instructions dans l'automne de 1672. M. Talon attachait une grande importance à cette expédition; il voulait trouver des moyens de communication avec la Mer du Sud; il avait saisi de ce projet Colbert et le roi, et celui-ci avait offert de fortes récompenses à l'heureux explorateur qui le premier mettrait en relation par voie fluviale le Canada et les rives de cette Mer du Sud.

Déjà on connaissait l'existence du Mississipi. Un espagnol, Fernando de Soto, l'avait traversé, en 1541, pour se rendre de la Floride au pays de l'Arkansas; mais de Soto n'avait donné que bien peu de renseignements sur ce large fleuve. Il s'agissait de le découvrir à nouveau vers sa source, de le descendre, de l'explorer, d'en étudier le régime, en un mot de le faire connaître. C'est à

---

(1) Voir *Louis Jolliet*, p. 13.

Jolliet, et à son compagnon de voyage le Père Marquette, que revient cet honneur et c'est pourquoi, au jugement de la postérité, c'est Jolliet, et non Fernando de Soto, qui est le véritable découvreur du Mississipi.

De retour de Québec, en 1674, Jolliet épousa, l'année suivante, Claire-Françoise Bissot qui appartenait à une des meilleures familles de Québec, et descendait de ces Louis Hébert et Guillaume Couillard qui furent ici les colons de la première heure.

La récompense qu'avait méritée le découvreur du Mississipi se fit quelque peu attendre. Toutefois, on n'oublia pas les services rendus, et, en 1680, Louis Jolliet reçut en partage l'île d'Anticosti, avec les droits de seigneurie, haute, moyenne et basse justice.

L'année précédente Louis Jolliet était allé rencontrer dans leurs établissements les Anglais de la Baie d'Hudson, et plus tard en 1689 ou en 1690, il visita les côtes du Labrador. Il mourut en 1699. La date précise de sa mort, comme celle de sa naissance, est inconnue.

Mais tout ceci n'est qu'une bien pâle analyse du livre de M. Gagnon. Si l'on veut vraiment connaître Jolliet, il faut le suivre à travers ces pages si précises où se développe en un cours facile et agréable toute la carrière du héros; il faut voir tous les multiples incidents de la vie politique, militaire et sociale auxquels se trouve mêlé Jolliet, et que l'auteur a soigneusement recueillis; il faut surtout étudier l'illustre découvreur dans ce milieu historique que M. Gagnon s'est efforcé de reconstituer.

M. Gagnon, en effet, a pensé avec tous ceux qui croient que l'histoire est une résurrection, qu'il ne suffit pas, pour faire connaître un personnage et le bien faire revivre sous le regard de la postérité, d'en dessiner un portrait isolé, détaché de tout cet ensemble d'hommes et de choses qui font à nos vies leur cadre naturel. Il a voulu remettre en plein mouvement toute la destinée si

attachante de son héros, et pour cela il n'a pas reculé devant les plus longues et les plus laborieuses recherches; il a, au prix d'un travail toujours consciencieux, refait pour ses lecteurs le tableau de notre vie coloniale à la fin du dix-septième siècle. Nous remercions M. Gagnon de ce généreux dessein, et nous sommes sûr que tous les lecteurs de *Louis Jolliet* lui en sauront gré.

Et certes, la tâche pouvait bien tenter l'artiste qu'est M. Gagnon, et le curieux si avisé qu'il est aussi. Québec sous le règne — le mot ne paraît pas trop fort — de Frontenac; Québec au moment où ses bourgeois et seigneurs essaient de se hausser à la mesure des ducs et marquis de là-bas, et où le gouverneur est une manière de Louis XIV; la Nouvelle-France, à l'époque de ses grandes luttes et de ses grands développements, au moment précis où le canon des Anglais tonne sous le fort Saint-Louis et provoque les fières répliques de celui de Frontenac; Québec et la Nouvelle-France de 1690 n'offrent-ils pas à la plume et au pinceau de l'historien les plus grandioses et variés spectacles, les scènes aussi les plus séduisantes? Assurément le personnage de Jolliet ne pouvait que grandir au centre de ces décors que le machiniste — l'historien ne l'est-il pas un peu? — allait dresser et faire mouvoir sous nos yeux. Et c'était donc, chez M. Gagnon, à la fois bien comprendre l'histoire et bien servir son héros que d'élargir ainsi son sujet, que d'en déchirer en quelque sorte l'horizon pour l'ouvrir à toutes les lumières qui le pouvaient reculer et embellir. Aussi, nous a-t-il donné sur l'époque où vivait Jolliet, sur ce dix-septième siècle du Canada dont nous, profanes, nous ne connaissons en général que les grandes lignes, les plus intéressants détails.

Mais si ce procédé, si cette façon d'écrire l'histoire a d'immenses avantages, elle ne va pas non plus sans périls. Il y a, par exemple, le danger de ne pas fondre suffisamment toutes les parties de son travail, et de faire autour d'un portrait, qui est celui du héros, toute une

série de tableaux qui à la fois l'entourent et le font oublier. Il y a aussi le danger de s'étendre trop complaisamment sur des événements auxquels le personnage principal n'est pas assez mêlé. Il s'agit bien, en effet, pour l'historien de replacer en son milieu le héros qu'il étudie, et donc de le mettre au centre d'un tableau dont tous les traits, dont toutes les ombres et toutes les couleurs n'auront d'autre fin que de le faire ressortir davantage. Et puisque ce héros est le centre du tableau, il faut bien encore que dans ce tableau tout converge vers lui, et n'y soit placé qu'en fonction de lui. Tout ce qui, de soi ou par le fait de l'artiste, tend plutôt à s'écarter du personnage ou nous en éloigne inutilement, loin de contribuer à harmoniser les effets d'ensemble, ne peut que les affaiblir ou en briser l'accord. Et pour parler sans images, ce qui est souvent une façon d'être plus clair, tout événement, tout épisode, qui, dans une monographie, ou dans un récit, n'est pas assez lié au sujet, distrait de ce sujet et constitue un hors-d'oeuvre.

M. Gagnon n'a pas su, croyons-nous, éviter toujours ces très graves défauts. Et trop souvent, il nous a paru que Jolliet était le prétexte plutôt que le centre d'une foule de digressions qui embarrassent, embroussaillent le récit beaucoup plus qu'elles ne l'agrémentent. Les chapitres quelquefois se développent en une longue suite de considérations qui détournent de Louis Jolliet ou le font disparaître beaucoup plus qu'elles ne l'expliquent. Rien, sans doute, n'est intéressant à étudier et à mesurer comme l'influence d'un milieu donné sur l'état d'âme de tel ou tel personnage historique, et c'est d'ailleurs précisément ce qui rend infiniment utile en histoire la reconstitution de ces milieux. Mais encore faut-il ne les reconstituer que pour faire voir et mieux saisir l'action et la réaction du milieu sur le personnage, et du personnage sur le milieu où il vit. Si M. Gagnon parfois a bien réussi dans cette oeuvre délicate, peut-être n'a-t-il pas toujours assez fortement marqué ce jeu d'influence et d'action réciproques. Il nous semble qu'il aurait pu assez souvent disposer plus

méthodiquement ses pièces, ou souder plus solidement au sujet tels paragraphes ou même tels chapitres de son livre. Et par exemple, l'étude si curieuse et si instructive qu'il a faite de la musique à Québec au dix-septième siècle, comme aussi les longues et très justes considérations qu'il a écrites ou reproduites sur Frontenac, son caractère, son gouvernement et ses luttes avec les Anglais: tout cela pouvait fort bien, dans quelque mesure, entrer dans le sujet. Mais tout cela n'est-il pas présenté un peu à côté du sujet? Et nous touchons ici évidemment à des lois très délicates de la composition qu'on ne peut impunément violer. Il y a tout un art d'amorcer un paragraphe, d'attaquer un chapitre ou de bien faire venir un développement. M. Gagnon le connaît mieux que qui que ce soit; il le prouve très souvent, et il nous pardonnera si nous trouvons que souvent aussi il ne s'en préoccupe pas suffisamment.

Et puisque nous sommes en train de médire, pourquoi ne pas ajouter, avec une sincérité qu'on voudra croire bienveillante, que nous n'approuvons pas toujours la façon dont M. Gagnon tire parti des nombreux documents qu'il a si patiemment amassés. Les documents, ce sont les pièces justificatives que l'auteur doit étudier, contrôler, peser, avoir sans cesse sous la main et sous le regard; il en exprime la vérité historique et comme la substance de son livre; puis, cette vérité, il doit nous l'exposer ensuite dans un récit, dans une prose qui soit le plus possible personnelle. Or, M. Gagnon a cru devoir s'effacer trop souvent devant ses précieux documents; avec beaucoup trop de modestie, il compose des chapitres dont la moitié ou les trois quarts du texte ne sont guère que des citations ou des pièces d'archives. Ce procédé enlève beaucoup d'attrait à l'histoire; il entrave sans cesse le cours des développements, et il nous déplaît d'avoir sans cesse à lire la prose des autres, où, ce qui est pire, de ces actes officiels qui sont rédigés dans la langue technique et barbare que l'on sait. Ne vaudrait-il pas mieux, sauf de légitimes exceptions, ra-

conter soi-même, donner au bas des pages les références utiles, et renvoyer dans l'appendice toutes les pièces essentielles dont on pourrait sans dommage débarrasser le récit? Faire autrement, c'est transformer l'histoire en une série de documents servis tout crus au lecteur, c'est empêcher la vie de circuler dans les développements, c'est faire se mouvoir les personnages, non plus à travers la réalité des scènes historiques, mais à travers les cartons poudreux des archives.

M. Gagnon a donc le respect, il a le culte du document; il l'aime à l'excès, s'il pouvait être trop aimé; il le substitue trop volontiers à lui-même, il cite trop souvent les autres, et il ne se confie pas assez dans les forces toutes personnelles dont il dispose.

Cette réserve, nous allions dire cette modestie excessive de l'écrivain, elle apparaît encore lorsque M. Gagnon se trouve placé en face de cette grande nature dont son héros parcourt les si larges horizons. On sait que l'auteur qui a si diligemment recueilli les vieilles *Chansons populaires du Canada*, et qui a reconstruit le *Château Saint-Louis*, est une âme vibrante, très sensible aux impressions que procure la beauté, dans la nature ou dans l'art. Cela, on le sent parfois en lisant *Louis Jolliet*, à certains traits qui échappent à l'auteur, à certaines pensées très fines qui brillent à la pointe de sa plume. Il aimerait, sans doute, à décrire ces fleuves, ces forêts, cette nature si exubérante au contact de laquelle Jolliet a formé son esprit et rêvé ses projets, au milieu de laquelle il a dépensé sa vie. Mais à peine a-t-il entr'ouvert la porte d'or des descriptions qu'il la referme brusquement, et nous laisse avec le regret de ne pas apercevoir d'une façon plus nette et plus précise ce qu'il n'a fait que délicatement esquisser. Son livre y aurait pourtant gagné si avec plus de divination, avec une vision plus puissante des choses, l'auteur avait donné plus de relief et plus de couleur à ce tableau d'histoire qu'il a pris soin de nous tracer.

Veut-on, d'ailleurs, se faire quelque idée de la manière dont M. Gagnon sait parfois faire circuler en ses pages

le souffle caressant de la poésie, qu'on lise plutôt ce que nous détachons du récit de l'expédition de Jolliet à la Baie d'Hudson :

« Quel contraste entre son exploration du Mississipi et ce voyage vers les régions boréales ! Là c'étaient « le « grand fleuve endormi, couché dans les savanes », les champs de cannes et de cotonniers ondulant sous le souffle de la brise tropicale ; ici c'était le Saguenay aux flots noirs, c'étaient des roches dénudées, des lacs encaissés dans les montagnes, des promontoires abrupts, des cataractes impétueuses, puis cette mer intérieure — mer de glace pendant six mois de l'année — qui a gardé le nom comme aussi le secret de la mort de son plus illustre explorateur<sup>(1)</sup> ».

C'est sur l'impression très agréable produite par ces quelques lignes que nous laisserons le livre de M. Gagnon. Et nous sommes sûr qu'avec nous le lecteur souhaitera très vivement que M. Gagnon à qui la Société royale du Canada vient d'ouvrir ses portes, et que l'Université Laval a fait docteur ès lettres, continue d'enrichir par ses travaux notre bibliothèque canadienne.

Décembre 1903.

---

(1) *Louis Jolliet*, p. 147.

## ERNEST MYRAND

### Frontenac et ses amis

---

Pendant que M. Gagnon concentrait tous les efforts de son talent sur Louis Jolliet, et nous donnait sur notre dix-septième siècle de si utiles renseignements, M. Ernest Myrand s'attachait, lui aussi, à l'étude de ce siècle, et préparait sur Frontenac et quelques-uns de ceux qui l'ont plus ou moins approché les pages de son dernier livre, *Frontenac et ses amis*<sup>(1)</sup>.

M. Myrand est depuis longtemps bien connu de tous ceux qui parmi nous s'occupent d'histoire. Il n'est guère, ici, de bibliothèques qu'il n'ait fouillées, ou de bibliophiles qu'il n'ait consultés. Je ne sais pas si nous avons à Québec de chercheurs plus âpres et plus retors. M. Myrand veut tout connaître, et surtout le dessous des cartes. Il est avide de ces faits minuscules qui parfois diriment les plus graves problèmes; il poursuit l'incident comme d'autres font les grands événements; il traque le détail avec une ténacité qui tient du prodige; il pourchasse la nouvelle avec une curiosité maligne; il excelle à tirer d'une lettre, d'un billet, d'un mot tout le sens qu'il croit qu'on puisse en faire sortir; il surprend jusqu'aux gestes de ses personnages; on dirait parfois qu'il a écouté aux portes des salons et des antichambres où causent ses héros, et même qu'il s'y est introduit; peut-être venait-il d'en quitter les fauteuils ou la cheminée

---

(1) *Frontenac et ses amis*, par Ernest Myrand, Dussault & Proulx, Québec.

quand il est entré l'autre mois avec son manuscrit chez Dussault et Proulx.

Et ceci vous laisse assez entendre tout l'intérêt sans cesse renouvelé que peut offrir son livre. Ajoutez à cela que M. Myrand se jette lui-même en plein travers des événements et des discussions, qu'il les raconte et les conduit comme il lui convient, ou comme il plaît à son imagination; que l'auteur se mêle sans cesse aux acteurs, joue lui-même avec eux son rôle qui est celui d'exposer, d'interpréter, de conter, d'exalter, de rabaisser, de louer et de maltraiter. Et certes, s'il est vrai que tout à l'heure nous pouvions croire que M. Gagnon n'avait pas suffisamment, dans *Louis Jolliet*, affirmé sa personnalité, à coup sûr ce n'est pas à M. Myrand qu'il faudra maintenant adresser le même reproche. Aucun livre n'est plus personnel que *Frontenac et ses amis*, et en quelque sorte plus consubstantiel à son auteur. Le livre déborde d'originalité. L'auteur l'a médité longuement; il l'a pétri du meilleur et du plus intime de ses pensées; il l'a porté en lui-même, et il l'a vécu avant de l'écrire.

Nous pourrions dire aussi qu'il l'a « causé ». Ce sont, en effet, des causeries que toute cette suite de chapitres qui constituent les deux parties de ce livre. Causeries faciles, tour à tour graves et légères, souvent badines, jamais monotones, toujours vives et animées; mais causeries un peu décousues tout comme celles que l'on surprendrait dans le cabinet du plus homme d'esprit. De quoi l'auteur nous avertit d'ailleurs dans son avant-propos, et de quoi pourtant nous ne pouvons pas être de tout point satisfaits. Il ne faut jamais écrire absolument comme l'on cause. C'est très commode à un auteur de nous dire qu'il veut converser, et de déclarer en fin de préface qu'on aura mauvaise grâce à lui reprocher l'imprécision ou le désordre de son plan; mais il est fâcheux tout de même que le critique, empêché de blâmer l'écri-

vain pour ce qu'il n'a pas mis en sa matière un ordre suffisant, en soit réduit à lui reprocher uniquement de n'avoir pas voulu en mettre. N'écrivit-on modestement qu'une simple causerie historique, comme le prétend faire M. Myrand, qu'il ne faut pas pour cela se dispenser de distribuer les idées, les faits et tous les matériaux de l'oeuvre suivant un plan logique, souple si l'on veut, mais réel et propre à satisfaire le lecteur.

Et voilà donc qu'après avoir loué M. Myrand d'avoir écrit un livre si rempli de pages originales, nous le chicanons déjà sur l'ordre des matières. Bien plus, au moment où nous voulons avec le lecteur parcourir ce livre, nous sommes arrêté déjà par le titre lui-même qui ne nous a pas paru annoncer assez exactement ce qu'il a mission de faire entendre. *Frontenac et ses amis*: cela veut dire sans doute que Frontenac est au centre de l'oeuvre, et que les amis sont tout autour groupés. Or, il ne semble pas que ce soit M. de Frontenac qui occupe ici la meilleure et la plus large place, mais c'est plutôt de madame de Frontenac qu'en ces pages on étale plus complaisamment le personnage. Au surplus, je me demande si l'auteur n'eût pas mieux fait de le ramasser en une première partie, et de distribuer, d'ordonner et de faire voir dans un ordre suffisant tout ce que l'on sait des relations de monsieur de Frontenac avec son « amie » madame de Frontenac. Que si, d'ailleurs, vous me demandez pourquoi celle-ci est, dans ce livre, l'amie plutôt que l'épouse de son mari, je vous répondrai que pour une cause que l'on verra, madame de Frontenac ne mérite pas même d'être mise au rang des amis intimes de son époux, et que M. Myrand l'a plutôt logée dans cette partie de son étude qui est consacrée aux seuls amis politiques.

Et ceci même irait contre le dessein de M. Myrand, et contre sa thèse — car ce livre est aussi une thèse — s'il avait voulu nous prouver que madame de Frontenac, séparée, a-t-on dit, d'un mari avec lequel elle n'aurait

jamais plus voulu se réunir, lui est pourtant restée sincèrement attachée. Mais il ne paraît pas tenir beaucoup à pousser jusque-là sa démonstration<sup>(1)</sup>; et il ne songe vraiment qu'à établir que madame de Frontenac, vivant à Paris, au palais de l'*Arsenal*, la vie mondaine, pendant que son mari vieillit ailleurs dans l'isolement, n'est pas coupable de cette situation, est restée femme honnête, vertueuse, et qu'elle s'est même employée de toutes ses forces à assurer la fortune politique de ce mari. Voilà bien surtout pourquoi le livre dont nous parlons a été écrit. Réhabiliter madame de Frontenac, la venger des historiens et des censeurs qui en ont médité, et qui ont laissé planer sur sa vertu les plus graves soupçons: c'est à quoi M. Myrand voue son érudition, et sa verve; c'est à quoi il s'applique, il tâche, et se dépense, s'acharne, et s'évertue. Il réussit à peu près à nous persuader: et de cela on ne saurait trop le louer ni non plus trop le féliciter.

Eh bien! oui; il peut se faire, il est à peu près historiquement certain que madame de Frontenac, qui, aux yeux du monde, pourrait avoir le tort de n'avoir pas suivi son mari, ne fut en somme qu'une femme honnête, galante si l'on veut, mais de moeurs irréprochables, et qu'il faut reporter sur M. de Frontenac, sur le mari infidèle et trop assidu auprès de madame de Montespan, toute la responsabilité de leurs mésintelligences. Il est très naturel que madame de Frontenac, à l'encontre de tant d'autres dames illustres de ce temps qui n'avaient

(1) Ces lignes, qui nous ont été inspirées par l'ouvrage que nous analysons, ne répondent plus à la pensée dernière de M. Myrand sur le grave sujet des relations de Frontenac avec sa femme. Depuis qu'il publia *Frontenac et ses amis*, M. Myrand a plus minutieusement encore étudié son personnage dans les *Mémoires* de Saint-Simon, et ceux de Mlle de Montpensier. Or, il en est arrivé à cette conclusion, qui nous paraît plausible, qu'aussi longtemps que Frontenac résida en France, les deux époux ne vécurent jamais séparés que « de biens ». Cette séparation suivit la cession de tous leurs biens meubles et immeubles que Frontenac et sa femme durent faire le 24 septembre 1664, six années seulement après la rupture avec cette Grande Mademoiselle dont madame de Frontenac fut la maréchale de camp. Bédard, et ceux qui ont écrit après lui sur madame de Frontenac, ne se seraient appuyés sur rien autre pour affirmer qu'après les événements de la Fronde « le comte et la comtesse de Frontenac vécurent séparés ». On lira avec intérêt les articles publiés sur Frontenac, en 1905 et 1906, par M. Myrand dans le *Journal de Française*. Voir surtout ce *Journal*, IV, 364.

pas les mêmes susceptibilités, ne se soit pas du tout accommodée d'une vie conjugale partagée, et qu'elle ait préféré un jour s'enfermer dans l'*Arsenal* et dans sa vertu. Il ne faut plus dès lors que respecter l'attitude de cette femme, de cette mondaine qu'à Versailles, et pour sa beauté, on nommait toujours *la divine*. Comme le démontre très bien M. Myrand, on ne trouve rien dans les *Mémoires* qui puisse souiller la réputation de madame de Frontenac, et il faut conclure avec l'auteur, c'est charité et c'est justice, que jamais cette déesse qu'entouraient des adorateurs et qui aimait l'encens, ne descendit de son piédestal.

Et partant devient absolument invraisemblable la légende du coffret inventée par la perfide tradition. Après la mort de M. de Frontenac, on aurait envoyé à sa femme un coffret d'argent, d'autres disent de plomb, renfermant le coeur de son époux. La fière comtesse l'aurait refusé en déclarant « qu'elle ne voulait point d'un coeur mort qui, vivant, ne lui avait point appartenu »! M. Myrand a fait bonne justice, croyons-nous, de cette légende, et nous regrettons seulement qu'il n'ait pas intercalé dans le texte même du livre la démonstration qu'il a si laborieusement, quoique d'une façon trop diffuse et un peu loquace, établie dans l'appendice.

Ce que M. Myrand a moins bien prouvé, semble-t-il, c'est la part très large qui reviendrait à madame de Frontenac dans la fortune politique de son mari, et particulièrement dans la nomination de ce dernier au poste de gouverneur de la Nouvelle-France. Car, ne l'oublions pas, M. Myrand prétend que cette femme, loin d'être étrangère à notre histoire, « en est un des personnages intéressants, considérables même, par l'influence qu'elle exerça sur les destinées politiques de la Nouvelle-France quand elle fit nommer son mari gouverneur<sup>(1)</sup> ».

M. Myrand y tient; il l'affirme et il le répète aussi souvent qu'on voudrait qu'il le prouve. Et il l'aurait prouvé

(1) *Frontenac et ses amis*, p. 8.

chaque fois qu'il l'affirme si seulement il était resté, de cette intervention utile de madame de Frontenac, des documents suffisants. Or, ces documents, cette preuve positive ne paraît pas exister, et dès lors le lecteur n'est pas peu étonné d'entendre M. Myrand déclarer très haut que « madame de Frontenac exerça deux fois à notre profit son irrésistible fascination: la première, lors de la nomination de son mari (6 avril 1672) au poste de gouverneur de la Nouvelle-France, et la seconde, quand elle fit entrer Frontenac (7 juin 1689) dans son gouvernement de Québec; que sans cette double victoire, — un chef-d'oeuvre d'intrigue politique renforcée de rouerie féminine, — le Canada eût été perdu pour la France dès 1690<sup>(1)</sup> ». N'est-ce pas beaucoup dire, et promettre beaucoup? Et n'est-on pas en droit d'attendre, après cela, de la part de l'auteur quelque démonstration qui fasse voir à l'oeuvre cette rouée comtesse? M. Myrand pourtant s'en tient là, et n'a plus guère de paroles que pour remercier la Divine. Et l'on songe, en le lisant, qu'il a sans doute mis à affirmer une précision que soutient mal l'événement.

Bien plus, M. Myrand nous paraît avoir plus loin et peu à peu entamé et affaibli sa propre thèse. A la fin de cette même page quatrième, nous lisons:

« Le vrai consiste en ceci: la commission de Frontenac comme gouverneur du Canada lui fut obtenue par des amis heureux de tirer de la pauvreté un brave officier tout couvert de blessures ».

Et plus loin: « Qui pourrait dire sûrement, à l'exception de Louis XIV, si Frontenac avait été choisi grâce à l'influence de sa femme, au mérite de ses blessures ou au choix intéressé de la favorite (lisez Montespan)? La maîtresse du roi, anxieuse de lui prouver son amour et sa fidélité, ... avait peut-être aussi multiplié les instances pour que son amoureux de prédilection (lisez

— (1) Cf. p. 4.

Frontenac) fût, sous prétexte de récompense patriotique, nommé à ce poste lointain<sup>(1)</sup>».

Et plus loin : « Tous les historiens honnêtes (et M. Myrand en est un) attribuent la première nomination de Frontenac à un généreux désir de Louis XIV de tirer de la pauvreté un brave officier couvert de blessures<sup>(2)</sup> ».

A côté de tant et de si diverses influences quelle place y a-t-il donc pour l'influence *décisive* qu'exerça madame de Frontenac? Quelles sont la nature et la mesure de cette influence? Et que reste-t-il après tout cela du *chef-d'oeuvre* d'intrigue politique renforcée de rouerie féminine deux fois combinée par la comtesse? Qu'en reste-t-il pour le lecteur, si ce n'est, semble-t-il, les trop catégoriques affirmations d'un honnête historien?

Oh! comme l'on aime mieux les pages si curieuses, si instructives et si nouvelles que M. Myrand a écrites sur les relations de madame de Frontenac avec madame de Maintenon; sur la part très active que prit madame de Frontenac dans certaines aventures de la France en sa qualité de maréchale de camp de la Grande Mademoiselle! Avec quel intérêt sans cesse stimulé par la verve intarissable de l'écrivain ne lit-on pas aussi les chapitres où l'on voit, en leurs salons si galamment ouverts et remplis de si brillantes causeries, les Précieuses du Marais, les Frontenac et les Montmort? Les détails que nous donne M. Myrand sur Frontenac, ami des lettres, et sur le théâtre au Canada, sont encore autant de renseignements utiles dont il faut lui être reconnaissant. M. Myrand a sagement profité de l'occasion pour remettre au point, après M. l'abbé Auguste Gosselin, la légende de *Tartufe* joué, par ordre de Frontenac, dans les couvents des Jésuites, des Ursulines, et dans la salle des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Les affirmations de l'abbé La Tour, reproduites servilement par un trop grand nom-

---

(1) Cf. p. 15.

(2) Cf. p. 18.

bre de nos historiens, sont définitivement rayées de l'histoire, et la mémoire de M. de Frontenac se trouve d'autant déchargée.

M. Myrand a écrit un chapitre particulièrement intéressant sur Frontenac lui-même, sur les déboires de sa carrière politique, sur les tristesses qui avaient tant contribué à aigrir son caractère. Ce chapitre était annoncé déjà par ces quelques lignes que l'auteur avait tracées dès le début de son livre sur l'isolement où se trouvait Frontenac en son château Saint-Louis: « En vain, pour tromper son ennui, s'illusionner lui-même, ce friand de plaisirs mondains, cet ambitieux d'honneurs militaires, cet assoiffé de gloire s'ingéniait-il à transformer son palais en un petit Versailles. Vainement: cette cour factice, où la reine manquait, si laborieusement imaginée, ne lui rendait pas son foyer domestique à jamais disparu. Et ses lendemains de fêtes le trouvaient plus morose et plus triste<sup>(1)</sup> ».

La seconde partie du livre de M. Myrand nous fait connaître quelques personnages avec lesquels nous étions peu familiers: Henriette-Marie de Buade, soeur de Frontenac, que l'auteur nous introduit avec une émotion si vive et si tendre que l'on regrette qu'il ait ensuite trop peu de choses à nous en apprendre; et Henri-Louis Habert, seigneur de Montmort, époux d'Henriette, et l'un des Quarante.

La maison des Montmort que fréquentaient Cassendi, Molière et Colbert, où l'on faisait cercle de lecture et où l'on jugeait les oeuvres de l'esprit, fut le foyer aimable, sympathique où se réfugiait le plus volontiers Frontenac. M. Myrand a essayé de le reconstituer sous nos yeux, de même qu'il s'est efforcé de nous faire deviner toutes les grâces qu'ailleurs répandaient autour d'elles, à l'Arsenal, où le duc du Lude, grand maître de l'artillerie, leur donnait une hospitalité viagère, les deux *divines* madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise.

(1) Cf. p. 10.

Il y a peut-être, dans cette seconde partie, des pages où l'imagination construit trop complaisamment des scènes que l'auteur s'amuse à créer, à combiner, et dont il paraît tirer ensuite des conclusions aussi sérieusement qu'il le pourrait faire de faits historiques. C'est sans doute abuser de l'imagination, et c'est entrer à pleine voile, à propos d'histoire, dans le domaine inconsistant de la fantaisie. L'imagination mêlée dans cette proportion à la réalité, empêche le lecteur de bien discerner où s'arrête l'événement, où commencent les conjectures. Lisez la page qui est consacrée au duc du Lude, et quelques-unes aussi de celles qui composent le chapitre troisième de la deuxième partie. Ces pages éblouissantes ne laissent pas d'éveiller en nous une certaine défiance que peut-être vous partagerez.

L'imagination, c'est, par ailleurs, une faculté très heureuse chez M. Myrand. Elle lui fait trouver les plus jolies choses; elle met en son style les plus brillantes couleurs, et elle le pénètre d'une vie qui excite, captive et entraîne en son courant le lecteur. Si ce don de l'image et des comparaisons imprévues, si ce don de la vie abondante et débordante n'induisaient souvent l'écrivain en des digressions trop longues et trop fréquentes<sup>(1)</sup>, ne le faisaient exagérer parfois la portée des documents historiques, ne l'exposaient à commettre quelques fautes contre le bon goût, et surtout ne l'empêchaient de lier suffisamment ses paragraphes et ses développements, ils seraient à M. Myrand les plus précieux de tous les auxiliaires dont s'entoure son talent. Ces dons lui permettent, en tout cas, de répandre sur tout ce qu'il a écrit la plus grande variété, et aussi de prendre assez agilement tous les tons, depuis le léger et le badin, jusqu'au plus mélancolique, jusqu'au plus violent.

Peut-être même M. Myrand est-il quelquefois trop violent, surtout quand il rectifie une erreur, et qu'il doit combattre un adversaire. Il prête volontiers à ceux qui

---

(1) Cf. la digression typique faite à propos de Vaugelas, p. 27.

ne partagent pas son opinion des intentions qu'il ne voudrait pas qu'on lui reprochât à lui-même, et ceci est sans doute un excès de zèle. Oh! soyons bon! et que la douce charité inspire plutôt tous nos écrits, et les imprègne de sa suave onction! C'est dans la charité que s'élabore la vérité. C'est par elle que doivent se rapprocher et s'unir dans un commun effort tous ceux que sollicite la louable ambition de créer la science.

Cette pensée très chrétienne sera celle de la fin. Elle nous presse, en terminant, de féliciter et de remercier très sincèrement M. Myrand pour le bon livre qu'il nous a donné. La justice, d'ailleurs, nous en fait un devoir, puisque, en ce livre de causeries historiques, l'on voit apparaître et briller les plus originales et les plus solides qualités de l'auteur.

*Décembre 1903.*

## N.-E. DIONNE

### Les Ecclésiastiques et les Royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution

---

Il existe au Séminaire de Québec une vieille coutume qui est la marque d'une grande volupté. Pour goûter, à un moment donné du jour, la plus grande somme de jouissances possible, et pour associer en un commun festin les facultés sensibles et les facultés intellectuelles, on fait dîner ensemble le corps et l'esprit. Pendant que l'un reçoit sa pitance et satisfait ses vulgaires appétits, l'autre s'ouvre à la voix du lecteur qui y verse à jet continu des idées, des sentiments, de l'éloquence, de la poésie, et en général toutes les émotions multiples et variables que l'on peut recevoir d'un livre, et que nous peut procurer la prose.

C'est un plaisir renouvelé des dîners du petit Gargantua, lequel ne mangeait jamais sans que l'on s'inquiât de lui apprendre quelque chose. Chaque partie de nous-même court alors à son aliment propre; et il faut au convive un grand ascendant sur soi pour diriger ces deux activités, pour mener de front deux besognes si différentes, et pour régler sans injustice les intérêts des deux affamés qui réclament en lui. C'est un dualisme réel, c'est une vie en deux compartiments qu'il faut vivre pendant la demi-heure réglementaire: après quoi, l'âme et le corps se rejoignent l'un l'autre, plus sympathiques l'un

à l'autre et plus ardents à se dépenser dans un effort commun pour une vie restaurée, refaite, et agrandie.

De telles situations physiques et morales deviennent tendues, et se compliquent de nombreux incidents, quand on nous sert à la tribune du lecteur un plat bien substantiel, très nourrissant, et solide, et, sans chercher plus longtemps des expressions équivalentes, quand on y lit à voix suffisamment haute et distincte: *Les Ecclésiastiques et les Royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution*, par M. le docteur Dionne<sup>(1)</sup>. Or, c'est précisément cette lecture que l'on vient de terminer chez nous, et le moment est donc propice pour définir quelques-unes des impressions que l'on peut avoir *en dînant*.

M. le docteur Dionne est parmi nous l'un de ceux qui travaillent le plus assidûment à faire sortir de l'ombre les obscurités de notre histoire. Il a la passion des livres, passion qu'il nourrit, qu'il entretient, qu'il aiguise et qu'il excite sans cesse en cette bibliothèque du Parlement qu'il conserve pour le plus grand bien de nos députés, et partant du pays. Il a déjà apporté une contribution considérable à l'étude des questions historiques les plus arides souvent, les plus petites et les plus ingrates quelquefois, les plus utiles toujours. Et cette fois, il vient de nous donner un livre dont nous avons besoin, qui manquait à ceux-là surtout qui s'intéressent à l'histoire de l'Eglise canadienne, et aux malheurs qui accablent périodiquement le clergé français.

On sait la violente persécution religieuse qui sévit en France, à l'époque de la grande Révolution. Dans le bouleversement de toutes choses qui fut l'oeuvre des révolutionnaires, on voulut transformer l'Eglise de France, la détacher en réalité de son centre naturel qui est Rome, et en faire une institution purement nationale. On invita le clergé à prêter serment à la « constitution civile » qui n'était qu'une forme de l'apostasie, et le clergé français, toujours admirable à l'époque des douloureuses persé-

---

(1) Publié à Québec, 1905.

cutions, refusa de s'associer à l'oeuvre de ses ennemis, et de prêter le serment exigé. Or, l'on sait comment les révolutionnaires qui travaillent toujours au nom de la liberté, entendent la pratiquer. Il fallait obéir ou s'expatrier, ou mourir. Le clergé français, se réservant pour les luttes fécondes de l'avenir, aima mieux s'expatrier. Et l'on vit alors sur les routes de l'exil ces évêques et ces prêtres, vieux ou jeunes, qui s'en allaient mendier à l'étranger, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, une hospitalité qu'ils ne trouvaient plus dans leur propre patrie.

L'Angleterre fut particulièrement accueillante pour les proscrits. M. le docteur Dionne consacre quatre chapitres de son livre à nous raconter comment on hébergea à Londres, en pleine terre protestante, les prêtres catholiques. Ce fut un spectacle étonnant, merveilleux, et qui nous laisse entrevoir tout un côté, et non le moins intéressant, de l'âme anglaise: âme bonne, compatissante, généreuse jusqu'au dévouement, capable de s'apitoyer sur le sort des vaincus, et capable surtout de se montrer plus grande que ses préjugés, et bien élevée au-dessus de ses haines traditionnelles.

Les maisons privées aussi bien que les palais de l'Etat furent ouverts aux fugitifs, et le royaliste laïc aussi bien que l'ecclésiastique y furent traités avec une extrême charité. Burke mit au service des émigrés, et consacra à la cause de la tolérance toute l'énergie de sa parole, et toute l'habileté de son talent. L'Université d'Oxford s'honora elle-même, quand elle fit imprimer à ses frais et distribuer un Nouveau Testament conforme à la version romaine et destiné à *l'usage du clergé catholique exilé pour la religion.*

On pourrait croire que les cinquante pages que M. Dionne a consacrées à l'émigration du clergé français en Angleterre constituent un hors-d'oeuvre, et qu'il nous retient bien longtemps éloignés de son véritable sujet. Peut-être eût-il été préférable d'en faire la matière

d'une introduction à son ouvrage sur *les Ecclésiastiques et les Royalistes français réfugiés au Canada*: ce qui est certain, c'est qu'il était indispensable de nous mettre au courant de la situation faite à ces ecclésiastiques et à ces royalistes pendant leur séjour en Angleterre, puisque c'est précisément de l'Angleterre que nous sont venus nos prêtres français.

Longtemps le gouvernement anglais avait refusé aux évêques de Québec la permission de recruter en France leur clergé diocésain. On craignait que des prêtres venus de France, ravivant dans les âmes canadiennes le souvenir de l'ancienne mère patrie, ne contribuassent à affaiblir, sinon à dissoudre, le lien colonial qui nous rattachait à la métropole. Mais quand l'Angleterre se vit envahie par les proscrits de la révolution, et quand surtout, le premier enthousiasme philanthropique passé, il se fit par le moyen des journaux une réaction, et comme une propagande inquiétante qui mettait en danger le sort des prêtres exilés, on résolut d'acquiescer aux demandes de Mgr Hubert, évêque de Québec, et l'on songea à détourner vers le Canada le courant d'immigration qui affluait à Londres.

Or, ce fut comme une panique parmi les immigrés quand le *Comité de secours*, à peu près dénué de ressources, leur annonça que le Canada pourrait être à plusieurs d'entre eux un asile bienfaisant et hospitalier. Franchir l'océan, et s'éloigner d'une telle distance, de cette France où ils espéraient un jour rentrer! C'était en réalité un second exil, et plus lointain, qui allait commencer!

Cependant, trois prêtres d'une rare distinction d'esprit et de caractère furent choisis par Mgr de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, qui dirigeait à Londres les affaires des proscrits, et furent envoyés à Québec pour préparer les voies à l'émigration nouvelle. MM. les abbés Desjardins, Raimbault et Gazel étaient accompagnés d'un laïc, canadien de naissance, M. de la Corne, lequel devait s'occuper de faire une place aux royalistes qui

voudraient se réfugier ici. C'est dans l'hiver de 1793 que ces précurseurs arrivèrent au pays. Pendant l'été M. Desjardins correspondit avec Mgr de la Marche pour le renseigner sur l'état de l'Eglise canadienne, et l'engager à diriger vers Québec un nombre considérable d'ouvriers ecclésiastiques.

On attendit avec impatience les premiers vaisseaux qui vinrent de l'Angleterre au printemps de 1794, et l'on ne fut pas médiocrement déçu quand on n'en vit descendre que quatre abbés. Les prêtres français hésitaient à se risquer sur nos rivages; ils avaient toujours l'oeil tendu et fixé sur les côtes normandes ou bretonnes.

Cependant, d'autres vaisseaux apportèrent au pays pendant cette année 1794, treize autres ecclésiastiques, dont onze sulpiciens. En 1795, il ne nous en arriva que six; neuf vinrent en 1796; aucun en 1797; cinq en 1798; encore deux en 1799; un en 1801; enfin, en 1802, un sulpicien vint clore la liste des prêtres et séminaristes qui ont émigré au Canada de 1793 à 1802.

En même temps que ces ecclésiastiques, quelques royalistes appartenant à la noblesse française, vinrent ici chercher refuge et fortune. Ils s'établirent dans la province du Haut-Canada, et M. le docteur Dionne consacre les deux derniers chapitres de son premier livre à nous raconter cet établissement.

Nous disons les deux derniers chapitres de son « premier livre », car il y a deux livres dans le volume que vient de publier M. le docteur Dionne: deux livres distincts, et si différents que le second est précédé d'un *Avis au lecteur*: et l'on sait qu'un avis au lecteur est une chose extraordinaire et qui ne manque jamais d'étonner un peu le lecteur quand on le rencontre à la page 169e d'un volume.

Donc, dans son deuxième ouvrage M. le docteur Dionne raconte par le menu la biographie des quarante-cinq prêtres français émigrés au Canada. On soupçonne déjà

l'intérêt très variable de ces quarante-cinq biographies. La vie du prêtre occupé au ministère paroissial est d'ordinaire aussi modeste qu'utile, et si elle est remplie de bonnes oeuvres elle est aussi parfois d'une régularité et d'une discrétion qui déconcertent la curiosité de l'histoire. Aussi, M. Dionne a-t-il pu souvent enfermer en deux pages tout ce que l'on peut savoir des excellents missionnaires ou curés que nous avait envoyés la persécution religieuse. Quelques noms cependant brillent d'un plus vif éclat à travers cette liste de proscrits: Messieurs Desjardins, Rimbault, Roque, Sigogne, de Calonne. Ces prêtres, et tous leurs collègues venus de France, donnèrent toujours au clergé canadien l'exemple très salubre d'un dévouement inépuisable; ils acceptèrent avec empressement les situations les plus pénibles, et on les vit porter en tous sens leur activité et leur zèle dans le diocèse alors si étendu des évêques de Québec.

Voilà, en substance, et trop rapidement esquissé, le livre, ou les deux livres de M. Dionne.

Inutile d'ajouter que l'auteur a apporté dans la préparation et la composition de cet ouvrage tout le soin et toute la scrupuleuse et minutieuse attention dont il est coutumier. M. Dionne appartient à la famille des chercheurs, des curieux de bibliothèques et d'archives; il se sent incliné vers le détail, vers le fait, le fait aperçu, trouvé, conquis, le fait tout nu et beau de sa seule vérité. C'est un Allemand qui a pris le Saint-Laurent pour le Rhin, et qui s'est tranquillement installé sur ses bords, et s'y est fait une belle et large place.

Mais comme ses frères de Berlin, il est plus soucieux du fond des choses que de leur forme, et il a pris au pied de la lettre le mot de Brunetière, à savoir que l'on écrit toujours assez bien quand on a quelque chose à dire.

On sait quelle fortune a eue longtemps Rohrbacker dans tous les réfectoires ecclésiastiques de France, et de

Navarre. Il avait écrit son *Histoire de l'Église* pour qu'elle fût lue dans les grandes salles à manger, et pour qu'elle fût écoutée en dînant: et il déclarait un jour que c'est pour cela précisément qu'il en avait fait le style sobre et rude.

M. Dionne a fait sienne cette manière d'écrire l'histoire; et nous croyons même qu'il ne s'inquiète guère d'en prendre une autre. Il ne se préoccupe que des faits, et il laisse les faits se frayer eux-mêmes leur chemin dans l'esprit et dans l'estime des gens. Il opine qu'il est dangereux de prendre pour devise la parole de Michelet: *l'Histoire est une résurrection*, attendu qu'il pourrait bien arriver à l'historien de croire qu'il ressuscite alors qu'il donne vie à des choses qui n'ont jamais existé que dans son imagination.

Donc, peu ou pas d'imagination, peu ou pas de grâce harmonieuse dans le livre de M. Dionne, et l'auteur se réjouit et se gaudit de n'en avoir pas voulu mettre. Le lecteur quelquefois s'en attriste, et il souhaiterait qu'on lui colorât un peu les tableaux, et qu'on lui évitât de se heurter aux angles des phrases, ou de risquer se perdre dans le dédale irrégulier de la période. Même au réfectoire, et surtout là peut-être, nous apportons des exigences qui s'accordent mal sans doute avec la mortification chrétienne, mais dont il est bien difficile que l'humaine nature puisse s'abstraire tout à fait.

Au reste, M. Dionne est toujours sûr de nous intéresser, parce qu'il nous instruit toujours. Ses développements s'avancent, gonflés et serrés, pleins et solides, et jamais on ne perd son temps à les suivre ou à les voir dérouler leur substance.

Les mots qu'il emploie sont empruntés à la langue toute simple et naturelle des meilleurs écrivains. Son vocabulaire est bien français, encore qu'il soit un peu indigent et monotone parfois. Ce n'est pas M. Dionne qui voudrait gâter par d'imprudents néologismes notre langue

canadienne. Nous permettra-t-il pourtant de lui reprocher d'écrire souvent ce mot *chapelinat* qui est bien l'un des plus ternes et des plus plats que nous ayons inventés. Pourquoi se trouve-t-il sur toutes les lèvres, quand le mot *chapellenie* existe de façon si authentique, est encore si couramment employé en France? D'ailleurs ce que M. le docteur Dionne appelle un *chapelinat* n'est le plus souvent qu'une *aumônerie*, puisque le prêtre qui en est chargé doit exercer, dans l'établissement qu'on lui a confié, toutes les fonctions de son ministère; et c'est donc, par exemple, *aumônerie* de l'Hôpital-Général qu'il faudrait écrire au lieu de *chapelinat*, et c'est *aumônier* qu'il faudrait dire au lieu de *chapelain*. Depuis quelques années on emploie couramment à Québec les mots *aumônier* et *aumônerie*; les *chapelains* ont été chassés du calendrier officiel; il reste à détruire les *chapelinats*.

M. Dionne ne refusera pas sans doute de s'associer à cette croisade, et ce lui sera un nouveau titre à notre gratitude et à notre louange.

Mars 1905.

---

## EDMOND ROY

### Histoire de la Seigneurie de Lauzon

---

Nous ne connaissons pas d'ouvrages sur l'histoire du Canada qui soient plus remplis, plus riches, plus chargés, plus débordants que le dernier volume que vient de publier M. Edmond Roy sur la Seigneurie de Lauzon<sup>(1)</sup>; il n'y en a peut-être pas, non plus, qui le soient autant, à moins qu'on ne veuille nommer les quatre volumes que M. Roy avait déjà écrits sur le même sujet.

Voici, en effet, plus de huit ans que ce diligent historien a commencé de livrer au public le résultat de ses minutieuses recherches sur l'*histoire de la Seigneurie de Lauzon*, de cette terre très aimée dont il est l'enfant. En 1897, il faisait paraître le premier volume qui raconte les origines de cette Seigneurie et ses premiers développements jusqu'à 1700; en 1898, fut publié le deuxième volume, qui continue l'histoire de la Seigneurie jusqu'à l'époque de la Cession du Canada; en 1900, le troisième volume, qui conduit ce récit jusqu'à la guerre de 1812; en 1904 le quatrième volume, qui le prolonge jusque vers 1825; et enfin; voici le cinquième qui comprend la période 1825-1836. Nous fermons ce dernier livre au moment où vont commencer les troubles politiques de 1837.

C'est donc l'histoire de l'une des plus belles régions de notre province qui se déroule à travers ces cinq volumes parus, et cette histoire devient de plus en plus attachante à mesure qu'elle descend vers nous, et qu'elle pro-

---

(1) *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, par J.-Edmond Roy, Lévis, chez l'auteur, 9 rue Wolfe, 1904. Cinq volumes parus.

jette sur notre vie contemporaine une lumière plus intense. Nous aimons tant savoir l'origine des choses qui nous entourent, auxquelles mille liens nous rattachent; et nous sommes si heureux de retrouver des noms familiers dans les livres qui racontent le passé!

Au surplus, la Seigneurie de Lauzon, l'une des plus anciennes de ce pays, — elle fut concédée à Simon Le-Maître pour Jean de Lauzon, le 15 janvier 1636, — doit plus particulièrement intéresser les gens de Québec. Le territoire qu'elle occupe forme, sur la rive sud, en face de notre vieille capitale, un quadrilatère dont chaque côté a six lieues d'étendue. La Chaudière, avec le murmure discret qui emplissait jadis la silencieuse solitude des forêts vierges, et qui lui valut de la part des premiers colons le nom de rivière Bruyante, traverse cette région, et son embouchure constitue le point central de la borne fluviale. La Seigneurie se développe donc le long du Saint-Laurent, chaque côté de la Chaudière, suivant une ligne de trois lieues de longueur. Saint-Joseph de Lévis à l'est, et Saint-Nicolas à l'ouest occupent les extrémités de cette ligne.

Et c'est dans les limites de ce territoire, et aussi un peu et beaucoup à côté, que vont se succéder les événements grands et petits dont M. Roy fait le récit. Le livre qu'il vient de nous donner raconte l'une des périodes florissantes de l'histoire de la Seigneurie de Lauzon, et cette histoire s'introduit fatalement, s'insinue et se prolonge à travers l'histoire même de notre province de Québec. M. Roy s'intéresse tant aux gens de Lauzon qu'il les suit un peu partout, et il est, de plus, si agréable narrateur qu'il entraîne avec lui ceux qui le lisent.

Le livre de M. Roy est, d'ailleurs, d'une grande actualité, et tous ceux que passionne la question si importante de la colonisation y trouveront sur l'histoire même de cette question, les renseignements les plus précieux<sup>(1)</sup>.

(1) Nous signalons surtout, à ce propos, les chap. III, IV et V, de ce cinquième volume.

L'année 1824, qui est en réalité la date où nous reporte tout d'abord l'auteur, marque le commencement d'un progrès considérable dans le développement des régions de Lauzon et de la Beauce. Jusque-là, tant d'obstacles s'opposaient à l'action efficace des colons! Et ceux-ci abandonnés à eux-mêmes, nullement encouragés par un gouvernement qui ne s'inquiétait seulement pas d'ouvrir des chemins à travers les terres colonisables, empêchés souvent d'étendre la zone cultivée par des spéculateurs qui gardaient en réserve des lots qu'ils voulaient vendre plus tard au poids de l'or, ne pouvaient même pas faire reconnaître par l'État les nouvelles paroisses qu'ils avaient fondées. Aussi les habitants de Lauzon restèrent-ils longtemps enfermés dans les limites étroites des anciennes paroisses, et celles-ci regorgeaient d'une population qui n'aurait demandé qu'à s'étendre et à se dilater. C'est alors que les jeunes, plutôt que d'étouffer sur place, ou de risquer une vie misérable dans des terres neuves où on les ignorait, commencèrent à s'en aller vers les villes du Canada ou des États-Unis, et à entreprendre les longs voyages dont souvent ils ne reviennent pas: et ainsi se faisait déjà l'émigration des nôtres vers l'étranger.

Mais le seigneur Taschereau, de Sainte-Marie de la Beauce, ayant réussi, en 1824, à faire ériger civilement la paroisse de Sainte-Claire, cet événement donna courage aux colons de Lauzon; ils insistèrent eux aussi pour que l'on conférât l'existence à de nouvelles paroisses, et bientôt l'on vit se multiplier dans cette Seigneurie où il n'y avait encore que les trois paroisses de Saint-Joseph de Lévis, Saint-Henri et Saint-Nicolas, de nouveaux centres de vie religieuse. Les paroisses nouvelles se détachèrent des anciennes, comme des fruits mûrs de l'arbre qui les a trop longtemps portés. En 1825, fut fondé Saint-Anselme; en 1828, Saint-Jean-Chrysostome; en 1829, Saint-Isidore. Et dès lors, une poussée vigoureuse et hardie fit avancer le long des rivières Etchemin, Chaudière et Beaurivage, des groupes de pionniers qui allè-

rent y abattre la forêt, et ensemençer des champs nouveaux.

Et c'est précisément à cette époque, au moment même où un flot puissant de population se dirigeait vers les pentes des Alleghany que l'on agita la question des frontières du Maine. Les habitants de la côte sud, encouragés et mis en mouvement par le patriotisme ardent du docteur Blanchet, demandèrent au gouvernement, en 1827, que l'on assurât à la province de Québec le territoire baigné par la rivière Saint-Jean. Malheureusement cet appel n'eut pas de résultat pratique. Et l'on sait que cette dispute de frontière ne devait finir qu'en 1842, par ce désastreux traité d'Ashburton, où nos droits et le bon sens furent sacrifiés par les Anglais à la glotonnerie américaine. Nous perdîmes, par ce traité, sept mille milles carrés de notre territoire, et plus de deux mille Canadiens français établis dans la vallée de la Madawaska se trouvèrent livrés à l'étranger.

Cette question de la colonisation a fait quelque peu éclater le cadre qui convient à l'histoire de la Seigneurie de Lauzon, et elle transporte souvent le lecteur en des régions lointaines où il ne lui déplait pas, du reste, de promener sa curiosité.

M. Roy, d'ailleurs, revient facilement à son sujet, et il le resserre, et il l'étreint d'une science certaine et précise. Quelles pages toutes palpitantes d'intérêt, surtout pour les citadins de Lévis, que celles qu'il a consacrées à l'histoire de leur ville si pittoresque et si gracieuse! Elle s'appelait alors Aubigny, nom dont l'avait décorée, en 1818, son fondateur, le seigneur Caldwell, en l'honneur du duc de Richmond, alors nouveau gouverneur, lequel ajoutait à tous ses titres de noblesse, celui, bien français, de duc d'Aubigny. M. Roy connaît son Lévis par coeur, et il nous conduit donc à travers toutes les rues et couloirs de la ville naissante et grandissante. Il sait aussi combien il en coûtait aux premiers Lévisiens pour acheter un lot sur la falaise, et pour regarder, de

leurs frais bosquets, couler le fleuve Saint-Laurent; et ce lui est une occasion de faire dans des pages ardentes le procès du régime seigneurial. Certes, les seigneurs n'auront pas à se féliciter de l'oraison funèbre dont M. Roy salue leurs institutions disparues.

Au reste, Sir John Caldwell, le seigneur de Lauzon, qui menait en ses terres une vie fastueuse, ne fut pas toujours lui-même très agréable à ses censitaires. Il ne le fut pas toujours non plus au peuple de la province puisqu'il crut devoir prendre dans le trésor public, dont il était le gardien, des sommes considérables qu'il ne put jamais rembourser.

Sa charge de receveur général, pour laquelle il ne lui était donné qu'un minime salaire, l'autorisait à employer les deniers publics pour des industries particulières, à la condition toutefois d'en rendre un compte exact. Caldwell puisa donc dans la caisse provinciale pour acquitter des obligations personnelles; mais ces dangereuses manipulations aboutirent, contre son gré sans doute, à une déplorable et ruineuse catastrophe. Et le livre de M. Roy se termine au moment même où Caldwell, désireux de réparer une partie de ses injustices, vient d'offrir aux députés, qui en paraissent assez embarrassés, la Seigneurie de Lauzon.

A l'histoire de la Seigneurie de Lauzon, de ses habitants et de son clergé, se rattachent presque toutes les grandes questions politiques ou religieuses qui ont occupé les esprits dans la province de Québec. Et c'est pourquoi, nous n'en voulons donner qu'une preuve, M. Roy consacre un long chapitre de son dernier livre à la question si brûlante des notables, qui fut portée et discutée à la Chambre des députés en 1831. Le projet de loi Bourdages, qui reconnaissait aux notables le droit de prendre part aux assemblées de fabrique, souleva les passions les plus violentes. Le clergé, qui était particulièrement intéressé dans cette querelle, dut faire connaître son avis, et ce fut pour quelques députés, entre autres

Papineau, Bourdages et Lagueur, — ce dernier représentait le comté de Dorchester, et donc, en ce temps-là, les citoyens de Lauzon, — l'occasion de débiter sur la puissance cléricale tous les lieux communs oratoires que la rhétorique libérale faisait depuis longtemps circuler. Ces violences ne réussirent pas, d'ailleurs, à faire passer le nouveau projet de loi.

M. Roy a écrit sur cette question des notables des pages extrêmement intéressantes. Il se jette, d'ailleurs, lui-même en travers de la discussion, et il dit sur le compte des marguilliers les choses les plus désagréables. Il ne demande rien moins que la mort de ces respectables personnages! Il estime qu'ils ne sont guère qu'inutiles et nuisibles, et c'est bien assez pour qu'ils paient de leurs têtes un rôle si insignifiant ou si néfaste. Ce sont des pharisiens qui trônent à l'église au-dessus des publicains, et leur banc, qui y est placé tout de travers, symbolise, sans doute, pour M. Roy comme pour d'autres, l'état d'esprit de ceux qui l'occupent.

Mais, vraiment, les marguilliers sont-ils dignes de tant de colère et de tant de mépris, et méritent-ils qu'on les supprime si proprement? Et le rôle qu'ils doivent jouer dans l'organisation paroissiale n'est-il pas plus étendu, et partant plus nécessaire que celui que leur assigne M. Roy? Et les fidèles n'ont-ils vraiment rien à voir dans l'administration des biens qu'ils fournissent à l'église? Toutes ces questions pourraient nous entraîner bien loin: nous ne les posons que pour consoler, en passant, les marguilliers des coups redoutables que leur porte leur plus grand ennemi, l'historien de la Seigneurie de Lauzon.

Il nous plairait infiniment de donner une analyse plus complète du livre de M. Roy, et de pouvoir pénétrer dans les détails si copieux et si instructifs qui se rattachent au développement et à la vie de chacune des paroisses de la Seigneurie de Lauzon. Il y a là, pour l'histoire des moeurs canadiennes, les pages les plus précieuses.

ses; elles s'ajoutent, sans les compléter encore sans doute, aux chapitres si documentés que M. Roy écrivait sur ce sujet dans le volume quatrième de son ouvrage. L'histoire de la traverse de Lévis à Québec, la vie des canotiers, les coutumes et traditions lévisiennes sont autant de sujets féconds où s'exercent l'érudition et la verve intarissables de l'auteur. Et ce qui est particulièrement remarquable dans ces parties du travail de M. Roy, comme d'ailleurs à toutes les pages de ce nouveau volume, c'est l'abondance et la sûreté de l'information. L'auteur y étale un véritable luxe de minuties. Il n'y a pas de détails, si petits qu'ils soient qui effraient l'application studieuse de ce chercheur. M. Roy descend, avec les statistiques les plus précises, vers les choses les plus vulgaires; il se complaît dans les énumérations les plus réalistes, pourvu qu'elles soient exactes; et ce lui est une grande jouissance d'étonner par tant de minuscules vérités son lecteur. C'est grâce à ce zèle scrupuleux, qui ne souffre aucune limite, c'est grâce à cette curiosité, à cette soif intempérante, à cette passion du détail que nous savons à n'en pouvoir douter que, en 1824, on comptait à Valcartier 312 âmes, 1670 arpents en culture, 118 vaches et 27 veaux. Il n'aura vraiment tenu qu'à ces derniers d'occuper une place plus considérable dans l'histoire.

De l'excès d'une qualité naissent toujours quelques défauts. M. Roy, très informé, avait à éviter le danger des longues et inutiles digressions. Il ne l'a pas voulu, et il s'en explique, et il s'en félicite. Nous nous en réjouissons un peu avec lui lorsque ces digressions nous révèlent quelques faits ignorés de notre histoire et de nos moeurs: nous serions mal venu de lui reprocher au nom de l'art d'être si utile à ses lecteurs; mais nous le regrettons quand ces digressions ne font qu'allonger, retarder et embarrasser le récit: témoin, cette longue revue, à propos de la défalcation de Caldwell, de tous les classiques détournements d'argent dont est chargée l'histoire de la conscience humaine.

Au surplus, il était difficile de bien ordonner tant et tant de matériaux qui remplissent et gonflent un livre de 525 pages. Aussi, pourrait-on souhaiter parfois dans la distribution de la matière plus d'ordre et plus de suite. Peut-être même M. Roy ne rarnasse-t-il pas, et ne groupe-t-il pas assez autour d'une idée générale tant de documents variés. On ne songe pas trop à s'en plaindre pendant qu'il nous intéresse et nous captive, mais on se demande parfois ensuite pourquoi commence tel chapitre, pourquoi il finit, et quelle synthèse l'on pourrait faire pour en mieux dégager l'unité. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, que ce soit pour marquer ce défaut d'unité dans certaines parties de son oeuvre que M. Roy s'est appliqué à donner aux différents volumes de l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon* des couvertures aux couleurs disparates. Peut-être a-t-il voulu seulement imiter ceux qui ont publié la collection des Mandements des évêques de Québec.

Le style de M. Roy s'accommode à toutes les choses qu'il raconte. Il est donc d'une grande variété, et d'une grande souplesse. Il y a bien ici et là quelques négligences que l'on pourrait relever, et qu'accentue parfois la puérité des détails où la phrase s'engage, mais nous aimons mieux louer la clarté limpide de ce style, et la justesse habituelle de l'expression. La phrase de M. Roy devient tour à tour très simple, éloquente, chaude et lyrique, selon que c'est l'érudition, la science, la conviction ardente, le sentiment ou la passion qui par elle s'affirment ou s'exaltent. Si les développements n'ont pas toujours toute la fermeté et la concision brève et forte et substantielle que l'on pourrait souhaiter, c'est que la pensée même de l'auteur n'est pas toujours soumise à une discipline assez rigoureuse. Mais monsieur Roy est certainement, parmi nos écrivains canadiens, l'un de ceux qui connaissent le mieux les ressources de la langue française. Et c'est pourquoi son livre est d'une lecture si rapide et si attachante.

*L'Histoire de la Seigneurie de Lauzon* est, d'ailleurs, l'un des ouvrages les plus utiles qui aient été publiés en ce pays; elle est indispensable dans la bibliothèque de ceux qui veulent s'occuper d'histoire, de politique, des moeurs et des lettres canadiennes.

*Septembre 1905.*

---

## THOMAS CHAPAIS

### Le Marquis de Montcalm

---

Québec vient de consacrer à Montcalm deux monuments tels que dût les souhaiter le très vaillant et très lettré vainqueur de Carillon.

Sur les Plaines d'Abraham, à quelques pas de l'endroit où le général, qui venait d'offrir la bataille à Wolfe, tombait victime de son ardente bravoure, s'élève aujourd'hui le piédestal élégant, surmonté de la Gloire, où le bronze de Montcalm fait enfin reparaître dans Québec le héros malheureux de 1759. Et rien ne pouvait mieux que ce bronze assurer de nouveau parmi nous la présence sensible et visible de celui qui aima tant à séjourner près de nos remparts.

Le jour même où l'on inaugurerait le monument artistique de la Grande-Allée, paraissait à la vitrine de nos librairies une oeuvre qui, mieux encore que la pierre et l'airain, reconstitue la vie de Montcalm, et fait sous nos regards s'émouvoir encore et palpiter sa grande âme: c'est le livre de M. Thomas Chapais. Ce n'est plus ici seulement l'image, souple si l'on veut, mais froide encore de la statuaire, qui se montre à nos yeux; c'est un personnage agissant qui revit, qui recommence et recompose sa carrière, qui multiplie sa gloire par ses actions, qui déploie toutes les énergies de sa riche nature, et dont la silhouette se détache en toute netteté sur le fond historique où l'a placée l'écrivain. Et l'oeuvre qui ranime une si grande figure de notre histoire, est faite de main d'ouvrier; elle est de celles qui ne se détruisent point. Elle restera dans notre littérature, et M. Chapais peut dire en toute vérité: *exegi monumentum aere perennius.*

\*

\*

\*

*Le Marquis de Montcalm* est un livre de tous points nouveau: il l'est par tant de documents inédits qui y sont cités, par la thèse presque inouïe qui y est largement démontrée, et nous pouvons l'ajouter, par la forme sobre, simplement sincère, que l'historien a donnée à son style.

Nous ne voudrions pas déclarer que *le Marquis de Montcalm* est avant tout une thèse. L'auteur nous en voudrait si nous laissions entendre qu'il a subordonné toutes ses considérations à une idée préexistante en son esprit, et tous ses développements à une préoccupation systématique. Il est dangereux de faire des thèses en histoire. Celui qui s'y emploie s'expose à manipuler maladroitement les pièces d'information, à fausser son regard, à colorer de ses préjugés les oeuvres et les choses, à n'apercevoir que ce qui peut servir ses desseins.

M. Chapais étudie depuis trop longtemps notre passé historique, et tous les écrivains qui l'ont raconté avant lui, pour ne pas avoir constaté tous les inconvénients d'un parti pris enthousiaste et exclusif. Aussi, il s'est bien gardé de commencer son livre avec l'ambition de surfaire son personnage, et de tout rapporter à sa gloire. Montcalm, Vaudreuil, Lévis, sont des noms qui ont si fortement attaché les sympathies, et si différemment provoqué les appréciations, qu'il était prudent, avant que d'écrire sur l'un d'eux, de se débarrasser de tout préjugé, de toute conviction préalable. Or, M. Chapais nous en avertit, et l'on s'en aperçoit facilement à le lire, l'histoire qu'il a écrite est une oeuvre de scrupuleuse investigation, et non une oeuvre d'enthousiasme; elle est toute faite de documents dont le loyal emploi prévient les jugements trop hâtifs, et prépare les conclusions définitives. Et ce que nous voulons donc d'abord signaler, et louer ici, c'est la haute valeur scientifique du livre que l'historien vient de publier.

La méthode scientifique de M. Chapais se reconnaît à un premier procédé qui est de citer longuement la correspondance de ses personnages. On a pu faire observer que ce procédé devient facilement fastidieux, et que tant de citations coupent et éparpillent les récits. Et nous avouons que tout d'abord l'on peut recevoir de tant de textes étrangers, intercalés dans le texte de l'historien, une telle et quelque peu désagréable impression. L'art paraît un peu sacrifié au document.

Mais il y a différentes façons d'écrire l'histoire, et qu'il est nécessaire d'approprier aux sujets variables que l'on traite. L'une d'elles consiste à dissimuler le document sous des récits, sous des développements parfaitement assimilés, chargés seulement de la substance des pièces d'archives, et non pas, ou rarement, de leurs textes: et cette manière permet à l'auteur de mieux ordonner ses pensées, de les dégager de tout embarras, de les exprimer dans une forme personnelle plus continue; elle dissimule mieux au lecteur la peine qu'a prise l'historien pour préparer son oeuvre. Une autre consiste à montrer au lecteur les documents eux-mêmes, à les lui faire lire pour qu'il se convainque de leur réalité et aussi de leur sens irrécusable; elle les découpe et les détache des manuscrits ignorés, les fait passer dans le texte courant, les enclave à propos, pour que le texte lui-même en soit fortifié et consolidé.

Cette deuxième manière peut avoir moins d'agréments que l'autre, mais elle est nécessaire parfois, quand l'historien — et ce fut le cas de M. Chapais — a besoin de faire connaître l'âme d'un personnage, et lorsque cette âme s'est livrée tout entière, avec ses motifs d'action les plus secrets, dans une libre et sincère correspondance. Il importe alors de mettre sous tous les yeux des fragments de cette correspondance, qui sont comme des fragments de l'âme elle-même, et de faire entrer le lecteur dans les confidences intimes du héros. Ce n'est qu'au contact fréquemment renouvelé de cette âme, et dans

ces communications loyales avec elle, que l'on apprendra peu à peu à la connaître, à la pénétrer, à la juger.

Or, l'âme de Montcalm avait paru jusqu'ici un peu fuyante, et nos historiens avaient porté sur elle des appréciations qui ne s'accordaient pas toujours. Et, d'autre part, l'âme de Vaudreuil avait été très diversement définie. Tous deux, Montcalm et Vaudreuil, ne s'étaient guère accordés dans la Nouvelle-France, et Vaudreuil avait souvent bénéficié, auprès de nos ancêtres, de sa qualité de Canadien, tandis que Montcalm avait, ici, un peu souffert de son titre de Français. Le préjugé colonial et le préjugé métropolitain, comme dit très justement M. Chapais, avaient dès les premières heures, divisé, et opposé l'un à l'autre, ces deux hommes que rapprochait sans cesse la direction commune des affaires de la guerre.

Comment remettre au point tant de discussions vives qu'avaient soulevées les admirateurs de Montcalm et ceux de Vaudreuil? Comment mettre à nu ces âmes qu'on n'avait aperçues jusqu'ici qu'à demi voilées, et qui pouvaient sous ces voiles cacher des ambitions ignorées? M. Chapais, qui est par-dessus tout un historien consciencieux, a cru pouvoir résoudre tant de difficultés, et mettre en une suffisante et impitoyable lumière ces deux âmes hostiles en recherchant leurs correspondances, et en citant copieusement les phrases où elles se sont découvertes avec le plus d'ingénuité.

Ce procédé est vraiment efficace; il témoigne de l'esprit scientifique de l'historien qui sait y avoir recours, et il donne à son oeuvre une valeur documentaire incontestable. Et si la narration des faits, et la trame des discussions et des démonstrations en sont quelquefois un peu dispersées, ou morcelées, la vérité n'en apparaît qu'avec une plus impérieuse certitude.

\*

\*

\*

D'ailleurs, M. Chapais n'a pas prouvé que de cette façon son rare souci d'exactitude et d'impartialité. Il a montré ce même souci dans la recherche patiente du document nouveau. C'est ainsi qu'il a pu tirer profit de pièces inédites comme le recueil manuscrit des *Campagnes de 1755-1760*, et de *Mémoires* jusqu'ici inconnus chez nous, et inexploités, comme les *Mémoires et Observations de M. de la Pause*, l'un des meilleurs officiers de Montcalm, qui fit les campagnes de 1755 à 1760. C'est même pour s'être obstiné à vérifier ses assertions sur le texte de M. de la Pause, que M. Chapais a retardé de plusieurs mois la publication de son ouvrage.

Et l'esprit scientifique, très rigoureux, de M. Chapais, apparaît encore dans ces fortes discussions de texte qui s'imposent souvent à sa conscience d'historien, et d'où il fait sortir une franche lumière. Voyez, par exemple, comme il fait bonne justice d'une lettre où Vaudreuil écrivait au ministre de la marine que les troupes régulières n'avaient aucune part à l'action de Chouaguen, et que tout le mérite en revenait à nos milices canadiennes et aux sauvages<sup>(1)</sup>. Il conclut cette discussion, et nous concluons avec lui, par cette phrase inexorable: « On ne pouvait se montrer plus partial, moins véridique et moins équitable. » Voyez encore comme il dégage la responsabilité de Montcalm de la malheureuse affaire qu'on a appelée le « massacre de William-Henry », et comme il venge le général français des imputations « d'un raconteur fantaisiste comme Carver, d'un historien partial comme Smith, et d'un romancier brillant, mais insuffisamment documenté comme Fenimore Cooper<sup>(2)</sup>. »

C'est encore cette étude minutieuse des textes qui a permis à M. Chapais de faire une trouvaille, et de cons-

---

(1) pp. 165 - 167.

(2) pp. 279 - 290.

tater que Montbeillard est bien l'auteur, jusqu'ici inconnu, de la dernière partie du *Journal* de Montcalm.

La même étude attentive des documents et des faits de l'histoire a permis à M. Chapais d'établir, à la gloire de la France de 1759, une vérité qui s'offre vraiment comme un paradoxe à nos esprits préjugés par une affirmation contraire, que tous nos historiens se sont bien légèrement transmise. M. Chapais a démontré, avec pièces à l'appui de ses assertions, que la France de Louis XV n'a pas abandonné, ni de gaieté de coeur sacrifié sa colonie du Canada. On avait si souvent répété cette très grave accusation! Et l'abbé Casgrain lui-même, dans son *Montcalm et Lévis* <sup>(1)</sup>, l'avait renouvelée avec une éloquence si indignée! Et l'on avait tant de fois attribué à tous les Français de 1759 le mot dédaigneux de Voltaire regrettant que la France et l'Angleterre fussent en guerre « pour quelques arpents de neige <sup>(2)</sup> ».

Or, il paraît bien établi aujourd'hui que notre mauvaise humeur de colons vaincus par l'ennemi héréditaire de la France, a mal servi notre jugement. S'il est vrai que la mission dont fut chargé Bougainville auprès de la Cour, en 1758, n'a pas produit les résultats qu'on en attendait, s'il est exact que le gouvernement de Versailles jugea opportun de ne nous envoyer au printemps de 1759 que quatre cents hommes de recrue, et quelques munitions de guerre, et s'il est certain qu'un tel et si maigre secours ne pouvait permettre à Montcalm de lutter avec des chances suffisantes de succès contre l'armée envahissante des Anglais, il est bien prouvé aussi que tout cela ne fut pas négligence, ni surtout dédain de la part du gouvernement de la France. Celle-ci songeait plutôt à un plan de défense savamment combiné, dont le ministre de la marine, M. Berryer, ne pouvait livrer le secret à Bougainville. Celui-ci insista pourtant, et har-

(1) p. 36, tome I, et pages 35 et 38, tome II, de l'édition de Québec, 1891.

(2) Cf. Lettre à M. de Moncrif, 27 mars 1757, et le ch. 23 de *Candide*, et le *Précis du règne Louis XV*, de Voltaire.

cela le ministre qui lui répondit avec impatience « qu'on ne cherchait point à sauver les écuries quand le feu était à la maison. » Et Bougainville, et la postérité n'ont guère retenu que le mot malheureux de Berryer.

Et cependant Berryer lui-même, le 3 février 1759, écrivait à Vaudreuil et à Bigot une lettre où il faisait allusion à des moyens plus sûrs de sauver la colonie que l'envoi des secours demandés par Vaudreuil et Montcalm. Et Bougainville écrivait à Montcalm, le 18 mars: « Le ministre m'a dit que si vous existiez en août, il répondait du Canada; j'ignore ce qu'il fera pour cela.» Or, voici ce qu'ignorait Bougainville. La France, très occupée encore à soutenir sa puissance en Europe, convaincue de l'inutilité d'envoyer là-bas des vaisseaux que la flotte ennemie, toute-puissante sur mer, eût interceptés, et n'ayant rien à risquer des forces dont elle pouvait à cette heure critique disposer, avait conçu le vaste projet d'une descente en Angleterre. Elle réservait donc toute sa flotte pour conduire en « Afrique », c'est-à-dire en pays ennemi, une armée de 65,000 hommes. Elle devait ainsi jeter sur les côtes de l'Angleterre 50,000 hommes, sur celles de l'Ecosse 15,000, et en Irlande quelques corps de troupe. L'Angleterre eût été forcée de rappeler sa flotte qui s'en allait à la conquête des colonies, et ainsi, comme s'exprime M. Chapais, « des rives de la Tamise on dégagerait celles du Saint-Laurent, et de Londres on sauverait Québec<sup>(1)</sup> ».

Tel était le plan gigantesque qu'avait conçu le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre et qu'adopta le duc de Choiseul. Ce plan n'a pas réussi sans doute. L'Angleterre prit les devants et fit échouer une si audacieuse tentative. Mais il convient de ne pas oublier que la France voulut à un tel prix sauver sa colonie d'Amérique. Et il suffirait, d'ailleurs, de lire avec soin la lettre très belle, très pressante, très noble qu'écrivait à Montcalm, le 19 mars 1759, le maréchal de Belle-Isle, pour

---

(1) pp. 529 - 530.

se convaincre que des lâcheurs ne s'expriment pas comme cela. M. Chapais a donc rendu à l'honneur français un inappréciable service en remettant au point une question qui fut si mal comprise, et en établissant péremptoirement que le drapeau blanc, pour lequel on allait verser un sang si généreux, était digne encore de l'héroïsme de nos milices et de nos soldats.

\*

\*

\*

Sur ce fonds scientifique que M. Chapais a pris soin d'établir, sur cette trame véridique des faits qu'il raconte, se dessine nettement, s'enlève avec vigueur l'image belle, sympathique, vivante du héros principal, du soldat vaillant que fut le marquis de Montcalm.

Non pas que M. Chapais se soit bien appliqué à tracer lui-même les lignes de ce portrait, à en composer l'ensemble et le détail, et à jeter sur ce dessin les couleurs qui le pouvaient faire briller aux regards du lecteur. Fidèle à sa méthode, et soucieux de ne pas paraître faire surgir d'une imagination fervente l'image de Montcalm, il a préféré laisser son héros se faire connaître lui-même, et se découvrir peu à peu dans ses discours et par ses actions. Au lieu de grouper les traits de son personnage, de les arranger, de les disposer avec art en vue d'un effet de sympathie à produire, il a mieux aimé les laisser dispersés à travers le livre, au hasard des circonstances, s'en remettant à la vie même du héros de fournir à l'occasion le détail significatif, le coup de crayon qui précise, la couleur qui achève et qui fixe en relief l'image à faire. Et c'est ainsi que lentement, au fur et à mesure des chapitres qui se succèdent, et pour ainsi dire à chaque page du livre, l'on voit insensiblement surgir du texte, et se lever, et se former de mille traits variés, et se dégager enfin tout à fait le portrait attendu, l'image dont on voulait recevoir dans son regard l'impression harmonieuse. La nature est une artiste: mieux que les

plus habiles, elle compose les réalités; et la vie que l'on raconte avec franchise a des puissances de reconstitution qui surpassent tout l'art des historiens.

Et quelle nature que celle de Montcalm! Et quelle vie exubérante que la sienne! Et quelle spontanéité dans la pensée? Et quelle ardeur, et quelle fougue dans l'action! Prompt à concevoir, et impatient d'exécuter, il éprouva tour à tour les bienfaits et les inconvénients de son tempérament méridional. Né en 1712, dans ce château de Candiac, dont le souvenir remplit sa correspondance familiale, il gardera toute sa vie l'impression heureuse de l'éducation soignée, forte, chrétienne, que lui firent donner ses parents. Et ce qui plaît justement dans cet officier qui aime la bataille, dans ce fils de militaires qui avaient depuis plusieurs générations prodigué leur sang pour le roi et pour la France, c'est la variété et la richesse et la complexité des dons et des talents.

Né pour l'Académie aussi bien que pour les camps, il est tout ensemble fin lettré et courageux soldat. Bougainville le recommande un jour à son frère académicien, et il l'assure qu'il est « très savant et surtout dans le genre de l'Académie des belles-lettres. » Et il suffit de lire la correspondance du marquis pour voir quelles ressources il y avait dans cet esprit, quelle finesse de réflexions, et quelle science honnête des classiques! Il suffit aussi de la parcourir pour y mesurer la profondeur des affections, et la délicatesse des plus intimes sentiments.

La vie militaire de Montcalm s'appuie sur un fond solide de vertus, et de convictions religieuses. Vivant dans un siècle où le philosophisme essayait de détruire la foi, Montcalm garde sa piété. Exposé sur les champs de bataille aux extrêmes dangers, il se confie au Dieu qui règle tous les destins, et il lui rapporte la gloire de ses actions. Après la victoire de Carillon, il fait dresser,

sur le sol où il a triomphé, une croix qui porte cette inscription:

Quid dux? quid miles? quid strata ingentia ligna?  
En signum! en victor! Deus hic, Deus ipse triumphat!

Sans doute, Montcalm ne pourra tout à fait échapper à la fascination qu'exerçait sur les officiers de nos troupes, la vie brillante, mondaine, trop fastueuse, parfois scandaleuse de certains hauts fonctionnaires de la colonie. M. Chapais regrette avec raison que Montcalm ait été trop assidu chez l'intendant Bigot, et dans les salons de madame Péan. Mais il n'apparaît pas que Montcalm ait donné dans la licence où vivaient ces prodiges. Si ses relations officielles, et les relations de la vie mondaine à Québec, le mettaient presque nécessairement en contact avec d'aussi tristes personnages, nous savons avec quelle franchise et avec quelle indignation il dénonça les excès de table et de jeux et les concussions auxquels s'abandonnaient ces exploiters de la misère publique<sup>(1)</sup>. Quand il se fut rendu bien compte de l'état des choses, et des scandales de l'administration, il en gémit plus qu'aucun autre, et il stigmatisa avec une colère malheureusement impuissante tant de maux dont se mourait la colonie:

\*  
\*                      \*

Au reste, Montcalm avait une âme très haute, capable d'immolation et de sacrifices. Son courage fut toujours égal aux pires situations. Si, un jour, il demande son rappel, ce n'est pas qu'il désespère, mais c'est que l'antipathie de Vaudreuil lui crée une situation inextricable<sup>(2)</sup>, et c'est aussi que son traitement insuffisant l'oblige à compromettre le patrimoine de sa famille<sup>(3)</sup>. D'ailleurs,

(1) Voir pp. 321 - 322, 357 - 362 et 487 - 488.

(2) p. 224.

(3) p. 373.

il a soin d'ajouter à ses demandes de rappel que jusqu'à ce qu'il obtienne cette faveur il répandra volontiers la dernière goutte de son sang, et donnera le dernier souffle de sa vie pour le service du roi<sup>(1)</sup>. Et quand il verra la colonie exposée au suprême danger d'être conquise par l'ennemi, il s'empressera de déclarer son désir de rester au poste du péril. Au lendemain des capitulations de Louisbourg et de Frontenac, il écrit au maréchal de Belle-Isle: « J'avais demandé mon rappel après la glorieuse journée du 8 juillet, (il s'agit de Carillon), mais puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi de tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il me sera possible<sup>(2)</sup>».

Garneau a reproché à Montcalm d'avoir manqué d'ardeur dans la conduite de la guerre, d'avoir été prudent jusqu'à devenir apathique<sup>(3)</sup>. M. Chapais nous paraît avoir victorieusement démontré que la prudence de Montcalm fut tout simplement raisonnable, et qu'un général dont les forces étaient si inférieures à celles de l'ennemi ne pouvait guère se permettre des coups d'audace, sans risquer et compromettre le salut qu'il devait assurer. Conscient du danger très grave auquel pouvait l'exposer trop de témérité, le ministre lui-même lui avait recommandé, au moment de son départ de Paris, de « n'être que Fabius et non pas Annibal<sup>(4)</sup>».

On sait, d'ailleurs, que l'initiative de Montcalm était souvent limitée et même entravée par Vaudreuil lui-même. Montcalm était bien ici commandant des troupes envoyées de France, mais il était en tout subordonné au gouverneur général, et ne pouvait donc agir que sous son autorité. Et combien de fois cette subordination anormale de Montcalm à Vaudreuil, dans les choses de la guerre, produisit les plus fâcheuses discussions, et entraîna les plus périlleuses conséquences! Vaudreuil était

---

(1) p. 455 - 456.

(2) p. 478.

(3) *Histoire du Canada*, II, 254, 4ème édition.

(4) p. 227.

un brave homme, doué d'un bon coeur et d'un esprit ordinaire, mais peu versé dans les choses de la guerre, et incapable de soupçonner sa médiocrité. Et Montcalm dut se plaindre souvent de ce généralissime en pourpoint qui s'obstinait, dans son cabinet, à tracer des plans de bataille, souvent irréalisables.

Garneau a pu s'y tromper, et affirmer que Montcalm « aurait négligé tout mouvement offensif, sans Vaudreuil qui, soit par conviction, soit par politique, ne parut, au contraire, jamais désespéré et conçut et fit exécuter les entreprises les plus glorieuses qui aient signalé les armes françaises dans cette guerre<sup>(1)</sup> ». Mais M. Chapais a bien montré que l'art stratégique de Vaudreuil se réduisait le plus souvent à des instructions à la fois détaillées et vagues, qu'il était assez difficile de comprendre et d'exécuter<sup>(2)</sup>. Et il fallut plus d'une fois toute l'habileté, et toute la bravoure de Montcalm pour sortir des plus dangereuses situations.

Certes, il était facile à Vaudreuil de se vanter d'avoir éperonné Montcalm dans l'affaire de Chouaguen, quand lui-même avait le premier tâtonné autour des difficultés de l'entreprise<sup>(3)</sup>; il lui était aisé, dans son cabinet, loin du champ de bataille, et incapable, à distance, de se rendre un compte exact de tous les périls et de tous les embarras, de gourmander Montcalm après ses victoires pourtant glorieuses, et de lui reprocher de n'avoir pas poussé plus loin ses exploits, de n'avoir pas pris le fort Lydius après William-Henry, et de n'avoir pas relancé les Anglais jusqu'au fond du lac Saint-Sacrement, après Carillon; mais l'ingénieur en chef de l'armée, Desandrouins, estima lui-même qu'il ne manquait pas de raisons péremptoires qui justifiaient Montcalm de ne pas assiéger Lydius<sup>(4)</sup>; et bien que Vaudreuil se soit hâté de diriger des renforts sur Carillon, au lendemain de la

---

(1) *Histoire du Canada*, II, 254.

(2) p. 151.

(3) p. 105 et suiv.

(4) pp. 294 - 295.

bataille, quand Montcalm n'en avait plus besoin, bien qu'il se soit obstiné, comme disaient avec aigreur les officiers français, à lui envoyer de la moutarde après dîner, il parut bien évident à Montcalm que s'il avait pu triompher de 15,000 hommes avec 3,000, il ne pouvait songer, avec des troupes si inférieures en nombre, à pourchasser l'ennemi sans compromettre tout le profit de la victoire<sup>(1)</sup>.

Il est vraiment pénible d'assister tout le long du livre très documenté de M. Chapais, à toutes ces disputes, à toutes ces querelles qui surgissaient à chaque instant entre le général et le gouverneur, et qui ne se terminaient pas toutes, qui ne se terminèrent qu'une fois, par la proposition de manger ensemble, le lendemain, un muffle d'origanal<sup>(2)</sup>. Montcalm y mit cependant, et le plus souvent, toute la modération, et tout le ferme respect dont il était capable. Nous ne savons même pas de lettre plus pathétique, plus éloquente, et qui fasse mieux connaître l'âme généreuse du marquis, que celle qu'il écrivit à Vaudreuil, après Carillon, pour provoquer une réconciliation nécessaire. Vaudreuil lui-même en fut touché, et promit au général sa confiance et son amitié<sup>(3)</sup>.

Au surplus, la cour reconnut, à la fin, l'inaptitude du gouverneur aux choses de la guerre, quand, en 1759, elle ordonna à Vaudreuil de ne rien faire sans prendre l'avis de Montcalm. Celui-ci prouva toujours par ses lettres aux ministres, et mieux encore par ses actions, qu'il était digne du commandement de nos troupes et de nos milices. Les *Mémoires*, qu'il présenta au gouverneur général, en 1758, sur la défense de la colonie, démontrent toute la prévoyance du général et son esprit d'organisation<sup>(4)</sup>. Et quand, en 1759, Vaudreuil persistait à diviser ses forces et à les disséminer, Montcalm avait raison de recommander plutôt leur concentration sur les points essentiels de la défense.

---

(1) pp. 441 - 447.

(2) p. 192.

(3) pp. 452 - 456.

(4) p. 462.

Au reste, Montcalm avait pressenti mieux que personne ce qui devait arriver en 1759. Dès 1757, il concevait le plan d'un camp retranché à Beauport, afin de prévenir, sur ces grèves, une descente probable des Anglais, le jour où ceux-ci viendraient assiéger la capitale de la colonie. Ce n'est pas à Lévis, comme l'affirmait l'abbé Casgrain, mais à Montcalm qu'il faut attribuer ce projet de fortification<sup>(1)</sup>, et l'on sait que Vaudreuil, réputé si actif, ne s'empressa pas assez de mettre Québec en état de se protéger contre une attaque tant redoutée.

Maintenant, faut-il blâmer Montcalm d'avoir si promptement engagé la bataille suprême des Plaines? A-t-il, ce jour-là, commandé avec une précipitation irréfléchie? N'aurait-il pas dû attendre au moins l'arrivée de Bougainville qui devait venir du Cap Rouge? Ou bien, n'était-ce pas plutôt sagesse de provoquer la rencontre fatale avant que Wolfe se fût trop fortifié dans ses positions nouvelles? Il est difficile de le décider même après coup. M. Chapais expose avec soin les discussions que l'on a faites sur ce sujet<sup>(2)</sup>, et nous ne pouvons que conclure que le principal tort de Montcalm fut de n'avoir pas été victorieux. Comme l'on eût vanté son audace, s'il avait avec une telle imprudence violenté la fortune, et forcé l'armée de Wolfe à regagner ses vaisseaux!

Quoi qu'il en soit, on ne peut lire les pages très substantielles où M. Chapais met en regard les actions de Montcalm et celles de Vaudreuil, sans accepter une conclusion qui s'impose, qui paraît bien être, sans doute, la résultante d'une thèse systématique, mais qui n'est plutôt que la conséquence des faits les mieux établis: c'est que Montcalm avait une valeur militaire et un esprit que ne pouvaient égaler ni la prétention ni l'esprit de Vaudreuil. Bougainville écrivait, après la mort du général sur les plaines d'Abraham: « M. le marquis de Montcalm avait fait une campagne digne de M. de Turenne,

(1) p. 549.

(2) pp. 654 - 658.

et sa mort fait nos malheurs.» Et Lévis, qui recueillait son commandement, ne croyait pouvoir mieux faire que de promettre de suivre ses traces<sup>(1)</sup>.

\*  
\*            \*  
\*

Certes, il put arriver, il dut arriver, et il arriva qu'au cours des discussions qui s'élevèrent entre le gouverneur et Montcalm, celui-ci se laissa quelquefois emporter par son tempérament violent, et par son impatiente ardeur. M. Chapais ne songe pas à le dissimuler, et il regrette, par exemple, que le général ait osé écrire dans son journal, en 1758, à l'occasion de l'expédition de Corlar que projetait Vaudreuil, et qu'il désapprouvait: « qui sait s'il (Vaudreuil) est désireux d'un succès décisif pour cette colonie, mais dont le général des troupes de terre serait l'agent<sup>(2)</sup> ». C'était évidemment pousser trop loin d'amères critiques, et prêter gratuitement au gouverneur de basses intentions dont il n'était pas capable. Comme le déclare en toute sincérité son historien, « Montcalm péchait trop souvent par excès d'impatience, de vivacité, de verve caustique, et ne se gardait pas assez des saillies de son tempérament méridional<sup>(3)</sup> ».

Et que d'occasions se présentaient d'irriter cette ardeur, et d'enflammer cette verve! Aucune ne fut plus prochaine, ni plus constante, que l'inévitable jalousie que ravivaient tous les jours le préjugé colonial et le préjugé métropolitain. Il répugnait à un Canadien comme Vaudreuil de paraître inférieur à un Français comme Montcalm; et un Français comme Montcalm ne pouvait guère supporter d'être subordonné à un colon comme Vaudreuil. Les métropolitains, plus raffinés, ont toujours plus ou moins tenu en médiocre estime, sinon un peu dédaigné, les rudes coloniaux; et ceux-ci s'en ven-

---

(1) p. 677.

(2) p. 393.

(3) pp. 225 - 226.

gent en refusant de reconnaître la supériorité des européens. Aujourd'hui même, nous souffrons encore de ces préjugés, et nous subissons mal la morgue souriante, ou la bienveillance protectrice de nos amis de Londres ou de Paris. Jugez maintenant s'il fut possible à Montcalm et à Vaudreuil de s'entendre, quand de si naturelles et si profondes antipathies les faisaient d'avance se tourner l'un contre l'autre.

Vaudreuil vit d'un mauvais oeil arriver au Canada un officier supérieur chargé d'y commander les troupes; et Montcalm reconnut vite que Vaudreuil était peu propre à lui donner des ordres, et à conduire la guerre. Le gouverneur général avait peine à concevoir que la guerre coloniale, jusqu'ici faite de surprises et d'embuscades, exigeait une science militaire plus approfondie, depuis que l'Angleterre avait versé sur l'Amérique tant de troupes régulières; et le marquis de Montcalm s'impatientait avec quelque raison des fausses allures de général que se donnait avec complaisance un politique égaré dans l'armée.

Il semble bien que Vaudreuil, justement parce qu'il était inférieur à sa tâche, a poussé plus loin que Montcalm le préjugé traditionnel. Certes, le marquis montra plus d'une fois, et par exemple, après Carillon<sup>(1)</sup>, sa prédilection pour les soldats disciplinés des régiments français, mais il est incontestable qu'il sut aussi s'attirer l'affection de nos milices canadiennes. Il reconnaissait à nos miliciens une grande habileté à faire la guerre d'escarmouche, estimant qu'ils étaient moins propres aux batailles régulières. Il louait chez eux l'exprit et le courage<sup>(2)</sup>, et nos braves Canadiens s'éprirent bientôt d'une admiration sympathique pour le général si crâne et si généreux qui les conduisait à la victoire. Bougainville pouvait écrire le 20 février 1758, que « l'habitant canadien aimait mieux marcher avec Montcalm et les Français, qu'avec ses propres officiers<sup>(3)</sup> ».

(1) p. 438.

(2) p. 224.

(3) p. 313.

Vaudreuil, souvent blessé dans son amour-propre, pardonnait plus difficilement au général sa popularité et son talent supérieur. Il ne faut sans doute pas oublier qu'il n'y avait en cela rien que de très naturel, et que Vaudreuil était par ailleurs toute bonne volonté; mais l'on ne peut ignorer, non plus, jusqu'à quel degré d'aversion pouvait descendre la vanité de cet homme. Une lettre de Vaudreuil au ministre de la marine, écrite en septembre et octobre 1756, lettre que les historiens n'avaient point encore signalée et que M. Chapais analyse longuement, projette une lumière nouvelle et très crue sur le caractère de Vaudreuil et son extrême susceptibilité<sup>(1)</sup>. D'autre part, la lettre qu'écrivit le gouverneur au maréchal de Belle-Isle, au lendemain de la mort de Montcalm<sup>(2)</sup> est indigne d'un gentilhomme. On ne pouvait avec plus de passion piétiner sur un cadavre, et l'on se déshonore toujours quand on ne respecte pas l'héroïsme.

\*

\*

\*

Sur le fond de scène très mobile, très varié, parfois sanglant, où l'on voit se poser les personnages de Montcalm et de Vaudreuil, M. Chapais a représenté de multiples aspects de la vie coloniale aux derniers jours de la domination française. Il y a, dans son livre, des tableaux fort instructifs où sont reconstitués les détails essentiels de la vie politique, et de la vie sociale, à Québec ou à Montréal, de 1755 à 1759. Les pages très précises où l'historien dénonce le triumvirat Deschenaux, Péan et Cadet, et raconte les concussions impudentes de Bigot<sup>(3)</sup>; certaines lettres de Montcalm et certains extraits de son *Journal* qui découvrent au lecteur quelques-unes des pourritures les plus honteuses du régime<sup>(4)</sup>, sont d'un intérêt palpitant et douloureux.

(1) pp. 164 - 174.

(2) p. 677.

(3) pp. 337 - 342.

(4) pp. 504 - 509.

Nous ne pouvons que signaler en passant ces chapitres, comme aussi ceux où M. Chapais nous fait assister aux batailles suprêmes de nos milices et de nos troupes régulières. Chouaguen, William-Henry, Carillon, s'inscrivent en lettres d'or dans l'histoire de Montcalm. M. Chapais a raconté avec un entrain et une éloquence toute particulière la victoire héroïque de Carillon. Il a, croyons-nous, écrit à ce sujet, la plus belle page de son livre.

Le siège de Québec raconté au jour le jour, avec ses alternatives d'espérances et de sombres pressentiments, est d'une précision forte, sobre, qui reconstitue avec énergie l'angoissante réalité.

\*  
\*            \*

Nous n'avons guère à louer maintenant la bonne tenue littéraire du livre que M. Chapais nous a donné. La réputation de l'auteur, déjà consacrée par tant d'autres oeuvres, est une suffisante garantie de la valeur artistique de ses travaux d'historien.

Il semble, cependant, que le *Marquis de Montcalm* marque une étape de l'évolution du style de M. Chapais. M. Chapais, qui a fait beaucoup de discours, qui aime à haranguer, et qui a remporté de si beaux triomphes à la tribune; M. Chapais qui fut journaliste, et qui dans son fauteuil de rédacteur se plaisait à distiller l'éloquence politique au bout de sa plume, M. Chapais, qui est orateur, qui le fut toujours, par vocation ou par nécessité, avait fini par marquer presque toutes ses oeuvres du sceau de la plus chaude rhétorique. Non pas, certes, que la rhétorique fut continue dans ses oeuvres: mais nous voulons dire que le développement littéraire tournait facilement et se transformait volontiers en développement oratoire. Et cela était le plus souvent d'un bel effet, toujours applaudi; et cela était quelquefois un peu artificiel, et manquait de suffisante simplicité. Il faut bien qu'un écrivain ait quelques défauts; et il arrive ainsi

très communément que nos défauts littéraires tiennent à certaines qualités de l'âme qui veulent toujours paraître.

Or, M. Chapais vient d'écrire un livre où les défauts habituels sont réduits presque au minimum d'expression. C'est à peine si quelquefois des formules ambitieuses ou d'éloquents images qui ne sont pas assez préparées révèlent encore les tendances anciennes. D'ordinaire, le style est d'une claire et vigoureuse sobriété. N'arrive-t-il même pas quelquefois que l'auteur paraît trop dédaigner le soin de la phrase? Et le style est alors un peu terne et un peu lâché: la simplicité y voisine avec quelque négligence. Mais la phrase de M. Chapais se décore le plus souvent d'une belle distinction; elle se moule volontiers sur les formes agréables de l'atticisme, et tout le livre reçoit de ce fait un cachet de sincérité profonde qu'on ne saurait trop louer. Il y a tels portraits, où M. Chapais ramasse et compose les lignes principales d'un caractère, qui sont de la meilleure prose classique. Voyez les portraits opposés de Montcalm et de Lévis<sup>(1)</sup>, et le portrait de Vaudreuil<sup>(2)</sup>.

Aussi, le livre de M. Chapais est-il de ceux qui marquent le plein épanouissement des qualités littéraires de leur auteur, et il est de ceux qui font honneur à une littérature. La nôtre vient donc de s'enrichir d'une oeuvre précieuse. M. Chapais a rendu de grands services à la gloire de Montcalm, en écartant quelques ombres qui l'avaient voilée, et en refaisant autour du front du guerrier l'auréole que ses contemporains y avaient déjà posée. La gloire de Montcalm servira bien, à son tour, la réputation de l'artiste. Le nom de cet artiste et le nom du héros qu'il a célébré vont rester mêlés l'un à l'autre. M. Chapais sera, en la Nouvelle-France. l'« historien de Montcalm ».

*Janvier 1912.*

---

(1) pp. 488 - 489.

(2) p. 69.

## PIERRE-GEORGES ROY

### Les Noms géographiques de la province de Québec

---

Monsieur Pierre-Georges Roy est le plus infatigable des chercheurs, et l'un des plus heureux. Il explore avec une patience diligente les domaines les plus inaccessibles de l'histoire nationale, ceux qui exigent les plus minutieuses investigations, et chaque année il rapporte de son champ préféré au moins double moisson.

Depuis 1901, ce sont surtout des monographies de nos principales familles canadiennes que M. Roy s'est plu à dresser et construire. Il a commencé par la famille *Taschereau*; les familles *Frémont*, *Juchereau Duchesnay*, *d'Estimauville de Beaumouchel*, *Taché*, *Godefroy de Tonnancour*, *d'Irumberry de Salaberry*, *Robert de la Morandière*, *des Champs de Boishébert* ont suivi. Il y a quelques mois à peine c'était le tour de la famille *Panet*, et voilà qu'aujourd'hui apparaît en librairie un ouvrage qui n'intéresse plus seulement une famille ou les historiens canadiens, mais qui doit retenir l'attention de tous ceux qui étudient la géographie de notre province.

*Les Noms géographiques de la province de Québec*, sont le répertoire le plus instructif qui soit. Et ce livre vient à son heure compléter, pour notre province, le travail si érudit que M. Eugène Rouillard publiait il y a quelques semaines: *Noms géographiques de la province de Québec et des Provinces maritimes, empruntés aux langues sauvages*<sup>(1)</sup>.

Le livre de M. Pierre-Georges Roy enferme en ses

---

(1) Publication de la Société du Parler français, Québec.

cinq cents pages et par ordre alphabétique, les noms des seigneuries, cantons, comtés, villes, paroisses, caps et rivières qui se rencontrent dans notre province. Depuis le nom de la baie Abatagoush que dessine la rive du lac Saint-Jean, et qui est le premier sur la liste, jusqu'à celui du canton York qui se voit en Gaspésie, et qui est le dernier, ils y sont à peu près tous et nous reprocherons seulement à M. Roy de ne pas nous avoir dit, en manière d'avertissement au lecteur, pourquoi il n'a pu les connaître et les signaler tous.

De tous ces noms, M. Roy essaie de donner l'origine et la raison suffisantes. De telle sorte que son livre est vraiment, si l'on peut s'exprimer ainsi, le registre baptismal de notre province.

Et n'est-ce pas, en effet, une sorte de baptême que l'on confère aux monts et aux fleuves, aux paroisses et aux cités quand on les marque du nom qu'ils doivent porter devant les hommes et devant l'histoire? Et comme l'on se plaît, dans les familles, à donner au nouveau-né un nom qui rappelle quelque heureux souvenir, un parent, un ancêtre, un ami, il arrive que les plus curieuses, ou les plus touchantes coïncidences ont parfois déterminé le choix de ces vocables qui servent à désigner les lieux. La plupart de nos noms géographiques sont les témoins irrécusables d'un événement historique, à moins qu'ils ne rappellent plutôt la mémoire des anciens seigneurs et pionniers, qu'ils ne consacrent la carrière des ministres, députés et curés, ou qu'ils ne dessinent en leur signification pittoresque la configuration des choses qu'ils représentent. Et si vous voulez connaître tous ces secrets historiques ou symboliques que recèlent tant de noms, et, par exemple, ceux de Kamouraska, Bellechasse, Berthier, Saint-Denis de la Bouteillerie, Beauport, Portneuf, Ottawa, Cap Tourmente, Cap-au-Diable, Cap Trinité, Cap Santé, Pointe-au-Pic, lac des Commissaires, Rivière-Ouelle, Saint-Roch et Saint-Sauveur, lisez ou plutôt consultez le livre de M. Roy. Vous verrez que Kamouraska

signifie dans la langue des Cris: *Il y a du jonc au bord de l'eau*; que Berthier (en bas) est ainsi appelé du nom d'Alexandre Berthier qui fut le premier concessionnaire de la Seigneurie de Berthier, laquelle était plus connue à l'origine sous le nom de Bellechasse; et que le nom même de Bellechasse fut d'abord donné aux îlets qui se trouvent en face de Berthier, îlets que Champlain, en 1629, désigne sur sa carte du nom d'*Iles de chasse*. Vous apprendrez encore, si vous ne le savez déjà, que la *Canardière*, près de Québec, est ainsi nommée à cause du grand nombre de canards sauvages qui venaient s'abattre sur ses grèves; que le mot *Canada*, c'est M. le docteur Dionne qui l'affirme, a été donné à ce pays par les Iroquois qui l'habitaient encore au temps de Jacques Cartier, et qu'il signifie ville, village, amas de cabanes, bourgade; et que le mot *Québec*, sur lequel on a tant disserté, est un mot indien, c'est M. l'abbé Amédée Gosselin qui le démontre cette fois, et que ce mot signifie *détroit, rétrécissement, c'est bouché, c'est obstrué*. Et vous devinez quel fleuve, à Québec, se rétrécit, se bouche et s'obstrue.

Sur tous ces noms et sur près de deux mille autres, M. Roy dit tout ce qu'il sait, et ne dit que ce qu'il sait. Et donc, s'il arrive que tel ou tel vocable ne peut être placé en pleine lumière d'érudition, l'auteur des *Noms géographiques* vous en avertit avec toute la sincérité qui caractérise sa méthode et son travail.

Au reste, M. Roy a beaucoup cherché et s'est très abondamment informé. On nous dit qu'il a commencé à rassembler les matériaux de ce livre sur les bancs du collège, et que depuis il s'est sans cesse inquiété de le compléter. Il met donc à profit toutes les ressources de son érudition. Il demande à ceux qui travaillent, et plus particulièrement à ceux qui se sont avisés d'écrire la monographie et nos paroisses d'utiles renseignements. Déjà le *Bulletin des Recherches historiques*, que dirige M. Roy, avait traité quelques-uns des problèmes géographiques que l'on retrouve dans le livre qui vient de paraître; le

*Bulletin du Parler français* est également mis à contribution pour les quelques études qu'il a publiées sur ce sujet. Et M. Roy transporte dans son ouvrage, sans même en briser la forme, les articles qui répondent avec précision aux noms dont il recherche l'origine ou l'explication. Il attribue, d'ailleurs, avec soin aux collaborateurs de son oeuvre, la paternité littéraire de toutes les pages qu'il leur emprunte.

Parmi ceux qui, avant M. Pierre-Georges Roy, se sont essayés à découvrir le sens et l'histoire des noms géographiques, il faut signaler l'abbé Louis-Edouard Bois, qui fut bien l'un des archéologues les plus curieux de son temps. Ce québécois studieux, cet excellent curé de Maskinongé, qui entre deux dimanches trouvait le moyen de tant écrire et collectionner, s'est occupé d'établir lui aussi une sorte de dictionnaire des noms de nos paroisses canadiennes. Et c'est, sans doute, à bon droit que M. Roy lui attribue une étude parue dans *la Minerve* du 17 mars 1874 sur les noms géographiques de notre province. M. Bois écrivait alors, sans pouvoir s'en douter, la préface du livre de M. Roy. Et celui-ci a donc eu raison de mettre en premières pages de son répertoire cet article fort suggestif, et d'une lecture rapide et attachante.

On y voit comment à l'origine de ce pays, alors que les seules routes de colonisation étaient les fleuves et les rivières, « ces chemins qui marchent », comme les appelait Pascal, ce sont les noms de ces fleuves et de ces rivières que l'on donne aux premiers établissements. Les noms des lacs des montagnes et des bois près desquels s'élèvent les premières habitations sont aussi transportés à ces centres nouveaux de population: la frénrière, la che-naie, les grondines. Les paroisses portent encore le nom du premier colon, ou du seigneur concessionnaire. Et quand les paroisses se multiplient, on leur donne des noms de saint que l'on fait suivre du nom primitif de la région: Sainte-Anne de la Pocatière, Saint-Louis de Lotbinière.

Faut-il ajouter que la fantaisie et la malice populaires se sont ingénérées parfois à nommer *la Grillade*, *Vide-Poche*, *l'Enfer*, *le Cotillon* certains lieux où les habitants pratiquaient des moeurs spéciales et caractéristiques?

Après la cession du pays, les Anglais ont essayé de répandre partout dans notre province des noms anglais, afin de lui donner davantage la mine d'un pays conquis et britannique. Les noms officiels de nos divisions électorales ont longtemps sonné faux à l'oreille de nos pères: *Northumberland*, *Cornwallis*, *Dorchester*, *Effingham*, *Devon*, *Buchinghamshire*, etc.; on s'est longtemps plu à baptiser de noms anglais les cantons nouveaux et les bureaux de poste: *South-Quebec*, c'était Lévis. Mais le patriotisme et le bon sens ont plus tard repris leurs droits. Et nous n'avons qu'à continuer à conférer à nos paroisses nouvelles, à nos cantons et aux bureaux de poste le baptême des doux noms français. Veillons surtout à ce que la bureaucratie anglaise ne vienne peu à peu détruire l'oeuvre commencée. Et dans cette province qui est nôtre, restituons à nos campagnes et villages des noms que nous puissions prononcer sans détour, et où s'annonce l'harmonie du parler ancestral. Imitons de beaux exemples, et changeons Kingsburg en Villeroi, Hedleyville en Limoilou, Lyster en Sainte-Anastasie, et Somerset, que nos habitants ont toujours confondu d'ailleurs avec « Saint-Morisset », en Plessisville<sup>(1)</sup>. Ajoutons ainsi de belles pages, et bien françaises, au livre de M. Pierre-Georges Roy.

---

(1) Il ne faudrait pourtant pas abuser, dans la création des noms nouveaux qu'il convient de donner à nos villages ou à ce que l'on pourrait appeler nos *villes rurales*, des mots composés d'un nom propre et du vocable bien connu de *ville*. Et par exemple, Plessisville. Quelle grande dépense l'on a faite, depuis quelques années, de ces termes commodes? Beauceville, Laurierville, Papineauville, Cartierville, Fraserville, Parisville, Leclercville, Arthabaskaville, Victoriaville, Drummondville, Marieville, Pierreville, etc., etc. Bientôt notre province en sera remplie, si l'on ne sait pas trouver autre chose. On dirait que l'imagination des maires et des édiles de la campagne est frappée de monomanie ou de stérilité. A moins que quelques-uns de nos villages, en mal d'être ou de paraître *villes*, aient voulu avec des mots corriger la réalité, et se soient précisément affublés de ce nom de ville pour avertir les passants de leurs municipales ambitions.

Et, en attendant, remercions encore cet érudit chercheur de nous avoir donné un si beau travail. Il y aurait sans doute à ajouter à ce répertoire quelques noms oubliés ou mal connus comme celui de Lyster, il y aurait aussi à corriger quelques inexactitudes comme celle où l'on paraît établir entre le pays de Lourdes de Mégantic et celui des Pyrénées une ressemblance qui nous paraît bien fantaisiste, mais, en somme, l'oeuvre est diligente et bonne, et faite de mains d'ouvrier.

*Septembre 1906.*

---

# ABBÉS A. DESROSIERS ET A. FOURNET

## La Race française en Amérique

---

« Une leçon d'histoire de France est une leçon d'espérance », disait quelque jour Ernest Legouvé. Messieurs les abbés Desrosiers et Fournet ont repris au compte du Canada français, ou plutôt de la race française en Amérique, le mot de l'illustre académicien; ils ont voulu à la fois nous instruire et nous stimuler; ils ont donné à leurs compatriotes une leçon de faits qui est aussi une leçon d'espérance<sup>(1)</sup>.

L'entreprise était opportune. Non pas, certes, que nous, les Canadiens, fils de France, nous manquions de courage ou d'espoirs. Trois siècles de vie historique attestent que nous fûmes vaillants, même aux heures les plus désespérées, et que nous fûmes aussi toujours les plus invincibles optimistes. Mais aujourd'hui que les problèmes de race sont remis à l'étude; aujourd'hui que des compatriotes anglais, et d'autres aussi, venus après nous, et qui furent heureux de baiser la main secourable de nos pères, posent contre nous, avec une assurance de parvenus, la question si difficile, si hasardeuse, de l'unité de race et de langue, il pouvait être bon et utile de grouper tous les éléments du problème à résoudre, d'exposer en un vaste tableau, aux plans variés et coupés, la synthèse de nos oeuvres, et le développement irrésistible de notre race. C'est ce qu'ont fait les auteurs du livre que nous recommandons à nos lecteurs, et c'est de quoi il convient d'abord de les féliciter.

---

(1) *La Race française en Amérique*, par MM. Desrosiers et Fournet, chez Beauchemin, Montréal, 1910.

Démontrer la vitalité de la race française en Amérique, ce fut, en résumé, et exprimée dans une formule heureuse, toute l'ambition de Messieurs Desrosiers et Fournet. Cette formule sert de titre au dernier chapitre, où se condensent les conclusions; elle pouvait être mise en tête du livre tout entier.

Mais la vitalité d'une race se manifeste de bien différentes façons: vitalité du sang qui multiplie les foyers; vitalité de l'ambition qui agrandit les domaines et conquiert les pays; vitalité sociale qui crée les oeuvres, vitalité de l'esprit qui garde la foi, et la langue, enrichit l'une et l'autre de ses prières et de ses pensées; vitalité tout court qui fait qu'une race se fortifie sans cesse, n'entend pas qu'on la diminue, et ne veut, à aucun prix, mourir.

Quelle est, à l'heure actuelle, l'état de cette activité française, quelles en sont les manifestations principales dans les provinces de Québec et d'Ontario, dans l'ancienne Acadie ou les provinces maritimes, dans l'Ouest canadien, dans la Nouvelle-Angleterre et dans la région américaine des Grands Lacs? Voilà tout le sujet du livre, toute la matière d'un poème véritable, d'où s'échappe avec chaque strophe un chant d'espérance.

\*  
\*       \*  
\*

La vitalité du sang français, elle apparaît assez dans cette brutale statistique qu'on ne criera jamais trop souvent à l'oreille de ceux qui rêvent notre ruine prochaine. En 1760, nos pères étaient 60,000; en 1910, leurs fils sont 3,040,000<sup>(1)</sup>.

Le nombre est une force; il le fut toujours; il l'est plus que jamais dans nos temps de démocratie, où le

---

(1) Le recensement officiel de 1911 donne: 2,054,890 catholiques de langue française au Canada. Il faut ajouter à ce chiffre environ 1,500,000 des nôtres qui sont aux Etats-Unis. Au cours de cet article nous citons les chiffres donnés par les abbés Desrosiers et Fournet.

peuple se donne les maîtres qu'il veut, et dans nos temps de catholicisme où l'Église veut toujours garder aux lèvres de ses fils la prière de leurs mères.

Ce nombre, qui est une force fut chez nous d'une puissance expansive à nulle autre pareille. Québec fut bien le centre premier, le foyer où s'est d'abord établie, sur la pierre solide des traditions apportées de France, la famille canadienne. Mais Québec, puis Ville-Marie, puis les rives du Saint-Laurent, n'ont pas longtemps suffi à ces Normands d'Amérique qui se souvenaient des aventures de Rollon. Même après la conquête, ou la cession providentielle du Canada à l'Angleterre, la population de Québec n'a pas cessé de regarder plus loin que l'horizon de ses champs, où pourtant il y avait tant de ruines à réparer. Le vainqueur s'était bien réservé des domaines choisis, barrières aristocratiques derrière lesquelles s'abritait le loyalisme. Les Canadiens français ont franchi l'obstacle illusoire du sol défendu: les Cantons de l'Est sont maintenant envahis par nos frères. Nous les conquérons par la seule force d'expansion de notre race. Dans les six comtés anglais où, en 1881, il n'y avait encore, — mais où il y avait déjà — 35,819 Canadiens français contre 49,170 Canadiens de langue anglaise, il y avait, en 1901, 53,892 Canadiens français, contre 55,981 Canadiens de langue anglaise. Et nul n'ignore que ces Cantons — qui ne sont pas du tout de l'Est — seront à coup sûr, demain, le jardin fertile et pittoresque où, presque seule et tout en famille, s'ébattra notre race.

Bien plus, les Canadiens français n'ont pu s'enfermer dans leur province. Au risque de s'affaiblir dans leur petite patrie, ils ont voulu partout essaimer dans la grande. Les fleuves et les lacs, bien loin d'arrêter leurs migrations incessantes, n'ont fait que porter plus loin leurs ambitions. Ils ne se contentent pas d'être aujourd'hui 1,600,000 dans la province de Québec; ils ont voulu être 210,000 dans l'Ontario, 72,000 dans l'Ouest canadien, 165,000 en Acadie. Et il faut ajouter

à ce chiffre des Canadiens de langue française qui habitent le Canada, les 1,200,000 compatriotes qui vivent aux Etats-Unis.

C'est des comtés de Soulanges et de Vaudreuil que sont partis les premiers Canadiens qui ont peuplé l'est de l'Ontario. Le long de l'Ottawa et du Saint-Laurent, dans les comtés de Prescott, Russell, Carleton, Ottawa, dans ceux de Glengarry et de Stormont, se sont répandus ceux des nôtres que la frontière prochaine invitait à l'émigration. Attirés par l'exploitation forestière des pays *d'en haul*, gais voyageurs et fiers bûcherons, nos compatriotes se sont partout fixés dans la vallée de l'Ottawa, et c'est pour eux — les Canadiens français fondent l'église partout où ils établissent leurs foyers — que fut créé ce siège épiscopal d'Ottawa dont ils sont aujourd'hui et seront encore demain — en dépit de toutes les tentatives tortueuses d'assimilation — le plus ferme appui.

Dans la seule partie du diocèse d'Ottawa qui appartient à l'Ontario, et dont on voudrait, dit-on, faire un diocèse irlandais, nos compatriotes de langue française sont au nombre de 58,646, contre 21,721 catholiques de langue anglaise<sup>(1)</sup>. Et l'on sait que les Canadiens français des comtés de Glengarry et de Stormont forment encore la majorité catholique du diocèse d'Alexandria: ils sont là 16,378 en regard de 8,058 catholiques de langue anglaise.

Mais, depuis quelques années, un Nouvel-Ontario s'est ouvert à la colonisation et à l'industrie. Par le nord du Québec, les Canadiens français ont pénétré dans ce territoire. Dispersés par leurs intérêts et par leurs recherches de la fortune, difficilement groupés en colonies compactes, ils couvrent du mince réseau de leurs jeunes familles un vaste pays; et là encore, pourtant, ils forment dans le diocèse du Sault-Sainte-Marie, une majorité de 11,065

(1) Ces statistiques sont de 1911. Dans cette partie ontarienne du diocèse d'Ottawa, en 1911, sur une population catholique de 94,893, on comptait 69,305 de langue française.

sur les groupes anglais et étrangers. Ils sont 24,470, contre 13,405<sup>(1)</sup>. Ils justifient d'avance le mot de sir Wilfrid Laurier: Le Nouvel-Ontario doit appartenir à ma race<sup>(2)</sup>.

Mais de toutes les colonies canadiennes-françaises de l'Ontario, la plus intéressante par sa longue histoire, et aujourd'hui par ses résistances fières à l'influence irlandaise, c'est celle des comtés d'Essex et de Kent. Cette vaillante population, fille des anciens qui ont colonisé le pays du Détroit, déborda un jour sur le territoire inhabité de l'Ontario. Brusquement séparés de Québec par les révolutions de la politique, isolés à 600 lieues dans l'intérieur du continent, ces descendants des fondateurs de la grande Nouvelle-France, de celle qui prolongeait par le centre Américain, et jusqu'au Mexique, l'influence du christianisme, ces héritiers des pionniers du régime français, se sont lentement, obscurément développés dans cette presque île d'Essex où, un jour, ils recueillirent avec tant de sympathie de pauvres Irlandais qui venaient y chercher un refuge contre la persécution. C'est merveille qu'au milieu des Anglais qui, à partir de 1790, vinrent en masse dans l'Ontario, et qu'au contact des émigrés d'Irlande qui ne parlaient pas leur langue, les Canadiens d'Essex aient pu si longtemps et si fidèlement gardé leur parler traditionnel. Ils forment aujourd'hui la majorité catholique du diocèse de London; on en compte 32,000 contre 27,550 de langue anglaise. Et s'ils ont fatalement perdu quelque chose de leur patrimoine national, s'ils ont subi à leur insu l'influence anglo-irlandaise, ils se souviennent que c'est l'un des leurs, un Français, Mgr Pinsonnault, qui organisa, en 1855, le diocèse de London, et ils souhaitent parler toujours leur langue, et l'apprendre au foyer et à l'école, dans ce pays où ils sont les premiers nés du sol.

Le pays de Québec et d'Ontario, c'était le champ pré-

(1) D'après le recensement de 1911, il y a aujourd'hui 45,355 catholiques de langue française, sur une population totale de 86,456.

(2) Discours de sir Wilfrid Laurier aux Congressistes d'Ottawa le 20 juin 1910. Cité par les auteurs de *la Race française en Amérique*, p. 187.

destiné de l'action française au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Champlain, qui remonta jusqu'au pays des Hurons, parut avoir tracé lui-même les limites de la première zone d'influence de sa naissante colonie. Non pas qu'il ait pensé mettre une borne à l'entreprenante activité de ses compagnons. Son rêve fut, sans doute, de voir reculer sans cesse l'horizon mobile des conquêtes du roi, et la Vérendrye ne faisait que le réaliser quand, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, il allait plus loin que les Grands Lacs, et plus loin que la prairie, jusqu'aux Alpes canadiennes, porter les couleurs de la France.

C'est donc jusque dans l'Ouest, et jusque sur les rives du Pacifique, que les Français ouvrirent les chemins à la civilisation. Plus tard, quand l'influence politique et commerciale eut passé à de puissantes compagnies anglaises, ce furent encore les nôtres qui servirent de guides aux traiteurs de la plaine, et qui furent les grands découvreurs. Sans nos Canadiens, ni Alexandre MacKenzie, ni Simon Fraser, ni John Franklin, ni George et Thomas Simpson, ni bien d'autres encore, n'auraient pu pénétrer les secrets de l'Ouest et du Nord. Retenus dans des rôles obscurs, où il fallait pourtant une hardiesse et un héroïsme qu'aucun autre peuple ne pouvait alors fournir, les Canadiens français de l'Ouest se prirent de fraternelle sympathie pour l'Indien que les grandes compagnies méprisaient; ils l'évangélisèrent, ils l'élevèrent, ils le firent monter jusqu'à eux; ils contractèrent avec lui des alliances, et créèrent cette race de Métis, qui fut une race de pionniers catholiques.

Les Métis disparaissent, s'effacent de jour en jour en présence des Blancs qui envahissent la prairie. Mais les Canadiens français, qui ont fixé là leurs demeures, veulent, malgré toutes les influences contraires, s'y perpétuer. Des colonies venues de France ont renforcé leur situation. Ils occupent presque seuls la vallée de la Rivière Rouge; ils forment des groupes robustes dans la Saskatchewan et l'Alberta.

Les Français de l'Ouest sont aujourd'hui 60,000 dans les trois provinces organisées<sup>(1)</sup>. Ils forment les groupes les plus nombreux dans les diocèses de Saint-Boniface, de Saint-Albert, et de Prince-Albert<sup>(2)</sup>. Soixante mille c'était à peu près le chiffre des Français de Québec en 1760. Puissent ces lointains compatriotes souvent sacrifiés aux caprices du fanatisme ou des ambitions politiques, se multiplier comme leurs frères de Québec, et reconquérir toute la liberté de leurs traditions catholiques et françaises!

A une autre extrémité du Canada, notre race a poussé une tige vigoureuse, que la tempête a pu secouer et briser, mais dont les racines puisaient au sol une sève intarissable. Les Acadiens occupent une place à part dans l'histoire de l'expansion de la race française en Amérique. C'est « le peuple martyr », comme le définit M. Desrosiers, et c'est le peuple qui retrouve sans cesse, dans la lutte continue et victorieuse, une jeunesse toujours nouvelle.

L'épopée acadienne est devenue populaire. C'est le chant, héroïque par excellence, de la grande épopée française en Amérique. Sa légende a depuis longtemps franchi les bornes de la terre d'Évangéline. Et elle n'est pas près de voir se terminer la série des merveilleuses prouesses. Il y a aujourd'hui 165,000 Acadiens là où les émissaires de Lawrence n'avaient laissé que des ruines. Les larmes ont fécondé le sol d'Acadie. Nos frères y forment le groupe catholique de beaucoup le plus considérable, dans le diocèse de Chatham. Ils y sont 52,108 contre 14,565 catholiques de langue anglaise. Au diocèse de Saint-Jean, ils forment presque la moitié de la population catholique (27,871 contre 29,629), pendant qu'à Halifax, ils mettent leurs 24,227 compatriotes en regard des 29,149 catholiques anglais. A Charlottetown, sur une

---

(1) D'après le recensement de 1911, on compte dans l'Ouest 73,635 catholiques de langue française.

(2) Le groupe le plus nombreux du diocèse de Régina, formé en 1912, est aussi composé de Canadiens français.

population catholique totale de 51,258, les Acadiens comptent 19,187 nationaux.<sup>(1)</sup>

Le rameau, planté en bonne terre, défie maintenant les tourmentes possibles de la persécution jalouse. Il s'épanouit au soleil de sa propre vie.

Mais nulle part, il faut le dire maintenant, la race française d'Amérique n'a plus abondamment essaimé qu'en terre étrangère. Ce n'est pas le Canada qui a le plus bénéficié de la vitalité surprenante de la province de Québec. Les Etats-Unis ont été la terre promise véritable ouverte à nos frères voyageurs. Nécessité économique, erreur politique, dessein providentiel? Toujours est-il que les nôtres se sont trouvés un jour mal à l'aise — je ne dis pas à l'étroit, évidemment, bien que notre inhabile et maladroite politique agraire ait pu justifier ce mot — dans la terre natale de Québec. Et ils sont allés ailleurs chercher une fortune qu'on ne savait pas leur préparer ici.

Ils sont aujourd'hui plus de 1,200,000 aux Etats-Unis. Plus de 700,000 appartiennent au groupe de l'Est, de la Nouvelle-Angleterre<sup>(1)</sup>. L'autre groupe, celui de l'Ouest, celui des Grands Lacs, est le plus ancien. Ses origines se confondent avec celles de la Nouvelle-France. C'est le groupe qui a fourni le contingent solide du sud-ouest de l'Ontario. L'émigration l'a quelque peu fortifié.

(1) D'après le dernier recensement, de 1911, la population catholique de ces diocèses se répartit comme suit:

	Population catholique totale	Catholiques de langue française	Catholiques de langues anglaise et autres
Chatham .....	83,892	67,480	16,412
Saint-Jean .....	60,997	31,131	29,866
Halifax .....	59,283	30,777	28,506
Charlottetown .....	48,111	19,186	28,925

(1) M. l'abbé A. Magnan, dans son *Histoire de la race française aux Etats-Unis*, publiée en 1912, porte à 792,768, la population canadienne-française des Etats de l'Est, en 1908. Il emprunte ses chiffres à la *Catholic Encyclopedia*, vol. VII en cours de publication. Il estime à 1,651,651 la population totale des Franco-Américains. Le recensement officiel de 1906, donne 1,160,420. Mais ce chiffre officiel est bien inférieur au chiffre réel. Voir les pages 279 et 302 - 305 de cette *Histoire*.

Il n'est pas le plus assuré de vivre ou de prospérer. Les 300,000 compatriotes qui sont fixés dans cette région des Grands Lacs et de l'Ouest sont trop dispersés pour qu'ils puissent toujours opposer aux forces d'assimilation des forces suffisantes de résistance.

Les Franco-Américains de l'Est sont plus maîtres de leurs destinées. Et ils les forgent avec le plus âpre courage. Ils sont aujourd'hui en majorité dans quatre diocèses au moins, ceux de Portland, de Manchester, de Burlington et d'Ogdsdenburg. Ils forment des agglomérations puissantes dans beaucoup d'autres, et ils s'organisent avec une inlassable patience pour multiplier, concentrer ou disséminer les oeuvres de défense nationale.

\*

\*

\*

Ce fut, d'ailleurs, tout le long de notre histoire, et où qu'elle ait vécu, le trait caractéristique de notre race: elle fut éminemment apte à créer des oeuvres sociales qui pouvaient partout la préserver, ou l'affermir.

Il n'est pas certain qu'elle ait partout et toujours assez tôt utilisé ses ressources, qu'elle se soit toujours assez empressée de surprendre l'ennemi, ou de le devancer; mais il n'est pas douteux qu'elle possède en son tempérament et dans ses facultés vives toutes les aptitudes de combat qui assurent la victoire.

Pourquoi faut-il le dire? Ici, les oeuvres sociales, économiques, politiques, intellectuelles, religieuses, ne sont pas, avant tout, comme en tout pays homogène, des oeuvres de développement; elles sont, presque toujours, surtout des oeuvres de lutte ou de défense.

Nulle part les Canadiens ne l'ont mieux compris qu'aux Etats-Unis, dans la Nouvelle-Angleterre, où depuis quelques années on a redoublé l'activité de cette défense. Nos compatriotes de là-bas seront sauvés par leurs oeuvres sociales et religieuses, plus que par leur fortune person-

nelle. Celle-ci a souvent perdu les ambitieux, les dévots du dollar, qui sacrifient tout à leur bourse; tandis que les institutions paroissiales seront toujours la force victorieuse des lutteurs. Aussi, les Franco-Américains ont-ils admirablement organisé leur vie paroissiale, scolaire, sociale. L'église, l'école, l'association, la presse, les congrès, sont, dans la Nouvelle-Angleterre, les oeuvres de choix de nos compatriotes. Il faut lire toutes les pages<sup>(1)</sup> que MM. Desrosiers et Fournet ont consacrées à l'exposé de ce gigantesque travail; et il faut saluer surtout, d'un geste amical et vivement sympathique, cette jeunesse franco-américaine qui vient de se grouper en association catholique autour d'un commun drapeau, et qui forme à elle seule une réserve inépuisable d'invincibles espérances.

Au Canada, nous avons, aussitôt après la conquête, songé à réparer les désastres et à conquérir l'avenir. Inutile de rappeler ici la ténacité de nos pères, et leur prévoyance. Peut-être contrastent-elles trop parfois avec certaine mollesse, certaine confiance endormie dont nous fûmes ensuite coupables, et dont il semble que nous nous réveillons.

Messieurs Desrosiers et Fournet ont dessiné en un tableau rapide « l'état actuel du Québec ». C'est l'exposé de nos oeuvres de vitalité religieuse et nationale. Ce chapitre n'est assurément pas le meilleur du livre; il est d'un dessin trop maigre, et il ne répond pas suffisamment au titre qu'on lui a donné. L'auteur s'est trop enfermé dans le domaine de l'activité religieuse. Nous vivons, sans doute, et de façon très intense, par la foi; mais nous vivons aussi par le travail économique, par l'association, par l'organisation de la vie politique, par les labeurs de l'esprit, par tout ce qui est manifestation de l'âme canadienne-française. L'auteur de ce chapitre n'a pas voulu peut-être reprendre certains développements du chapitre premier; mais il est malheureux que

---

(1) Cf. pp. 222 - 242.

dans un livre deux chapitres se nuisent; et l'on aurait pu tout de même accorder quelque attention dans l'un ou dans l'autre, évidemment, dans la description de « l'état actuel du Québec », à notre vie littéraire. Cette vie littéraire, si modeste encore qu'elle soit, est sûrement l'une des forces précieuses de notre race. C'est par elle que nous prenons pleine conscience de notre passé, c'est par elle que nous pourrons auréoler d'un éclat durable l'avenir. N'oublions pas surtout que notre littérature fut une des formes nécessaires de la défense nationale. C'est au lendemain du jour où Durham laissait entendre que nous n'étions pas un peuple, parce que nous n'avions pas de littérature, que Garneau écrivit en pages ardentes l'épopée canadienne-française, et c'est à cette heure aussi que s'élaborèrent, sous l'aiguillon de l'orgueil blessé, quelques-unes de nos meilleures oeuvres intellectuelles.

Nous aurions aimé voir MM. Desrosiers et Fournet raconter plus fortement, et plus philosophiquement, toutes nos oeuvres d'utilité sociale, et faire voir surtout comme il est nécessaire d'en presser plus que nous ne faisons les développements.

Mais ce n'est pas seulement dans Québec, c'est aussi sur tous les points du Canada, c'est-à-dire partout, dans ce pays, où il se rencontre des groupes compacts de Canadiens français, que l'on a essayé d'organiser les forces qui protègent.

La paroisse surtout, l'énergique paroisse canadienne, à qui nous devons la persistance de notre race, la paroisse fut l'oeuvre par excellence de notre vitalité religieuse, et de notre souci patriotique. Mgr Langevin, le « blessé » de Saint-Boniface, affirme souvent avec complaisance que c'est la paroisse qui assurera la permanence de l'influence française dans l'Ouest. Et tout notre passé lui donne raison. Que les fidèles restent groupés autour du clocher, qu'ils soient guidés par un prêtre de leur sang et de leur langue, et bien avisés seront ceux-là, fussent-ils, dans la plaine, tardifs missionnaires en pullman, qui s'empareront de leur âme française.

Il faut souhaiter, maintenant, que dans ces paroisses, dans ces champs clos où triompha la vaillance des ancêtres, on multiplie les groupements, les cercles, les associations de jeunesse, les oeuvres d'épargne, les caisses de crédit, où se concentreront l'activité, l'influence, toutes les forces et toutes les richesses de la vie nationale.

Mais il y a une loi que les auteurs de la *Race française en Amérique* ont une fois ou deux rappelée, et qu'il était important, en effet, de préciser dans ce livre: c'est que les conditions de notre influence sont intimement unies à la fortune de nos écoles. Partout où l'école canadienne a prospéré, partout où, dans l'école, on a pu enseigner à nos enfants la langue maternelle, partout notre race a triomphé de l'assimilation. Il serait facile de dégager de l'expérience une loi contraire, et d'affirmer que les races mortes, ou les races qui achèvent de vivre, sont celles qui n'entendent à l'école que le verbe étranger d'un vainqueur. La famille elle-même est une forteresse impuissante à défendre et à sauvegarder la race, quand l'école est livrée à l'ennemi. Et il suffirait pour nous en convaincre d'interroger nos frères de la région des Grands-Lacs, et ceux-là, plus fortunés cependant, de l'Ontario.

C'est par l'école primaire, l'école secondaire et l'école supérieure que s'alimente le plus abondamment et le plus sainement la vie nationale. Si l'Acadie est en train de reprendre sa vigueur première, elle le doit en grande partie à ses collèges de Memramcook, de Caraquette, et de la Baie Sainte-Marie. Si la province de Québec a pu garder si vivantes, si actives les vertus de l'âme française, elle en doit rendre grâce à ses écoles rurales, et aussi à ses académies, à ses collèges classiques, à son Université. Si les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre étonnent encore, par leur fidélité à la langue et à la foi, les Américains, c'est parce que, à côté de l'église, et souvent sous le même toit que la chapelle, ils ont installé leurs florissantes écoles primaires, commerciales, et tout récemment, leurs établissements classiques.

L'école est le sanctuaire véritable où se recueille et sans cesse se ressaisit une race. C'est pourquoi ceux-là qui rêvent au profit de leur idiome l'unité de langue pour les peuples du Canada, ont porté à l'école les premières attaques, sournoises ou insolentes, de leur fanatisme. On voudrait se servir de l'école pour angliciser nos enfants, comme d'autres voudraient s'en servir, dans l'Ouest par exemple, pour les décatholiciser. Quelques assimilateurs de l'Ontario veulent abolir les écoles bilingues, comme d'autres, ailleurs, veulent supprimer l'école confessionnelle. Les uns et les autres, à leur insu peut-être, s'entendent trop bien pour entamer, diminuer, pervertir l'âme canadienne-française.

C'est dans la province d'Ontario que la bataille scolaire paraît devoir être plus vive, d'autant plus vive, et d'autant plus regrettable que nos compatriotes de langue française trouvent quelquefois, dans ceux-là même qui devraient protéger leurs âmes, des adversaires plus puissants. On n'y comprend pas suffisamment, en certaines hautes sphères religieuses, que la langue puisse être gardienne de la foi. Des Irlandais qui pourraient s'en souvenir, oublient que quinze à vingt millions de leurs nationaux, venus d'Irlande et multipliés en terre américaine et protestante, et trop servilement assimilés aux Yankees, ont apostasié; et ils ne se rendent pas assez compte que la trop parfaite compénétration des âmes irlandaises et anglaises, compénétration qui est allée pour celles-là jusqu'au reniement de la langue, a, dans une bonne mesure, produit cet humiliant résultat.

Ces mêmes Irlandais ne songent pas non plus à cet autre phénomène étrange: alors qu'en 1901 il y avait au Canada 988, 721 Canadiens d'origine irlandaise, on n'y comptait pourtant que 562,862 catholiques de langue anglaise<sup>(1)</sup>. Combien de fils de l'Irlande catholique, et qui parlent l'anglais, finissent par ressembler — hélas! tout à fait — à des fils de la protestante Angleterre!

---

(1) Cf. p. 287.

Quant à nous, Canadiens français, ne savons-nous pas qu'un trop grand nombre des nôtres, isolés dans l'Ouest des Etats-Unis, submergés par le flot anglo-américain, et qui ont désappris leur langue maternelle, ont aussi abandonné leur religion? A Grand Rapids, trois cents familles canadiennes-françaises sont devenues protestantes; à Détroit, une centaine de familles sont passées aux baptistes. Et que de compatriotes, dans l'Est, qui ont commencé par changer leur langue, et qui se sont crus ensuite, tout comme des Yankees, capables de vivre sans pratiques religieuses!

Qu'on ne dise pas que c'est diminuer la dignité de notre foi que de la lier si étroitement aux conditions du parler familial. Outre que nous n'entendons pas que la foi soit absolument dépendante de la langue, et que nous reconnaissons même que l'on peut changer de langue sans perdre sa foi — il y en a, certes, d'assez nombreux exemples — il reste que des faits incontestés nous permettent de conclure au danger sérieux de l'apostasie religieuse quand on a d'abord été coupable d'apostasie nationale; et il reste surtout qu'une psychologie très élémentaire nous persuade que, en pays anglais et protestant, la déformation de la mentalité française au profit de la mentalité anglaise, déformation qu'entraîne fatalement l'acceptation de la langue anglo-saxonne, devient une invitation persistante, et combien insidieuse à l'abandon des idées et des doctrines catholiques.

Le Canadien français n'adopte pas la langue anglaise pour se faire irlandais; il la fait sienne pour devenir peu à peu saxon ou yankee ou protestant.

Une question seule peut donc se poser encore à l'esprit des assimilateurs, non pas celle de savoir s'il est possible de rester catholique en reniant sa langue, mais celle de savoir si nous, Canadiens français, en dehors de notre province de Québec, nous pouvons raisonnablement exiger qu'on nous laisse parler le français, et si donc nous pouvons exiger aussi qu'à l'école on nous l'enseigne.

Nul n'ignore maintenant — des journalistes de l'Ontario se sont chargés tout récemment de nous en faire ressouvenir — qu'il y a dans la province voisine des prédicateurs de l'assimilation obligatoire. Ontario est une province anglaise: donc on n'y doit enseigner que l'anglais. Les Canadiens français n'y ont aucun droit au maintien de leur langue<sup>(1)</sup>. On a même solennellement affirmé que le Canada lui-même est un pays de langue anglaise seulement, et que, si la province de Québec a le privilège incontesté de garder sa langue française, ses fils ne doivent nullement songer à la transporter ailleurs.

Ces déclarations n'ont guère d'autorité; et il les faudrait négliger si elles n'étaient les indices de préjugés de races qui persistent trop en certains milieux influents, anglais ou irlandais. Il suffit, pour y répondre, de rappeler à nos lecteurs le mot si clair et si vrai de M. Henri Bourassa: « Le Canada est une confédération anglo-française. » Non pas anglo-italienne, ni anglo-allemande, ni anglo-russe, ni même anglo-irlandaise, mais anglo-française, tout simplement. Et nous avons donc, de par la constitution de notre pays, des droits qu'aucun étranger, fût-il irlandais, ne pourra nous faire négliger. Et la langue française, la langue des premiers habitants du sol canadien, et la langue anglaise, la langue des marchands venus après pour conquérir, resteront les deux langues officielles de ce pays aussi longtemps que sera maintenu le pacte fédéral. Ce pacte lie nos destinées, et il garantit la survivance des deux seules races qui soient maîtresses du Canada.

La *Tribune* de Winnipeg<sup>(2)</sup> aura beau dire que les traités ne sont pas éternels, il y a grande chance que le traité interprovincial résiste longtemps encore aux secousses du fanatisme. Et quand les traités auront été déchirés par la main brutale des majoritaires, nous au-

(1) Cf. Le *Daily Standard* de Kingston, cité par *La Patrie* du 21 septembre 1910.

(2) Numéro du jeudi, 22 septembre 1910.

rons encore pour nous le droit historique et le droit naturel! Tous deux sont supérieurs à toutes les conventions humaines; ils sont capables tous deux d'assurer à nos patriotiques résistances une efficacité qui fera crever de dépit ceux qui continueront d'ignorer nos destins.

\*  
\*                      \*

Mais il suffit de ces réflexions et de ces pénibles pensées. C'en est assez, d'ailleurs, pour rappeler combien graves sont les problèmes que pose à l'esprit le livre que viennent de publier MM. Desrosiers et Fournet, c'en est assez, surtout, pour nous persuader qu'il faut lire ce livre, et qu'il faut le méditer.

Selon le mot de M. l'abbé Perrier, qui a écrit pour cet ouvrage une patriotique préface, *La Race française en Amérique* est une « revue de nos forces nationales et catholiques », et il y a toujours profit et consolation à faire le compte du passé et de notre état présent.

Certes, le lecteur découvrira bien quelques lacunes dans ces pages: la faute en est à la richesse de notre histoire autant qu'à l'inadvertance de ceux qui en ont fait l'inventaire. Il s'apercevra peut-être aussi que la pensée des écrivains pourrait être plus substantielle et plus originale; mais il se souviendra qu'ils ont surtout voulu mettre sous nos yeux des documents, des faits, et des statistiques.

Il constatera qu'un livre qui est fait par deux auteurs qui y apportent leurs parties distinctes ne peut être d'une homogénéité parfaite, qu'il renferme d'inévitables répétitions d'idées, de mots et d'images; mais il attribuera ces défauts aux conditions mêmes du travail collaborateur.

Il regrettera davantage que certaines parties de l'oeuvre ne soient pas suffisamment précises. On aurait aimé, par exemple, un exposé plus lucide, quoique succinct,

de l'état scolaire de nos frères de l'Ontario. A moins d'être initié d'avance à la connaissance de la législation ontarienne, on ne peut guère comprendre ce que nos auteurs laissent entendre. Et combien d'autres situations que l'on voudrait plus nettement dessinées!

Peut-être que MM. Desrosiers et Fournet ont trop versé dans le genre oratoire. Cela les exposait à négliger parfois le détail nécessaire. Certes, ils ont souvent, le plus souvent écrit de fort belles pages; leur livre est donc d'une lecture très attrayante; mais on y souhaiterait plus de précision historique. Pourquoi n'y a-t-on pas aussi plus soigneusement marqué les références? On cherche vainement au bas des pages l'indication des sources où les auteurs ont puisé documents et citations. La bibliographie, mise en tête du livre, ne satisfait pas toujours la curiosité impatiente du lecteur.

Il semble aussi que l'on n'a pas toujours suffisamment mesuré l'importance relative des choses. Certaines questions, d'un intérêt moins général, auraient pu être écourtées au profit d'autres développements essentiels. Préoccupés surtout par les manifestations de la vie religieuse — cette vie explique à elle seule un si grand nombre de nos problèmes historiques — nos auteurs n'ont peut-être pas accordé, dans tous leurs chapitres, une place suffisante à l'exposé des questions d'ordre politique, économique et social. On ne voit pas bien, par exemple, pourquoi dans le chapitre *Après 1763*, l'on consacre quatre pages à la question des biens des Messieurs de Saint-Sulpice, alors que l'on signale en deux pages, à peine, toutes les luttes compliquées et capitales qui ont préparé 1837 et 1840. Peut-être aurait-on pu aussi, dans ce même chapitre, négliger l'histoire très particulière de la division de la paroisse de Notre-Dame de Montréal.

Le style de l'ouvrage est d'une belle tenue, très littéraire, éloquent souvent, trop peut-être, mais quelquefois d'une très aimable simplicité. Des expressions impro-

pres ou insuffisantes qui ont échappé à la plume des auteurs, accusent à certains moments une inexpérience de la phrase que l'entraînement fera vite disparaître. A la page 15, c'est par distraction typographique, sans doute, que l'on attribue à M. Laurier, avec une belle pensée, un gros solécisme.

Nous voudrions pouvoir citer quelques-unes des pages brillantes où se révèlent tantôt le talent de l'historien, tantôt la finesse du psychologue, tantôt le coup d'oeil avisé du géographe. Lisez plutôt vous-mêmes la description de la terre d'Acadie. Vous y trouverez très heureusement mélangés le dessin et la couleur. Lisez donc plutôt tout le livre: il vous instruira, il vous mettra au coeur et à l'esprit une belle flamme d'inspiration; vous verrez vous-mêmes qu'il fut écrit par deux patriotes et par deux artistes.

*Octobre 1910.*

---

# ABBÉ LIONEL GROULX

## L'Enseignement français au Canada<sup>(1)</sup>

---

Nous avons enfin une large et complète synthèse de l'histoire de l'enseignement français dans notre Québec. Un autre volume va suivre qui racontera cet enseignement dans les autres provinces, chez les minorités francocatholiques. Remercions M. l'abbé Groulx de nous donner cette oeuvre nécessaire.

Ce volume premier comprend l'histoire de notre enseignement dans Québec, depuis les origines jusqu'à nos jours. Je n'aurai pas la témérité d'en faire la critique documentaire. Il y faudrait une compétence que je n'ai pas. Je puis tout de même louer l'abondance de la documentation, le travail énorme d'information que s'est imposé M. l'abbé Groulx pour faire une base solide à ses conférences, et le souci de se reporter jusqu'aux sources les plus lointaines, et parfois les plus difficiles d'accès. Il y a déjà, dans cette diligente bibliographie, un témoignage précieux en faveur de l'historien.

J'aurais aimé que celui-ci eût dressé, à la fin du volume, le bilan de cette bibliographie. Elle sera si utile à ceux qui voudront, après M. l'abbé Groulx, retourner au champ si vaste et si fertile de l'histoire de notre enseignement.

Je soupçonne que d'autres historiens seront tentés d'exploiter ce domaine; pas maintenant, car le travail

---

(1) *L'Enseignement français au Canada*, tome I. Dans le Québec. Par l'abbé Lionel Groulx. Vol. in-8. 328 pages. Éditions Albert Lèvesque, Montréal, 1931.

Cette étude ne fait pas partie du groupe des *Essais et Nouveaux Essais*.

de M. Groulx dispense aujourd'hui de cette préoccupation. Mais nos oeuvres d'enseignement sont en plein développement, subissent des orientations nouvelles, et il faudra bien désormais suivre en ses méandres nouveaux le cours de leurs évolutions. Des choses récentes ont pu, d'ailleurs, échapper à l'attention de M. l'abbé Groulx, comme par exemple, au sujet de l'établissement de l'enseignement secondaire des filles — chose encore assez nouvelle — la fondation du Collège de Sillery, près Québec, en 1924, collège affilié à l'Université Laval, fondation qui est venue s'ajouter à celle du Collège Marguerite-Bourgeoys à Montréal, que rappelle M. Groulx.

C'est l'histoire de notre enseignement depuis 1760, qui fut la plus laborieuse à établir. L'ouvrage de Mgr Amédée Gosselin sur *l'Instruction au Canada sous le Régime français*, publié en 1911, rendait assurément plus facile à M. l'abbé Groulx la tâche d'écrire son premier chapitre: *l'École sous le Régime français*. Restait à dessiner, à organiser, à peindre l'immense tableau de l'histoire de l'enseignement depuis 1760 jusqu'à nos jours. L'auteur l'a fait en sept chapitres fortement documentés, renforcés, animés de discussions et d'idées qui y font circuler la flamme toujours inquiète de son patriotisme.

\*

\*

\*

Raconter l'histoire de l'enseignement français au Canada, après 1760, c'est raconter tout l'effort de vie supérieure qui fut tenté par nos grands ancêtres, par tous ceux-là qui chez nous ne voulurent pas, aux heures les plus sombres, en laisser s'éteindre le flambeau. Périls intellectuels créés par la conquête, offensives multipliées par un nouveau maître qui, rêvant de nous assimiler, voulut changer par l'école nos esprits, résistances intelligentes, opiniâtres, puis lentes reconstructions de la vie scolaire à tous les degrés de l'enseignement; voilà le thème large, tout chargé d'événements tantôt pénibles,

tantôt heureux, que M. Lionel Groulx a traité avec toute l'ampleur qu'il sait donner à l'histoire.

Je ne veux ici, dans cette revue, que signaler un chapitre qui intéresse particulièrement les éducateurs de nos collèges classiques: le dernier chapitre du livre, celui où l'auteur fait le procès des réformes, ou plutôt des projets de réforme de notre enseignement secondaire et supérieur.

Si, au point de vue du programme des humanités classiques, notre enseignement secondaire a gardé intactes ses positions, nul n'ignore que beaucoup, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, souhaitent des réformes.

M. l'abbé Groulx signale deux groupes de réformateurs: les uns préconisant l'établissement des cycles à option, comme en France, les autres recommandant le système américain des « sliding scales », passage du primaire au secondaire et du secondaire au supérieur par d'insensibles transitions, assimilation même des premières années du secondaire au primaire supérieur.

Je ne sais vraiment pas jusqu'à quel point, dans la région universitaire de Montréal, ces projets de réformes sont poussés, du moins à l'intérieur, je veux dire dans le personnel enseignant et dirigeant de l'enseignement secondaire. Je pense qu'à Québec de tels projets sont à peu près inexistantes à l'intérieur, et ils ont peu d'adeptes qui comptent à l'extérieur. Toutefois, parce que de l'extérieur viennent de nombreuses critiques, et des récriminations parfois vives au sujet de nos programmes, il était sûrement opportun de signaler des idées, des *desiderata* qui ont cours chez certains pères de famille, et chez certains hommes d'affaires. C'est surtout en vue de l'établissement des jeunes gens dans le commerce ou l'industrie que l'on a pu suggérer certaines réformes trop pratiques ou utilitaires de nos études classiques.

Mais M. Groulx affirme aussi que « nos universités françaises », évidemment celle de Québec et celle de

Montréal, sont travaillées par les mêmes courants d'opinion. « Bien des problèmes les sollicitent, tous ceux, en particulier, que posent en un pays à dualité de culture, l'équivalence des grades universitaires, l'échange des titres professionnels, la collaboration inévitable pour la recherche scientifique et la formation de l'esprit national<sup>(1)</sup> ». Rien de plus juste que la constatation de ces problèmes inévitables, qu'il faut bien essayer de résoudre, et que l'on peut résoudre sans briser la structure de nos humanités classiques. Mais est-il aussi juste d'ajouter: « on dirait que, mal sûres de la vieille boussole, les universités québécoises cherchent le point anxieusement, pleines d'hésitation entre le type à l'américaine ou à l'anglo-canadienne, séduites, elles aussi, par l'idéal du « not of learning but of doing ».

Nos universités de Québec et de Montréal sont-elles vraiment séduites par l'idéal pratique américain ou anglo-canadien, au point de chercher à se renouveler selon ces modèles académiques? Rien n'est difficile à définir comme l'état d'âme d'une corporation universitaire, et plus encore celui de deux corporations. Aussi M. Groulx, prudent, écrit: *on dirait que*. Il reconnaîtra lui-même plus loin que les problèmes universitaires actuels, qui comportent un réajustement avec les conditions de temps et de milieu où nous vivons, et aussi la formation d'un esprit canadien, n'impliquent pas nécessairement une trahison intellectuelle, et se peuvent concilier avec l'idéal « of learning ». Que des discussions s'élèvent autour de tels problèmes, cela est inévitable; mais l'historien peut-il présenter toutes les expressions d'opinion comme une manifestation authentique de l'âme universitaire, et les insérer comme telles dans l'histoire?

Pour ce qui est de l'Université Laval de Québec — je ne puis parler que d'elle, mais c'est déjà une sur deux — elle ne songe pas assurément à se renouveler selon le type américain ou anglo-canadien; je ne connais

---

(1) P. 298.

pas, à l'intérieur, de mouvements d'idées ou d'opinion qui la fassent vraiment osciller et chercher ce point.

Ce n'est assurément pas le fait d'avoir récemment, et après tant de résistances, introduit des leçons de mathématiques au cours de lettres, jusqu'en Belles-Lettres, qui lui donne déjà figure d'université américaine: elle n'a pas même encore repris, avec cette incomplète réforme, qui laisse un trou dans la continuité nécessaire, admise depuis le XVII<sup>e</sup> siècle dans le *Ratio* des jésuites, de l'enseignement des mathématiques, la figure d'université européenne qu'elle avait perdue.

D'autre part, ce n'est pas la descente au cours de lettres de quelques enseignements scientifiques, comme la botanique et la zoologie élémentaires, sciences d'observation bien accessibles aux jeunes humanistes, et capables de leur apprendre à regarder — ce qu'ils ont si longtemps ignoré chez nous; — et ce ne sont pas non plus des leçons de choses indispensables, données en Europe dans les plus classiques maisons, qui peuvent démontrer que nous inclinons vers l'idéal *of doing*. M. l'abbé Groulx lui-même admet qu'il y a lieu de décharger notre exclusif et massif programme des classes de philosophie-sciences, de briser nos cloisons étanches et de faire des transpositions de matières qui rendraient nos programmes plus pédagogiques et plus éducateurs<sup>(1)</sup>.

Pouvons-nous même reprocher à nos universités de donner trop de place, dans leurs programmes, à l'enseignement des langues vivantes, et par exemple de l'anglais? Demandez-le à M. le juge Sévigny. Il y a sûrement ici amélioration à faire plutôt que retranchements: améliorations dans les méthodes surtout, et qui, aux classes supérieures de lettres, feraient cet enseignement de l'anglais à la fois plus pratique et plus académique. Ici encore M. l'abbé Groulx est d'accord avec nous<sup>(2)</sup>.

---

(1) P. 308.

(2) P. 308.

Sans doute, il y a fièvre de réformes, selon le mot de M. Groulx. (P. 298). Il y a fièvre à l'intérieur des universités, parce que là, et dans nos maisons classiques, il y eut trop longtemps température au-dessous de la normale. Mais cette fièvre à l'intérieur — du moins dans la région universitaire de Québec, et c'est déjà une sur deux — ne me paraît pas si maligne. La fièvre de Montréal est-elle plus dangereuse? Il n'appartient pas à un québécois d'en faire le diagnostic.

Quant aux fièvres de réformes que l'on peut constater à l'extérieur des universités, elles existent sûrement aussi, et plus complexes dans leurs ferveurs. M. l'abbé Groulx en énumère les causes: pléthore des pseudo-pédagogues, désirs de changements et de réactions que porte en sa conscience toute génération nouvelle, et puis trop grand souci d'unifier l'esprit national, et par surcroît aveuglement du sens patriotique. Toutes causes, d'ailleurs, qui se retrouvent en quelque mesure, affirme M. Groulx, à l'intérieur comme à l'extérieur des centres universitaires. M. Groulx assure, par exemple, qu'un trop grand nombre des dirigeants, *même dans le monde scolaire*, souffrent d'anémie du sens national. «Dépourvus d'idées fermes sur le contenu de leur patriotisme, ils ne savent rêver que de systèmes d'enseignement pleins de flottements et de compromis, bien incapables qu'ils sont de s'arrêter à quelque chose de fixe et de cohérent commandé de haut par les intérêts supérieurs de la mentalité<sup>(1)</sup>». Ces éducateurs, férus d'américanisme, insurgés contre les disciplines classiques traditionnelles importées d'Europe, voudraient que, sans perdre une heure, une minute, on secouât «la poussière, toutes les poussières du vieux continent».

Faisons ici la part à l'éloquence des formules où se complaît M. l'abbé Groulx. Il y aura toujours des traditionalistes qui contesteront cette affirmation très générale sur l'anémie du sens national dont souffraient non seulement grand nombre d'éducateurs, mais le

(1) P. 299.

peuple canadien-français<sup>(1)</sup>. Et ce n'est pas le lieu ici d'y insister. Au surplus, quand on y insiste, on finit presque toujours, de part et d'autre, par s'accorder. Tant l'éloquence, qui n'est pas toujours de la rigoureuse histoire, offre de ressources aux discussions et aux accommodements. Nos réelles survivances et nos forces certaines de résistance, ne sont pas des symptômes de complète anémie nationale. Qu'il y ait divergence de vues dans la conception du progrès, dans les moyens à prendre pour développer notre vie intellectuelle et scientifique, cela n'est pas nouveau, et cela sera toujours; qu'il y ait même des extravagances d'opinions sur nos problèmes pédagogiques cela se peut produire sans que l'esprit national en soit sérieusement affecté. Et il importe, d'ailleurs, que toujours s'expriment en présence des apathies ou des extravagances, les réactions opportunes; parce qu'il importe ni de dormir soi-même ni d'endormir les autres sur des positions à défendre ou à améliorer. Au surplus, le réel effort intellectuel qui se fait chez nous depuis trente ans est dans l'ensemble un signe de santé.

Il reste pourtant que ces pages de M. l'abbé Groulx sur « la fièvre de réformes » sont éminemment suggestives. Elles contiennent des invites qui, sans être des nouveautés, rappellent tant d'idées saines et justes et progressives qu'ont remuées déjà, pas toujours avec des succès immédiats, nos congrès et nos revues.

« La pire erreur, pour les collèges classiques et leurs amis, serait de voir un adversaire en tout partisan de réformes, » écrit M. Groulx<sup>(2)</sup>. Les études classiques évoluent à travers les siècles et les continents: « elles ne pourraient cesser de le faire qu'en cessant d'être un humanisme, » l'humanisme étant « une méthode pour former l'homme en ses qualités essentielles, mais aussi l'homme de chaque époque et de chaque milieu. » C'est ce qui justifie les réformateurs de modifier les méthodes,

---

(1) P. 299.

(2) P. 307.

d'incorporer aux humanités d'autres disciplines<sup>(1)</sup>. Cette incorporation de disciplines nouvelles n'implique donc pas désorientation pédagogique, ni remodelage sur les systèmes américains ou anglo-canadiens.

C'est dans le dosage des réformes, dans le dosage des éléments qui doivent entrer dans notre enseignement classique, que se trouve la sagesse pédagogique. Et ce qu'il faut, c'est, par ce dosage, d'assurer toujours, au cours de lettres, la primauté des disciplines classiques gréco-latines. Cela est nécessaire pour la meilleure santé de notre esprit français. Et M. l'abbé Groulx en convient, et ne souhaite pas, en somme, autre chose.

\*

\*

\*

C'est peut-être la forme souvent très oratoire de son ouvrage, et l'expression vive, frappante, souvent recherchée, qui donnent à certaines des pensées de M. l'abbé Groulx une allure ou une portée qui semble parfois dépasser les faits. C'est une impression que l'on éprouve. M. Groulx, même historien, aime à envelopper son lecteur, pour le mieux tenir, dans les replis d'une prenante période, comme aussi il aime à le fasciner du feu de ses images. Et cette fois, d'ailleurs, ce sont des conférences qu'il a réunies en volume, et qui forment une histoire de l'enseignement français au Canada. Il se trouve donc qu'une histoire où l'on voudrait pénétrer comme en un temple serein, où s'ordonneraient avec une sobre élégance les faits, est souvent remplie des agitations tumultueuses et des flammes de l'éloquence. C'est l'orateur autant que l'historien qui habite le temple; et la passion oratoire accompagne souvent la pensée.

Sans doute l'historien ne peut pas, ne doit pas être impassible. Il faut qu'il prenne parti, et qu'il dégage des faits une âme, une leçon. M. l'abbé Groulx n'y

(1) P. 307 et 308.

manque pas, et il y met tout son tempérament. En général, ils y mettent tous leur tempérament: et c'est ce qui fait qu'à côté d'historiens principalement sobres et objectifs, et quand même persuasifs, que l'on aime à rencontrer, il y en a d'autres qui voient surtout dans l'histoire une maîtresse de la vie, et qui transforment en chaleureuses démonstrations leurs études du passé. Ces derniers sont aussi nécessaires que les autres, et les hommes n'en ont jamais manqué non plus. Les hommes, je veux dire les lecteurs, réagissent d'ailleurs, à leur tour; et selon leurs variables personnalités ils se réservent ou s'abandonnent. Ils n'aiment pas en général qu'on leur dicte trop assidûment la leçon à retenir. Ils aiment en lisant l'histoire à goûter quelquefois le plaisir de juger.

Quoi qu'il en soit, le dernier livre de M. l'abbé Groulx est assurément l'un de ceux qui font le plus utilement réfléchir. C'est l'une des plus opportunes et des plus brillantes leçons d'histoire qu'il ait données. Et ces leçons s'appuient sur un fond solide d'érudition. Rarement l'auteur avait eu à explorer un champ plus fertile et plus nouveau. L'oeuvre est vivante et riche. L'historien y a mis la plus patiente recherche du document, la souple abondance de son style, le feu toujours allumé de son patriotisme, toute son âme d'écrivain et d'éducateur.

*Mai 1932.*

---

# NOTRE HISTOIRE ET NOTRE LITTÉRATURE

---

La littérature d'un peuple est faite pour refléter sa vie, pour l'inspirer quelquefois, et quelquefois aussi pour la prolonger, pour la perpétuer dans les formes indestructibles de l'art.

Notre littérature canadienne eut-elle avec notre histoire de si utiles et essentiels rapports?

\*  
\*       \*  
\*

Assurément, notre littérature est dominée par notre histoire, et elle porte jusque dans ses imperfections, parfois jusque dans sa médiocrité, la marque de notre laborieux destin.

L'on pourrait même affirmer que longtemps notre histoire a empêché de naître notre littérature; et l'on sait que, notre littérature étant née, notre histoire lui a parcimonieusement mesuré la vie, et que la littérature s'en est inconsciemment mais cruellement vengée en se faisant parfois, de notre passé, le trop pâle miroir.

Mais ne reprochons pas à l'histoire, à notre histoire, d'avoir retardé notre vie littéraire et de s'être longtemps passée de littérature. Les colonies, même quand elles naissent en pleine lumière de civilisation, même quand elles se forment au dix-septième siècle classique de la France, les colonies ont une vie première qui se prête mal au travail de la pensée, au développement immédiat des arts et des lettres.

Les colons qui émigrent vers une terre neuve pour y chercher un peu de fortune, ou au moins la vie, n'ap-

portent pas beaucoup d'ambitions littéraires dans leurs bagages. Ils n'ont pas pour préoccupation première d'établir une colonie intellectuelle de la métropole, mais plutôt de s'installer en pays nouveau et vierge, pour y vivre la première vie nécessaire, je veux dire la vie économique, sociale, religieuse, politique. Pour eux, tout le reste est littérature.

Au surplus, l'on sait combien fut pénible, difficile à faire, le chapitre premier de notre histoire, toute la période du régime français. Qu'il y ait eu, en haut lieu, négligence dans l'organisation économique de notre Nouvelle-France, et que notre vie sociale et intellectuelle ait eu à souffrir de ces lenteurs de la politique métropolitaine, nous ne pouvons sûrement pas en accuser ceux-là, nos pères, qui faisaient ici avec tant de coeur, souvent avec tant d'héroïsme, notre propre histoire.

Et quand, après 1760, les Français restés au pays, appauvris et ruinés, entreprirent la tâche de refaire ici leur patrie, et d'y assurer la survivance de tout ce que la race avait de plus cher, ils firent mieux que d'écrire; ils vécurent, ils luttèrent, ils souffrirent, ils préparèrent, par du travail dur, par des larmes et par des sacrifices, la victoire de notre âme française.

La littérature n'eut rien à faire pendant cette époque, qui dura près d'un siècle: à moins que l'on ne fasse entrer dans la littérature notre éloquence parlementaire de 1792, qui dès la première séance du premier parlement, se dressa comme une arme vigoureuse contre l'insolence des premières prétentions anglaises: à moins qu'on ne fasse aussi entrer dans la littérature la prose du « Canadien », qui, dès 1806, faisait pièce aux articles des bureaucrates du « Mercury », de Québec, et qui contenait toute la pensée ardente, loyale, de nos premiers journalistes. Mais notre première éloquence parlementaire n'a guère laissé que des fragments trop rares, et les articles de nos premiers journalistes sont restés enfouis, presque introuvables, dans nos premiers journaux.

Qu'on me permette pourtant de montrer aux origines même de notre vie littéraire, travaillant à son bureau du «Canadien», entouré de tous les chefs politiques qui ont bataillé entre 1825 et 1840, l'homme qui au siècle dernier a le plus honoré chez nous le journalisme, et dans l'oeuvre duquel se retrouvent toutes les agitations de l'histoire contemporaine.

Etienne Parent, qu'on avait surnommé le Nestor de la presse, fut plus qu'un journaliste ordinaire, plus qu'un écrivain au style fort, personnel, et chargé de pensées clairvoyantes, il fut un directeur politique; et c'est pourquoi, avec son oeuvre, malheureusement éparse encore dans les feuilles du journal, on voit pour la première fois notre histoire se refléter dans de la littérature, et la littérature éclairer notre histoire.

Mais combien ce double phénomène d'action et de réaction devait se reproduire avec plus de largeur dans une autre oeuvre, qui apparut au moment où Etienne Parent finissait sa tâche de journaliste, l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau. Cette fois, l'histoire tout court créait chez nous le genre littéraire de l'histoire, et nécessairement elle s'y imprimait elle-même.

Il serait superflu de chercher à démontrer, à propos d'un tel ouvrage, l'influence réciproque qu'exercèrent l'une sur l'autre l'histoire et la littérature.

\*

\*                      \*

Garneau raconta la formation politique des colonies françaises de l'Amérique du Nord, depuis leurs origines jusqu'à 1760, puis à partir de 1760, les développements constitutionnels du Canada lui-même. Et c'était donc dans de larges tableaux où se complaisait l'esprit synthétique de l'auteur, que se retrouvait tout le passé de notre peuple. Et comme ces grandes fresques historiques étaient pour ainsi dire les premières que l'on offrit au regard de nos compatriotes, ils en furent saisis

d'admiration, pris de fierté. Ils virent tout à coup, et pour la première fois se dresser en pieds sous leurs yeux, dans l'attitude héroïque et glorieuse de ses souffrances et de sa beauté, l'image totale de la patrie.

On sait, par des témoignages contemporains, et entre autres par celui de l'abbé Casgrain, combien les récits de Garneau émurent ses premiers lecteurs, quels enthousiasmes ils créèrent dans l'esprit des jeunes, quelles plus grandes espérances ils éveillèrent dans l'âme de la race, et aussi, et par suite, quelle plus grande ferveur pour la lutte ils donnèrent à ceux qui faisaient alors péniblement la conquête de notre gouvernement responsable.

L'*Histoire* de Garneau, comme aussi quelques années plus tard les poésies patriotiques de Crémazie, parurent au-dessus de toutes nos inquiétudes et de tous nos problèmes de survivances, comme une flamme où s'allumèrent tous les courages. On ne saura jamais trop bien quelle insécurité nous avait apportée l'Acte d'Union, après les déceptions généreuses de 1837-1838, et comme Garneau lui-même, même après la publication de son *Histoire*, — il s'en ouvrit un jour dans une lettre à La Fontaine, (17 septembre 1850) — avait désespéré de nos possibles libertés.

Et d'ailleurs, on ne savait pas assez, avant Garneau, notre histoire du Canada français, en particulier celle qui suivit 1760.

Dans beaucoup d'esprits, notre long passé s'estompait comme une ombre malheureuse où ne transparaisait qu'une pâle lumière. Qui pouvait connaître une histoire qu'on n'avait pas assez écrite, et que la tradition plutôt que la littérature transmettait comme une touchante légende? Qui, dès lors, pouvait exprimer du passé toute la vertu qu'il contient? et qui en pouvait donc avec certitude faire surgir l'avenir?

Combien de fois Garneau lui-même n'avait-il pu répondre à l'insolent propos de ses compagnons de cléri-

cature, de ceux qui chez le notaire Archibald Campbell lui reprochaient avec dédain de n'être que le fils d'un peuple vaincu et d'un peuple sans histoire ! Ce fut, on le sait, son indignation patriotique outragée qui le fit s'armer de la plume pour combattre à sa manière — à la grande manière de l'historien — le bon combat, et qui le fit établir de façon éloquente, mais péremptoire, la noblesse, la beauté supérieure, l'héroïsme de toute l'histoire que nos pères avaient faite de leurs obscurs labeurs, sans doute, et de leurs larmes, mais aussi des joies saines de leur vie, de la prodigue charité de leur tempérament, de la piété de leurs saints, de la fierté de leurs héros, du sang de leurs martyrs.

Un peuple qui a vécu l'épopée que pouvait écrire Garneau, ne meurt pas. C'est toute la suffisante conclusion qui se dégageait de l'oeuvre de notre premier historien, et l'on peut affirmer qu'une oeuvre qui impose cette conclusion, est une oeuvre qui a non seulement reçu de l'histoire sa précieuse substance, mais qui a aussi rendu à l'histoire d'incalculables services.

On sait — et je le rappelle ici pour mémoire — combien l'*Histoire du Canada*, de Garneau, avait consolé nos pères d'une autre, qui l'avait précédée de quelques années seulement, celle de Michel Bibaud. L'*Histoire du Canada*, de Bibaud, n'avait ni l'ampleur, ni le souffle de celle de Garneau. Elle témoigne d'un grand et parfois d'un bel effort, pour construire chez nous une première Histoire générale du Canada, mais cette *Histoire* fut impopulaire dès son apparition parce qu'elle heurtait à chaque page la conviction, la fierté des patriotes, et parce qu'elle accordait trop à l'esprit hostile de certains administrateurs que nous avait envoyés la métropole, et à l'intolérance de conseillers exécutifs dont l'autorité excessive était venue si souvent en conflit avec nos assemblées législatives.

Le genre littéraire de l'histoire, qui est évidemment le plus apparenté avec notre histoire, devait fournir chez

nous les oeuvres les plus nombreuses et les plus importantes de notre littérature. Notre littérature devait donc surtout se préoccuper de montrer notre histoire. Garneau fit école, ou du moins suscita des ouvriers qui reprirent par le détail ou complétèrent, prolongèrent l'oeuvre d'ensemble qu'il avait donnée.

Ferland raconta à son tour notre régime français; l'abbé Casgrain, le poète de notre histoire, découpa des tableaux épiques dans la trame de notre vie coloniale; Gérin-Lajoie fit l'histoire de la conquête du gouvernement responsable; Louis-Philippe Turcotte raconta un peu sèchement notre vie politique sous l'Union; et Théophile-René Bédard, nos premières époques parlementaires; Eutrope Dionne se fit monographe et dessina trop sobrement sous couleurs sa galerie nombreuse de portraits; Benjamin Sulte glana à pleines mains partout où le portait sa plaisante curiosité; Joseph-Edmond Roy voulut montrer comment s'organise et se développe une seigneurie canadienne; l'abbé Auguste Gosselin se fit l'historien des Evêques de l'Eglise de Québec; Alfred De Celles disserta sur l'oeuvre politique de Papineau, Lafontaine et Cartier.

Et je n'ai nommé que les principaux parmi ceux-là qui ont achevé leur tâche. Combien d'autres encore qui travaillent toujours, qui puisent plus profondément aux sources, et qui perfectionnent les méthodes et l'art de notre histoire. De ce groupe on me permettra de détacher seulement les deux noms qui l'honorent le plus: l'honorable sénateur Thomas Chapais, et M. l'abbé Lionel Groulx.

\*

\*

\*

Mais une chose doit être ici observée: c'est que la plupart de ces historiens se sont appliqués surtout à écrire notre grande histoire, je veux dire l'histoire politique, militaire, administrative du Canada. Leurs

oeuvres ne se remplissent guère que des grands événements de notre passé. Les petits événements, les petites choses dont se fait la vie quotidienne du peuple, les moeurs, les institutions, les traditions familières n'y apparaissent pas, ou n'y sont montrées qu'en une insuffisante lumière.

Nos historiens semblent s'être peu préoccupés de reproduire jusque dans ces menus détails l'image de notre passé. Joseph-Edmond Roy fait à peu près seule exception. Avec quelle exactitude et quelle abondance notre campagne canadienne et sa vie curieuse et pittoresque viennent se projeter sur la toile large, très riche, un peu incohérente d'ailleurs, de l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon* ! L'auteur avait à loisir observé nos bonnes gens, et avec une âpre curiosité il avait fureté jusque dans les greffes des notaires pour y surprendre, ou en faire sortir des fragments de notre petite histoire.

La petite histoire mérite assurément que la littérature s'y intéresse, ou même en vive. Elle complète la grande, souvent elle l'explique, et elle offre à la littérature un champ si vaste à exploiter. Que de gerbes on y peut glaner, qui contiennent la meilleure substance de notre terroir !

L'abbé Casgrain s'en était avisé, et c'est lui, en somme, qui a introduit chez nous le culte littéraire des petites choses, et qui les a fait entrer dans notre littérature.

L'abbé Casgrain était un romantique. Il vécut d'admiration et d'enthousiasme dans le commerce littéraire de Chateaubriand. Il ne cessa de laisser traîner au bout de sa plume quelques lambeaux des draperies somptueuses de la prose du *Génie du Christianisme*.

Mais le romantisme était dans les lettres non seulement le culte du moi, le culte de l'image et le culte de la nature; il était aussi le culte du passé, de l'histoire en ce qu'elle a de plus pittoresque; il aimait à

faire revivre tant de petites choses sacrées que le classicisme avait paru ignorer ou dédaigner. Et l'abbé Casgrain, romantique doublé d'un patriote, reçut du romantisme une ferveur encore plus active pour notre petite histoire.

Avant d'entreprendre ses grands ouvrages d'histoire, l'abbé Casgrain avait commencé, en 1860, par raconter des légendes: ce qu'il y a de plus gracieux, ou de plus charmant, dans l'imagination du peuple. Qu'on se souvienne de la *Jongleuse* et du *Tableau de la Rivière Ouelle* que tout le monde lisait il y a 25 ans. Et la légende y était brodée sur un fonds véridique, sur ce fonds de vie populaire où se détachait en silhouette l'habitant de chez nous, avec son costume, ses habitudes, ses travaux, sa gaieté, son âme candide et saine. La description d'une maison canadienne, dans le *Tableau de la Rivière Ouelle*, était devenue classique; l'évocation du brayage, dans la *Jongleuse*, avait révélé aux lecteurs toute la poésie de ce rustique travail.

D'autre part, et pour assurer le développement de cette littérature de la petite histoire, l'abbé Casgrain avait voulu inscrire comme épigraphe, à la première page des *Soirées Canadiennes*, qu'il fondait en 1861, avec Joseph-Charles Taché, le docteur Hubert LaRue, et Antoine Gérin-Lajoie, le mot de Charles Nodier: « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées. »

Et l'on vit dès lors fleurir, dans les *Soirées* ou dans le *Foyer Canadien*, fondé à son tour à Québec en 1863, toute une littérature de légendes, de récits populaires, de chansons, de descriptions des petites choses de chez nous: littérature souvent plus pieusement inspirée que bien écrite, mais précieuse au point de vue folklore, et au point de vue manifestation intellectuelle de l'époque. La patrie gagnait parfois plus que l'art à ces essais enthousiastes: mais comment ne pas estimer ceux qui osèrent ainsi rendre hommage à tant de formes aimables

de notre vie ancienne, et qui voulurent, par le moyen de la littérature, nous les conserver ?

La petite histoire devait, d'ailleurs, prendre bientôt sa place, et une large place, dans d'autres genres de notre littérature canadienne, et par exemple le roman et la poésie.

Le roman de moeurs ne comporte-t-il pas une peinture de la vie ? et la poésie qui a touché de son aile le terroir, ne reçoit-elle pas parfois de ce contact la force d'un essor nouveau ?

Or, en 1763, parurent à Québec les *Anciens Canadiens*. De Gaspé, avait subi et accepté, vieillard septuagénaire, l'influence juvénile de l'abbé Casgrain, et il avait pensé que l'avertissement prudent de Charles Nodier s'adressait à ses vieux souvenirs. De son manoir de Saint-Jean-Port-Joli, il avait tant observé la campagne et ses habitants, et il avait rempli sa mémoire de tant de pittoresques récits, qu'il voulut les livrer au public. Il écrivit son roman, qui fut suivi de ses *Mémoires*. Nos vieilles coutumes, et nos vieilles légendes des environs de Québec, — la légende des Sorciers de l'Isle d'Orléans, et celle de la Corriveau, et celle de la Folle du domaine, — se retrouvèrent pour jamais fixées, dans des pages qu'on se plaira toujours à relire.

D'autre part, Gérin-Lajoie publiait dans les *Soirées*, en 1862, puis au *Foyer*, en 1864, son *Jean Rivard*; il en faisait à la fois un roman à thèse et un roman de moeurs: en même temps qu'il invitait à la fidélité au sol et au courage des défrichements ses jeunes compatriotes, il plaçait à chaque page de son livre une image, à la fois sobre et précise, de la vie de l'habitant canadien.

Puis d'autres auteurs entrèrent dans ce domaine de l'observation et de la littérature populaire.

Après les *Forestiers et Voyageurs* de Joseph-Charles Taché, et les *Souvenirs et Légendes* de Chauveau, ce furent les romans historiques de Joseph Marmette, tels que

*l'Intendant Bigot et François de Bienville*, et ceux de Laure Conan qui vinrent beaucoup plus tard, tels que *l'Oublié, A l'Oeuvre et à l'Épreuve*. Et ce furent aussi la *Noël au Canada* de Louis Fréchette, les *Noëls Anciens* de Ernest Myrand, les *Contes Vrais* de Pamphile LeMay, les récits à la *Brunante* de Faucher de Saint-Maurice, les *Chroniques étincelantes et malicieuses* d'Arthur Buies, les *Choses d'autrefois* d'Ernest Gagnon; et ce fut toute une autre floraison plus récente, et plus vive, qui depuis *Chez nos gens* d'Adjutor Rivard, les *Rapaillages* de M. l'abbé Groulx, *Les Choses qui s'en vont*, du Frère Gilles, *Vieilles Choses et Vieilles Gens* de Georges Bouchard, jusqu'aux *Récits et Croquis laurentiens* du Fr. Maric-Victorin, qui composent la gerbe la plus variée, la plus abondante, la plus précieuse de notre petite histoire.

La poésie elle-même avait déjà apporté sa grâce et son rythme, dans ces récits où chantait l'âme populaire. Elle s'était faite, elle aussi, miroir de notre passé.

Dès ses origines, la poésie canadienne avait lié son sort à celui de notre histoire.

Les essais lyriques des précurseurs de Crémazie, surtout ceux de Garneau et de Chauveau, et les poésies de Crémazie lui-même, d'inspiration patriotique si fervente:

*Il est sous le soleil un sol unique au monde...*

tous ces premiers efforts de la muse de chez nous s'accompagnaient d'un visible dessein de célébrer le Canada et son histoire.

C'est la grande histoire sans doute que Fréchette, un peu plus tard, voudra chanter dans la *Légende d'un Peuple*; elle y fera entendre ses rumeurs d'épopée; mais auparavant Fréchette lui-même et, mieux que lui encore, Pamphile LeMay, avaient raconté, en strophes moins ambitieuses, et plus sincères, les petites choses, gracieuses, légères ou touchantes de notre passé.

Ce qui a fait au long poème des *Vengeances* de LeMay, ou à *Tonkourou*, une fortune plus durable que ne le mérite sa valeur artistique, c'est l'inspiration franchement canadienne qui y circule, et c'est la peinture animée et réaliste de nos mœurs qui s'y déroule. Au surplus, LeMay lui-même, convaincu qu'il pouvait faire mieux, a plus tard repris plusieurs de ces thèmes familiers dans les *Gouttelettes*, et il les a ciselés avec un art plus soigné.

Chapman continuera Fréchette et LeMay — même Fréchette qu'il n'aimait pas — et dans les *Aspirations*, comme dans les *Rayons du Nord* et les *Fleurs de Givre*, tantôt il embouchera la trompette épique, trop éclatante pour sa muse, et tantôt il fera sur le chalumeau d'agréables variations: derniers efforts trop grandiloquents ou trop verbeux d'une poésie patriotique qui avait besoin de plus d'originalité et de plus de discipline.

Cette muse, en passant plus de vingt ans après « *par les Champs et les Rives* » de la Gaspésie, devait y corriger son vol et renouveler ses inspirations. On me permettra de signaler ici, comme l'oeuvre poétique où en ces derniers temps s'est reflétée avec le plus d'abondance notre petite histoire, celle de Madame Blanche Lamontagne.

Je ne crois pas qu'il soit téméraire d'affirmer que notre littérature du terroir — celle qui s'est si abondamment — trop parfois — développée depuis 1900, a contribué pour une large part, peut-être pour la plus large part à ce renouveau d'affection que depuis l'on a constaté dans la province de Québec et dans tous les groupements canadiens-français des autres provinces pour les petites choses de chez nous, pour tout ce qui compose et caractérise la vie de notre race. Culte de la langue et des traditions, respect de nos coutumes familiaires, recherche des précieux vestiges qui allaient disparaître, observation plus attentive de nos paysages et de nos âmes, jalousie plus active de tous nos droits, tout cela paraît aujourd'hui occuper davantage nos es-

prits. Sans doute, tous ces mouvements du patriotisme sont un prolongement naturel des lointaines activités de la race, et aussi un effet de certaines provocations maladroites, et aussi un résultat du travail efficace d'organisations nouvelles, d'associations, de sociétés, de ligues et de congrès; mais ces activités, ces organisations nouvelles ont eu besoin pour paraître, et pour travailler, et pour conquérir, de la collaboration nécessaire des journaux, des revues, des livres, des discours et des conférences. Et alors, n'est-il pas vrai que si toutes ces activités ont réussi à créer plus d'estime pour tant de grandes choses et pour tant de petites, c'est que de ces choses grandes ou petites on a écrit avec plus de soin ou parlé avec plus d'éloquence. En d'autres termes, les grandes et les petites choses de chez nous sont aujourd'hui plus ardemment et plus efficacement protégées parce qu'on fait plus de la littérature avec.

\*

\*

\*

Et l'on voit donc que si l'histoire doit se refléter avec plus ou moins de clarté ou de précision, dans la littérature, elle a aussi besoin de la littérature pour survivre elle-même.

La littérature, pour ce rôle de conservation et de défense de la vie nationale qui est le sien, est un facteur nécessaire de la survivance d'un peuple.

Inutile de rappeler ici que si Athènes et Rome anciennes restent deux immortels souvenirs de l'humanité, c'est que leurs littératures ont prolongé jusqu'à nous, dans les oeuvres impérissables de leurs écrivains, le rayonnement de leur génie. Quand, par l'effet du lent écoulement des choses ou par l'effet des évolutions ou des révolutions de la politique humaine, il ne reste plus rien de la fortune matérielle d'une nation, ou de la fragile grandeur de ses gouvernements, quand il ne reste plus rien même des frontières qu'elle avait audacieusement tracées sur la carte du monde, elle peut se survivre encore dans ce quelque chose d'immatériel et

d'indestructible qui est sa pensée, qui est une influence morale et spirituelle exercée à distance, même séculaire, par son esprit; elle peut se survivre dans cette irradiation supérieure de son âme, qui est l'art et qui est la littérature.

C'est par elle, la littérature, et c'est par eux, les arts, que les générations se transmettent, non pas sans doute la vie, mais les forces les meilleures de la vie, non pas sans doute la flamme des foyers, mais la flamme plus haute du génie. Et quand les générations ont fini de se succéder dans l'ordre social ou politique, et même quand les foyers sont éteints, il reste au-dessus des ruines où s'accumulent les débris matériels du passé, cette flamme supérieure, activité suprême du génie, éparse sur le monde dans des oeuvres d'art ou de littérature que le temps ne peut pas détruire.

Et chez nous, comme il arrive chez tous les peuples, nous avons donc besoin, pour que notre histoire se complète, et pour qu'elle subsiste, de littérature et d'arts. Nous avons pris autrefois l'habitude de n'estimer pas assez ces formes de vie nationale. Vous connaissez le mot que rapporte Chauveau: "Ce jeune homme ne fait rien, il écrit!" — Et ce défaut d'estime nous venait des longues périodes d'histoire où nos pères n'avaient pu traduire leurs pensées les plus belles que dans les actions les plus héroïques; il nous venait aussi de cette paresse intellectuelle que l'"inemploi" de nos forces d'esprit avait fini par créer ou augmenter chez nous; il nous venait peut-être aussi, et il nous vient encore de ces influences matérialistes et matérialisantes qui dépriment assez la vie américaine, et qui font chercher aux peuples ce royaume de faciles jouissances, où l'on ne trouve pas, par surcroît, le reste, je veux dire la littérature. Et enfin, ce défaut d'estime nous venait aussi de notre insuffisante organisation intellectuelle, de l'imperfection de nos systèmes d'enseignement, de tant de lacunes qu'avaient déterminées et trop longtemps conservées nos indigences ou nos routines historiques.

Le chapitre de l'art et de la littérature s'écrivit lentement, trop lentement chez nous. Et il manqua à l'histoire du Canada une plus abondante et une plus parfaite production de l'esprit.

Depuis vingt-cinq ans, ce chapitre s'écrit plus rapidement et mieux. L'histoire elle-même, le genre littéraire de l'histoire, occupé à reviser les ouvrages anciens, utilise avec plus de rigueur des matériaux plus abondants, il améliore ses méthodes, et il se revêt d'une forme plus résistante.

Nous nous sommes plaints quelquefois que notre histoire du Canada fût trop peu connue des autres peuples, et qu'elle ne fût pas encore entrée, pour ainsi parler, dans le patrimoine de l'humanité. Si notre histoire fut trop peu connue des autres peuples, et si elle fut en quelque sorte trop canadienne, ou trop contenue dans nos frontières, et limitée par nos immenses rivages, n'est-ce pas justement parce que la littérature lui a longtemps et trop manqué: et parce qu'elle n'a pu assez souvent, sous les formes ou sous les espèces d'un art meilleur, franchir les mers, commander l'attention des autres peuples, provoquer leur curiosité ou leur admiration, offrir à leurs regards, rayonnantes des splendeurs du beau, toutes les grandes actions et toutes les grandes pensées de notre vie. Faisons donc, pour servir l'histoire, notre histoire, et pour agrandir aussi celle de l'humanité, faisons notre littérature aussi artiste, aussi belle que possible, et autant qu'il se peut chargée pour sa mission haute et lointaine, non seulement de tout le passé, mais aussi de tout l'avenir, je veux dire de toutes les ambitions, de tout l'idéal de notre peuple.

Que l'une et l'autre, notre littérature et notre histoire, se compénétrèrent toujours. Que notre histoire, qui se compose de tant de vertus, ne manque jamais de celle de la littérature; et que notre littérature, qui se plaît à refléter notre histoire, en puisse bien toujours contenir tout l'éclat.

## TABLE DES MATIÈRES

---

Avis aux lecteurs . . . . .	9
<b>Abbé Henri-Raymond Casgrain</b> . . . . .	11
<b>Jacques Viger</b> . . . . .	67
<b>Ernest Gagnon:</b> Louis Jolliet . . . . .	85
<b>Ernest Myrand:</b> Frontenac et ses amis . . . . .	95
<b>N.-E. Dionne:</b> Les ecclésiastiques et les royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution . . . . .	105
<b>Edmond Roy:</b> Histoire de la Seigneurie de Lauzon	113
<b>Thomas Chapais:</b> Le Marquis de Montcalm . . . . .	123
<b>Pierre-Georges Roy:</b> Les noms géographiques de la province de Québec . . . . .	143
<b>Abbés Desrosiers et Fournet:</b> La Race française en Amérique . . . . .	149
<b>Abbé Lionel Groulx:</b> L'enseignement français au Canada . . . . .	167
Notre histoire et notre littérature . . . . .	177

